TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 131 | 20 PAGES | — VENDREDI 26 AOUT 1977

Les élections législatives au Canada auraient lieu en novembre

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La France et le désarmement

Au cours du conseil des ministres qui s'est tenu à l'Elysée le mercredi 24 août, le président de la République a annoncé que la France allait prendre prochainement *d'importantes initiatives* dans le domaine du désarmement. Décidé à apporter sa contribution à une « action coordonnée urgente et résolue » de nature à promouvoir un véritable désarmement international, le gouvernement présentera « le moment venu » un plan d'ensemble « sur la limitation des armements ». Il nommera dans les prochaines semaines une « personnalité d'expérience internationale » pour coordonner l'action dans ce domaine auprès du ministère des affaires étrangères.

Ce réveil d'intérêt pour le problème du désarmement ne saurait surprendre. Dès le mois d'octobre 1975, lors de leur rencontre à Moscou, MM. Giscard d'Estaing et Brejnev avaient confirmé « la *résolution commune* de la France et de l'U.R.S.S. de contribuer à la réalisation du désarmement général et complet, y compris le désarmement nucléaire », et s'étaient prononcés en faveur d'une conférence mondiale sur le désarmement avec la participation de toutes les puissances nucléaires. Or cette conférence, que l'U.R.S.S. demandait inlassablement à l'ONU depuis plusieurs années, aura lieu en 1978, sous la forme d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale.

La France ne pouvait ignorer plus longtemps la pression grandissante des opinions et des nombreux gouvernements en faveur d'une relance des négociations pour un désarmement général. Elle prend date aujourd'hui et annonce la première qu'elle prépare une importante contribution à cette relance. Ce faisant, elle espère, sans doute, faire oublier sa longue absence depuis quinze ans dans les débats sur le désarmement. Pour elle, le désarmement nucléaire était le seul important et ne pouvait être que le résultat de négociations entre les seuls pays détenant la bombe.

Cette position devenait intenable dès lors qu'elle se heurtait à l'opposition catégorique de la Chine et que le nombre des pays à « capacité nucléaire » ne cessait de croître. Ayant mis au point sa protection atomique, la France peut même envisager désormais d'occuper le siège qui lui est réservé au sein de la conférence *du comité de désarmement* de Genève depuis sa constitution en 1962. A l'époque, le général de Gaulle refusa la participation de la France à ce comité dont les travaux ne pouvaient aboutir, selon lui, qu'à consacrer le monopole nucléaire des super-puissances, à l'exclusion de toute véritable mesure de désarmement. Ce que les faits ont largement confirmé.

Aujourd'hui, les pays non nucléaires demandent avec une insistance croissante à l'U.R.S.S. et aux Etats-Unis de remplir l'engagement de désarmement nucléaire qu'ils avaient pris lors de la conclusion en 1968 du traité de non-prolifération et de renoncer à la présidence du comité de désarmement de Genève, notamment pour faciliter la participation de la France et de la Chine.

L'heure est ainsi venue pour Paris — que son importante contribution au commerce des armes a mis sur la sellette — de répondre à cet appel et de restaurer aux yeux du monde, dans le domaine du désarmement, l'image d'animatrice que lui avaient value les efforts obstinés d'hommes comme Paul Boncour entre les deux guerres mondiales et Jules Moch dans les années 50. Il est grand temps pour la France de retrouver ce rôle, alors que partout dans le monde ce ne sont pas seulement les écologistes, toujours plus nombreux, mais aussi les pays en voie de développement, représentant les trois quarts de l'humanité, qui dénoncent le gaspillage insensé des ressources limitées de la planète. Selon les évaluations de l'ONU, la course aux armements coûte 1 million de dollars toutes les deux minutes.

(Lire page 20.)

Madrid et les autonomismes

• CATALOGNE : reprise des négociations
• PAYS BASQUE : première rencontre avec le gouvernement en exil

M. Sanchez Teran, député aux Cortès, chargé par M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, de négocier avec M. Josep Tarradeleas, président en exil de la Généralité de Catalogne, un statut provisoire d'autonomie pour cette province, était attendu ce jeudi 25 août à Paris. Les conversations, interrompues il y a dix jours, reprendront à la fin de cette semaine.

On annonce d'autre part à Madrid, qu'un représentant du gouvernement va prendre contact dans les jours à venir avec le gouvernement basque en exil, que préside M. Jesus Maria de Leizaola, afin de négocier un régime provisoire d'autonomie pour les quatre provinces basques espagnoles.

Des manifestations ont eu lieu mercredi au Pays basque pour le sixième jour consécutif.

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement de M. Adolfo Suarez va établir le premier contact officiel avec le gouvernement basque en exil afin de négocier un régime provisoire d'autonomie pour les quatre provinces basques espagnoles, à l'exemple de ce qui est prévu pour la Catalogne. Une entrevue doit avoir lieu dans les prochains jours à Bayonne entre un envoyé spécial de M. Suarez et M. Jesus Maria de Leizaola, président du gouvernement, maintenu en France par les principales formations politiques basques (parti nationaliste, parti socialiste, action nationaliste). Les entretiens porteront sur le rétablissement du statut d'autonomie de 1936 aboli par Franco pendant la *guerre civile et sur* le retour des ministres exilés.

M. de Leizaola, qui vit à Bayonne, a été ministre de la justice et de la culture du Pays basque en 1936, et il a succédé en 1960, à la tête du gouvernement basque en exil, à M. Jose Antonio Aguirre, qui avait été président pendant l'autonomie. L'actuel gouvernement comprend également un représentant de chacun *des partis constituants*. Il possède en Espagne un « *conseil délégué* » ainsi qu'un « *comité syndical* ».

Le gouvernement basque devait se réunir ce jeudi 25 août à Bayonne pour préparer l'entrevue avec l'envoyé spécial du président Suarez. De leur côté, le parti socialiste et le parti nationaliste basque vont mettre au point, ce même jour, un projet commun d'autonomie qu'ils présenteront au gouvernement.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 2.)

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

• Opposition : la concurrence en vue du premier tour l'emporte encore sur l'union

En réponse aux dirigeants socialistes, qui cherchent à dépassionner la controverse sur l'actualisation du programme commun et à détendre la situation, le parti communiste affirme sa volonté de pousuivre le débat avec « sérieux et sérénité » et met en cause les méthodes de son principal partenaire.

Les contacts prévus entre les partis signataires du programme commun avant la rencontre au « sommet » de la mi-septembre ont été annulés.

Des dernières déclarations des responsables communistes, les dirigeants socialistes avaient décidé de retenir celles de M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C., qui avait confirmé la participation de son parti à la prochaine rencontre « au sommet » de la gauche. Ils craignaient que leur partenaire ne pose comme préalable à cette rencontre la reprise, à un autre niveau, des négociations sur la mise à jour du programme commun. Aussi ont-ils exprimé, mercredi, leur satisfaction d'entendre dire qu'il n'en serait rien. Sans doute cherchaient-ils un motif de satisfaction dans une situation qui n'en apporte guère aux signataires du programme commun, acr leur crainte était sinon vaine, du moins peu fondée.

Au plus fort de leur pression pour obtenir la poursuite des discussions avant la confrontation « au sommet », les communistes n'ont jamais brandi la menace de la rupture. Apparemment ils cherchaient surtout à se présenter comme les meilleurs artisans d'un accord et à faire connaître à l'opinion leurs propositions pour actualiser le programme commun. M. Fiterman y revient jeudi dans *l'Humanité* en rappelant la nature des divergences et en mettant en cause les commentaires qui, selon lui, oublient ces « *questions de fond* » et tendent à faire passer les communistes pour des « *mauvais coucheurs* ».

Après avoir exprimé la satisfaction de son parti sur l'attitude du P.S., M. Lionel Jospin, membre du secrétariat du P.S., a donné quelques indications tendant à montrer la bonne foi des socialistes et à prouver que tout n'allait pas si mal avec les communistes. Mal lui en a pris ! M. René Piquet, membre du secrétariat du P.C., a aussitôt répliqué en fustigeant les méthodes « effarantes » du P.S. Il reproche d'abord à M. Jospin de s'être référé au communiqué publié au terme des négociations, en juillet, pour affirmer que « *des bases générales d'un accord ont été dégagées* ». Cette formule a bien été employée, à l'époque, mais à propos du seul chapitre concernant la défense. (M. Robert Fabre, président du M.R.G., a d'ailleurs assuré mercredi que les trois partis parviendraient à un accord sur ce point).

M. Piquet s'étonne aussi que M. Jospin ait pu faire état de contacts entre les trois partis, tandis que se prolonge la controverse. S'il est vrai que MM. Fiterman (P.C.), Mermaz (P.S.) et Bracque (M.R.G.) se sont vus lundi, la rencontre entre MM. Kanapa (P.C.), Cot (P.S.) et Soulié (M.R.G.), sur la défense, qui était prévu pour mercredi, n'a pas eu lieu. Elle avait été annulée à la demande des communistes mais, semble-t-il, M. Jospin n'en avait pas été informé. En apprenant, lundi, de la bouche de M. Mermaz que le P.S. n'envisageait de contacts que pour examiner des problèmes de rédaction — et non pour négocier sur le fond, — M. Fiterman n'avait pas jugé utile de tenir ces réunions purement formelles et il l'avait fait savoir à ses interlocuteurs.

La controverse se poursuit donc en se nourrissant — on le constate — de peu. Les signataires du programme commun paraissent beaucoup plus se préoccuper du premier tour des prochaines élections législatives que de l'image de marque de l'union de la gauche. Du premier tour, parce que chacun d'eux sait que cette épreuve fixera leur place au sein de la coalition.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 5.)

• Majorité : les centristes approuvent le bilan de la Ve

Les délégués des quatre formations de la majorité se réuniront mercredi 31 août, au siège du R.P.R., pour en finir avec l'élaboration du « manifeste » politique, qui constituera leur document électoral commun. Ce texte sera ensuite soumis pour ratification aux instances dirigeantes des mouvements, qui se réuniront toutes avant le 10 septembre.

Le R.P.R. tient en effet son conseil politique le 1er septembre et son comité central le 5, le P.R. son bureau politique le 8 à Nancy et le C.D.S. son conseil politique le 10.

La réunion du 24 août entre les délégués du R.P.R., du parti républicain, du Centre des démocrates sociaux et du Centre national des indépendants, au siège de cette dernière formation, s'est déroulée, selon les participants, dans une ambiance de coopération, et M. Bertrand Motte, président du C.N.I.P., a même précisé que cette séance avait été « *extrêmement encourageante et qu'elle marquait le désir d'un aboutissement intelligent* ».

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 6.)

LA POLÉMIQUE SUR LE DOSSIER SCOLAIRE

Il s'agit de « servir l'élève », *nous déclare le recteur Gauthier*

La création, à partir de la prochaine rentrée, d'un « dossier scolaire » qui accompagnera chaque jeune Français pendant toute sa scolarité, de la maternelle au baccalauréat, a fait naître une polémique entre ceux qui y voient une entreprise de « fichage » des élèves et le ministre de l'éducation, qui affirme avoir un objectif purement pédagogique.

Bruno Frappat commente page 7 le contenu détaillé de cette réforme qui, même du point de vue pédagogique, peut présenter de graves inconvénients.

« Le dossier scolaire, nous a déclaré le recteur Henri Gauthier, chargé de mission au ministère, qui est à l'origine de cette réforme, n'est fait que pour servir l'élève et en aucun cas pour le desservir. C'est un document positif pour l'orientation. »

M. Roger Ikor expose ci-dessous un point de vue différent.

Les fiches au feu !

par ROGER IKOR (*)

« *A dix ans, il volait des billes à ses petist camarades. A treize, il eut la scarlatine. A quinze, il souffrait d'étranges crises de fou rire. A seize, il ne rêvait que de mathématiques et, à dix-sept, que de Prévert et de sa petite cousine. Son père fume des gauloises et sa mère, d'après la concierge, n'a pas toujours mené une vie très recommandable.*

» *Au vu de ce dossier, en raison des aptitudes du sujet, la commission d'orientation conseille impérativement les professions de l'électronique.* »

Ça, messieurs, êtes-vous devenus complètement fous ? Vous voulez gonfler encore les dossiers scolaires, déjà très contestables ? Tout le monde en fiches, de la naissance à la mort, c'est la votre idéal de la liberté humaine ?

Oui, je sais : vous nous assurez que les renseignements collectés durant la vie scolaire seront : 1) confidentiels ; 2) détruits après la fin de la scolarité de l'intéressé. Vous permettez que je ricane ? Je me souviens d'un conseil de classe auquel j'ai assisté jadis. Nous voulions, mes collègues et moi, faire valoir en faveur d'un garçon les conditions familiales déplorables où il se trouvait. Comme j'exigeais que le représentant des élèves quittât la salle, le pauvre innocent me fit valoir qu'il se jugeait « tenu par le secret professionnel ». Vraiment ? Et de quel œil lui et son camarade se seraient-ils regardés ensuite, secret professionnel ou non, s'il avait su que la mère de l'autre s'ivrognait à mort, et si l'autre avait su qu'il le savait ?

Quant à la destruction du dossier après usage... Il y a dans la vie sociale un certain nombre de choses qui, comme une roue à cliquet, tournent dans un sens, mais jamais dans l'autre. Mettez un impôt provisoire : vous pouvez etre sûr que l'année suivante le provisoire sera proprogé, et celle d'après, éternisé. Aujourd'hui, on nous jure que le dossier sera détruit : mais le jour où il sera question de le faire, combien de voix clameront que c'est un crime d'annihiler tant d'efforts et de se priver d'informations irremplaçables ? Je ne doute pas du résultat.

Mieux (ou pis) : plus le temps passera, plus on s'ingéniera à « affiner » les renseignements. Et comme, sous cette masse grossissante de documents, les épaules des enseignants fléchiront, il faudra mettre tout le fatras en ordinateur. Quoi de plus facile alors que de connecter ledit ordinateur à quelque fichier central...

Si au moins le nouveau projet devait contribuer à améliorer le bilan de l'Université ! Tant s'en faut. Il nous pousse au contraire plus loin encore dans l'impasse, sinon dans le marécage. A l'origine, une erreur fondamentale de pensée. On veut mordicus que l'enseignement ait pour mission de découvrir les aptitudes des enfants. Or quoi de plus flou, quoi de plus discutable, quoi de moins défini qu'une aptitude ? Quoi de plus changeant, même ? Il est bien assuré qu'aucun examen ne saurait fournir d'indication valable en une telle matière. On recourt donc, par exemple, à des batteries de tests, puis à des super-batteries ; et comme, évidemment, les résultats restent décevants, on en vient par force à constituer des dossiers qui remontent le plus loin possible dans le temps, qui pénètrent le plus profond possible dans l'intimité de l'être. Plus cependant la recherche se perfectionne, plus le chercheur, de son côté, se croit sûr de sa vérité : et plus l'orientation qu'il en dégage se fait impérative.

(Lire la suite page 7.)

(*) Ecrivain, ancien élève de l'Ecole normale supérieure.

AU JOUR LE JOUR

GOTHA

Décidément, le 25 août est une date importante dans le calendrier du Gotha hexagonal, il y a un an tout juste, le baron d'Egletons se séparait du prince de l'Elysée, amorçant une séparation de corps entre la noblesse d'Empire et la noblesse de sentiments.

Pendant douze mois, toutes les chaumières ont vibré chaque semaine en lisant dans les journaux : « Rien ne va plus dans la majorité », ou bien : « C'est le drame, tout les sépare », ou bien encore : « Une lueur d'espoir : leurs amis tentent de les réconcilier. »

C'est pourquoi, après toutes ces mauvaises nouvelles aussi tristes que l'horoscope et désespérantes que la météo, on ne peut que se réjouir d'apprendre les fiançailles du « baron » Philippe Junot et de la princesse Caroline de Monaco, tout en craignant un peu que l'Elysée et la mairie de Paris ne se battent une fois encore pour être témoins des mariés.

BERNARD CHAPUIS.

LE 92e TITRE

Le phénomène San-Antonio

« Chérie, passe-moi tes microbes » : c'est le San Antonio de l'été. C'est aussi le 92e titre d'une série née sans tapage en décembre 1950, et qui a fait son chemin. Paladin (ou baladin ?) des services et sévices secrets d'une France petite-bourgeoise et chauvine, le commissaire spécial San Antonio (Antoine) est sans doute *l'immortel* le plus lu de l'Hexagone : des 10 000 exemplaires des années 50, le tirage (et la vente) a passé allègrement la barre des 100 000 vers 1960, des 200 000 en 1965.

Cette année-là, parait la 57e aventure du Zorro national (« la Rate au court-bouillon »), et le grave séminaire de littérature générale de Bordeaux est consacré au « phénomène San Antonio ». En 1973 commence le cycle des rééditions, qui s'enlèvent comme des héritières américaines. Aujourd'hui, chacun des trois ou quatre titres annuels trouve tout naturellement ses 400 000 acheteurs.

Il y a de tout dans chacun de ces bouquins, de plus ou moins 250 pages, aux titres accrocheurs : du mystère cousu de ficelle rouge, des finesses discrètes et d'énormes caricatures, du-sang-de-la-volupté -de-la-mort-en-mayonnaise, et une connivence de chaque page avec le lecteur. Une « écriture » qui, même si elle se traine souvent au niveau du guéridon (si t'es gai...), est tonique, tonnante, étonnante.

Un phénomène, c'est vrai ; avec ce que le mot comporte d'inquiétant, d'irritant, de répugnant, de fascinant, de stimulant, et, en définitive, d'attirant. Si San Antonio n'existait pas, faudrait-il l'inventer ? Oui, sans hésitation. Pour le démontrer, nous publions (page 11) un petit florilège San Antonio, tiré des divers ouvrages du romancier.

JACQUES CELLARD.

EUROPE

U.R.S.S.

Plusieurs dissidents ont été arrêtés

M. Félix Serebrov, membre du groupe d'études sur l'utilisation abusive de la psychiatrie, a été arrêté, mardi 23 août, à Moscou, pour « utilisation de papiers falsifiés », a annoncé M. André Sakharov.

Selon l'académicien, l'arrestation de M. Serebrov s'appuierait sur le fait que les deux ans d'internement auxquels il a été condamné en 1958 ne sont pas mentionnés sur son livret de travail. Le document indique qu'il a cessé de travailler pendant deux ans pour raisons de santé.

D'autre part, un dissident ukrainien, M. Iosip Terelya, vient d'être interné à l'hôpital psychiatrique de Beregovo, en Transcarpathie, alors que sa femme, médecin, estime qu'il est sain d'esprit. Il a eu le tort de décrire les conditions de détention de la prison psychiatrique de Sytchovka, à l'ouest de Moscou, où il a passé quatre ans après avoir été accusé de nationalisme ukrainien.

Le problème de ces abus est examiné actuellement à Vancouver par la Fédération mondiale pour la santé mentale, et sera débattu, la semaine prochaine, à Honolulu par l'Association mondiale de psychiatrie. Aussi, un psychiatre soviétique, le docteur Avtandil Papiachvili, qui vient d'obtenir l'asile politique en Autriche, a-t-il lancé un appel au congrès d'Honolulu. Il y décrit les abus qu'il a pu constater en la matière lors de l'exercice de sa profession à Tbilissi, capitale de la Géorgie.

Deux autres personnes, membres du Comité lituanien de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, ont été arrêtées à Vilnius. Il s'agit de MM. Viktoras Platkus et Antanas Tiplatskas.

Au cours de la même conférence de presse, M. Sakharov a souligné la gravité de l'état de santé du militant nationaliste ukrainien Alexandre Serguienko, condamné à dix ans de camp en 1971. L'académicien a demandé que M. Serguienko, atteint de tuberculose, soit transféré à l'hôpital pénitentiaire de Leningrad.

Des membres d'une secte religieuse interrogés par le K.G.B.

Il a signalé aussi que plusieurs membres de la secte religieuse pendecôtiste avaient été interrogés par le K.G.B., à Moscou et en province, notamment en Estonie, à la suite de l'arrestation à Brest-Litovsk, au mois de juillet dernier, de deux de leurs coreligionnaires suédois, Bengt Gunar Sertfeld et Lars Eric Engstrom. Selon M. Grigorenko, ceux-ci ont été trouvés en possession de lettres pentecôtistes soviétiques adressées aux communautés du Canada et des Etats-Unis. D'autre part, ils avaient eux-mêmes apporté des bibles en U.R.S.S. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le ministère soviétique des affaires étrangères* a convoqué mercredi 24 août un représentant de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou pour protester contre le refus de visa opposé à un groupe de syndicalistes soviétiques qui avaient l'intention de se rendre aux Etats-Unis le 9 août dernier, à l'invitation du Comité national américain d'actions syndicales pour la démocratie. L'ambassade américaine précise que les demandes « sont toujours à l'étude ». — *(A.F.P.)*

● *Le contrôle de la consommation d'énergie* va être renforcé en U.R.S.S., annoncent les *Izvestia*. Dorénavant, les cadres des entreprises, kolkhozes et sovkhozes devront répondre des gaspillages de charbon, d'électricité et de produits pétroliers. Une campagne de vérification de la consommation d'énergie va être menée jusqu'à la fin de l'année. — *(A.F.P.)*

Suède

UN APPEL DE PARLEMENTAIRES EN FAVEUR D'ANATOLE CHTCHARANSKI

(De notre correspondant.)

Stockholm. — A l'initiative d'un comité parlementaire suédois réunissant des députés de tous les partis politiques représentés au Riksdag, à l'exception des communistes, une « *audition sur le sort du mathématicien soviétique Anatole Chtcharanski* » s'est tenue à Stockholm le 23 août en présence de la femme de celui-ci, Natalia, et de plusieurs personnalités, dont M. Daniel Mayer, président de la Fédération internationale des droits de l'homme.

Le cas du jeune militant juif pour le respect des droits de l'homme a été longuement exposé. Arrêté le 15 mars après une dénonciation parue dans les *Izvestia*, Chtcharanski est gardé au secret depuis. L'instruction de son affaire concernant une inculpation d'espionnage est en cours.

Des enregistrements faits en juillet à Moscou ont permis à l'auditoire d'entendre les témoignages de MM. Josef Béline, Alexandre Lerner et Victor Brailovski favorables à l'accusé. Un contact téléphonique direct a pu être établi avec le professeur Levitch durant l'audition.

« *Sommes-nous en face d'un grand procès, comme au temps du stalinisme,* a demandé M. Daniel Mayer ? *Seule l'attitude de l'U.R.S.S. peut répondre à cette question.* »

Les participants ont lancé un appel au gouvernement soviétique lui demandant de libérer Anatole Chtcharanski et de lui permettre de rejoindre sa femme, qui a dû émigrer en Israël au lendemain de leur mariage. *(Le Monde* des 17 mars, 3, 4, 11, 15, 17 et 18 juin, 9 et 22 juillet.)

ALAIN DEBOVE.

République démocratique allemande

Un économiste, M. Rudolf Bahro est arrêté par la sécurité

La sécurité est-allemande a arrêté, le mercredi 24 août, à Berlin-Est, M. Rudolf Bahro, membre du parti communiste et auteur d'un livre à paraître prochainement (1) *en République fédérale, sur le système socialiste en vigueur en R.D.A. L'agence officielle A.D.N. indique que M. Bahro est soupçonné d'« activités au profit de services de renseignements étrangers ».*

Qui est Rudolf Bahro ? Jusqu'à la publication au début de la semaine dans l'hebdomadaire *Der Spiegel* d'extraits d'un livre intitulé *l'Alternative - Critique du socialisme existant réellement*, dont il est l'auteur, cet économiste modeste, membre apparemment loyal du parti communiste est-allemand (SED), n'avait guère fait parler de lui. Il entre aujourd'hui, avec son arrestation, de plain-pied dans ce qu'il est convenu d'appeler la « dissidence ». Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître.

Membre du SED depuis vingt-trois ans, philosophe de formation, *puis fonctionnaire du parti*, Rudolf Bahro, âgé de quarante et un ans, était, au moment de son interpellation par la sécurité est-allemande, chef de la section pour l'organisation scientifique du travail dans un combinat pour la production de caoutchouc à Berlin-Est. C'est donc, pour la première fois depuis longtemps un opposant de type nouveau qui apparaît en Allemagne de l'Est : ni chansonnier, ni poète, comme Wolf Biermann, ni écrivain, comme Reiner Kunze, ni universitaire, comme Robert Havemann. C'est un homme du rang, un militant, qui, si l'on en croit les informations de la presse ouest-allemande, assistait encore lundi dernier à la réunion de sa cellule dans son entreprise.

Quel est le « crime » de M. Bahro ? D'écrire *noir sur blanc*, selon l'analyse faite par *Der Spiegel* de son livre, que le système économique existant en R.D.A. est totalement bureaucratisé et incapable de se rénover. Sa critique du « socialisme réel » tient en quelques points : 1) au lieu d'avoir supprimé l'exploitation, comme le souhaitait Marx, le système a instauré « *le despotisme de l'industrialisation* » ; 2) à la tête de l'appareil d'Etat le parti joue le rôle d'un « *représentant extraordinaire de la classe exploiteuse capitaliste* » ; 3) le régime ne travaille pas à surmonter les différences de classes, mais au contraire à les perpétuer.

Conclusion : les marxistes de progrès n'ont pas d'autre choix s'ils veulent réaliser l'idéal rêvé par les pères du socialisme scientifique que de créer un nouveau parti. Rudolf Bahro propose même un nom pour une telle organisation : la Ligue des communistes.

Les dirigeants de la R.D.A. ont sans doute entendu beaucoup de choses depuis le développement il y a neuf mois de la contestation dans leur pays. Mais d'apprendre que leur hégémonie, leur prétention à la représentation unique des travailleurs était ainsi remise radicalement en question par un obscur militant a dû leur causer un choc. Car la condamnation formulée par Rudolf Bahro n'est ni morale, ni politique, elle touche au fondement philosophique et théorique sur lequel s'appuie le parti pour maintenir sa domination toute-puissante.

MANUEL LUCBERT.

(1) Europaeische Verlagsanstalt, Köln.

Italie

LE MEURTRE D'UN COLONEL DES CARABINIERS EST ATTRIBUÉ A LA MAFIA

(De notre correspondant.)

Rome. — *Toutes les forces de l'ordre sont mobilisées en Sicile pour retrouver les auteurs de l'assassinat à la mitraillette du colonel de carabiniers Giuseppe Russo et du professeur Filippo Costa, le samedi 20 août, près de Palerme.*

Dès mardi, six personnes avaient été arrêtées, et quatorze autres interpellées. Toutes sont soupçonnées d'avoir participé à des enlèvements attribués à la Mafia sicilienne. Ces vingt suspects étaient cependant libérés mercredi, faute de preuves.

Les enquêteurs ont déclaré que le double meurtre était sans doute l'œuvre de la Mafia. Ils ont révélé que, l'an dernier, le colonel des carabiniers Russo avait été jugé par l'« honorable société », et qu'il avait été « acquitté » de justesse, selon des informateurs. Le colonel Russo s'occupait, en effet, depuis quatorze ans, presque exclusivement des affaires concernant la Mafia. Il avait découvert, il y a quatorze ans, un cimetière où avaient été ensevelies clandestinement plusieurs dizaines de victimes de l'organisation criminelle.

Le colonel des carabiniers et son ami Filippo Costa ont été tués près de la localité de Corleone, à 50 kilomètres de Palerme, dans une région où il est admis qu'« *aucun crime ne peut être commis sans la couverture de la Mafia* », comme l'a écrit *la Stampa*. Or la Mafia s'attaque très rarement aux représentants de l'Etat ou aux forces de l'ordre. *Si le colonel Russo a été assassiné*, c'est que la Mafia se sentait directement menacée, disent aujourd'hui les enquêteurs.

C'est pourquoi M. Martorana, le procureur de la République adjoint chargé de l'affaire, a décidé de revoir tous les rapports écrits depuis quatorze ans par le colonel Russo sur les activités de la Mafia, convaincu que les noms des mandants du double meurtre y sont consignés. Ce travail fastidieux se heurtera sans doute à l'« *omerta* » — la loi du silence. — et il risque d'avorter, faute de preuves, comme dans beaucoup d'enquêtes où apparaît en toile de fond cette Mafia mal définie, mais qui reste pourtant une réalité de la Sicile contemporaine.

(Intérim.)

Turquie

Une polémique sur le choix du commandant des forces terrestres accroît le malaise dans l'armée

De notre correspondant

Ankara. — Un certain malaise règne dans l'armée turque, traditionnellement jalouse de ses prérogatives, en raison des tentatives faites par le gouvernement de M. Demirel pour intervenir dans la nomination et la promotion des officiers de haut rang, lesquelles sont en principe du ressort exclusif des militaires. L'enjeu final de ces divergences est le poste de chef d'état-major, le titulaire actuel, le général Sancar, devant prendre sa retraite en mars 1978.

Conformément aux usages établis et à l'ancienneté, c'est le commandant des forces terrestres qui devait lui succéder. Or le général Ersoz, commandant de la 1re armée qui, en tant qu'officier ayant le plus d'ancienneté, exerce depuis le 13 juillet l'intérim du commandement des forces terrestres, n'a pas encore été nommé définitivement. Son prédécesseur, le général Ersun, avait été mis à la retraite d'office en juin dernier, tant en raison de ses sympathies pour la droite que pour ouvrir la voie au général Ersoz, qui jouit de l'appui de la majorité du haut conseil militaire. *(Le Monde* des 4 juin et 17-18 juillet.)

S'il n'est pas confirmé dans ses fonctions, le général Ersoz sera mis à la retraite d'office le *30 août prochain, en même temps* que les généraux Olcay et Esener, respectivement commandants de la 2e et de la 3e armée, qui auront, eux aussi, atteint la limite d'âge. La loi permet toutefois de maintenir en activité celui des trois officiers généraux qui sera nommé commandant des forces terrestres.

M. Demirel souhaiterait, dit-on, faire nommer à ce poste le général Esener, chef de la IIIe armée, qui lui a témoigné sa loyauté à plusieurs reprises. De plus, la nomination du général Ersoz, *fidèle du général Sancar, donnerait* au haut commandement de l'armée une unité de vues jamais atteinte depuis quinze ans. Or, le souvenir du coup d'Etat de 1960 reste vivace au sein du Parti de la justice.

M. Koruturk, président de la République et ancien amiral, aurait refusé jusqu'à présent de contresigner l'arrêté de nomination du général Esener que lui a soumis le gouvernement, estimant que l'ancienneté du général Ersoz devait lui assurer le poste vacant. Le général Sancar, qui passe pour être hostile à toute immixtion des militaires dans la vie publique, a publié pour sa part une déclaration le jeudi 18 août, affirmant : « *toutes nos activités se fondent sur le principe de l'ordre hiérarchique* ».

Le même jour, M. Ecevit, chef du parti républicain populaire et ancien premier ministre, a demandé, dans une déclaration, que « *l'armée soit tenue à l'écart de toute polémique* ». Il a évoqué « *le malaise persistant dans l'opinion publique* » devant « *les manipulations de certains partenaires* » de la coalition gouvernementale, qui « *souhaiteraient procéder à des remaniements dans l'armée à des fins politiques* », et exprimé l'espoir que le président de la République saura éviter la crise.

En fin de compte, un candidat de compromis pourrait être nommé au commandement des forces terrestres. L'an dernier, lorsque M. Demirel tenta d'imposer à la tête des forces aériennes un général de son choix, contre le candidat de l'aviation, c'est un troisième personnage qui obtint le poste. Quel que soit le nouveau titulaire choisi, une autre affaire risque de susciter un nouveau malaise. En effet on a appris que le général Ogun, commandant le 2e corps d'armée, avait demandé au procureur militaire d'ouvrir une enquête sur les rumeurs relatives à un coup d'Etat avorté en juin dernier, au sujet duquel son nom avait été cité. Le général Ogun vient d'ailleurs d'être mis à la retraite à partir du mois de septembre. L'an dernier, le général Ogun avait été nommé président d'une commission militaire chargée de déterminer s'il y avait eu des officiers parmi les bénéficiaires des pots-de-vin versés en Turquie par la compagnie d'aviation américaine Lockheed. Cette commission n'a toujours pas rendu publiques ses conclusions, mais des rumeurs circulent, selon lesquelles le général « sait quelque chose ». Cependant, on s'attend que le procureur militaire prononcera sous peu un non-lieu dans cette affaire.

ARTUN UNSAL.

CORRESPONDANCE

La Turquie et Chypre

A la suite de la publication de la tribune internationale de M. Athanassiou, secrétaire général de l'association France-Chypre, « Le serment » (le Monde *du 9 août), M. Emre Oztürk, attaché de presse de l'ambassade de Turquie, nous a écrit une longue lettre dont voici l'essentiel :*

« Le conflit de Chypre n'a pas surgi à la suite de l'intervention turque en 1974. Il date de 1963, quand l'administration chypriote grecque a violé la Constitution, pourtant partie intégrante des accords de Zurich et de Londres de 1959, qui avaient donné naissance à la République de Chypre.

» C'est à la suite de la persécution et des massacres subis de la part des Chypriotes grecs que les Chypriotes turcs ont senti la nécessité de se grouper dans des localités relativement sûres.

» L'intervention turque à Chypre en 1974, qui a fait suite au coup d'Etat de Nikos Sampson, mis en œuvre par la junte des colonels, trouve sa légitimité dans le traité de garantie, signé par la Turquie, la Grèce et la Grande-Bretagne, suite aux accords de Londres et de Zurich de 1959. Ce traité stipule que la République de Chypre n'est pas autorisée à s'unir à un autre Etat (article premier), et chacune des trois puissances garantes se réservent le droit d'intervenir afin de rétablir la situation initiale prévue par le traité (art. III).

» La Turquie et l'Etat fédéré chypriote turc, qui ont maintes fois déclaré qu'ils sont en faveur d'une République de Chypre indépendante, organisée sous forme d'une Fédération birégionale avec la participation sur un pied d'égalité, des deux communautés ethniques à l'administration, désirent résoudre le problème par voie pacifique de négociations intercommunautaires.

» L'Etat fédéré chypriote turc a été fondé en *vue d'être intégré* ultérieurement à la Fédération chypriote. La communauté turque de l'île, qui ne saurait rester indéfiniment sans administration et sans gouvernement, a su s'organiser selon les principes démocratiques en se dotant d'un Parlement élu au *suffrage universel* direct et d'un gouvernement formé conformément à la Constitution. L'Etat fédéré chypriote turc n'est pas un Etat indépendant, mais un Etat fédéré. Par conséquent, il n'a jamais été question de reconnaissance par d'autres Etats.

» L'internationalisation ne peut que nuire à l'exploration d'une solution juste et durable. Car les intérêts divergents de divers Etats ajouteraient de nouveaux éléments au problème, déjà assez compliqué.

» Une solution juste et équitable du problème de Chypre ne peut être envisagée sans tenir compte de ces faits. La Turquie ne saurait donc négliger les intérêts légitimes de la communauté turque de Chypre. Quant à l'administration chypriote turque, elle a fait savoir qu'elle n'accepterait pas de formule ouvrant la voie à une nouvelle ère d'humiliation et de domination par les Chypriotes grecs. »

Espagne

Madrid et les autonomistes

(Suite de la première page.)

En effet, les deux partis arrivés en tête aux élections tis arrivés en tête aux élections du 15 juin sont préoccupés par le problème particulier que pose la Navarre, la plus conservatrice des provinces basques. En 1936 la Navarre avait voté contre le statut d'autonomie et s'était jointe au « soulèvement » franquiste, alors que la majorité du peuple basque défendait la légalité républicaine. Socialistes et nationalistes *souhaitent cette fois-ci inclure* la Navarre dans le cadre juridique destiné à rendre au Pays basque ses libertés traditionnelles.

C'est le gouvernement Suarez qui a pris l'initiative d'ouvrir les pourparlers, par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères. M. Marcelino Oreja a fait les premiers sondages auprès des milieux nationalistes à Saint-Sébastien. Le chef du gouvernement est inquiet devant la recrudescence de l'agitation en *Guipuzcoa et en Biscaye, provoquée* par des manifestations en faveur de M. Apalateguy, qui risquent de déclencher de sérieux incidents à Pampelune dimanche prochain. En effet, malgré l'interdiction des autorités, les quatre défilés qui doivent conclure la « *marche pour la liberté* » y ont été maintenus par les organisateurs. M. Suarez souhaite engager des négociations intéressant l'Euzkadi avant le rétablissement de la Généralité de Catalogne, pour éviter, affirme-t-on à la présidence, que les Basques *se sentent* lésés par rapport aux Catalans.

Le rétablissement de la Généralité, gouvernement autonome de la Catalogne, abolie par un décret franquiste en 1938, ne sera peut-être pas proclamé avant le 11 septembre, fête nationale des Catalans. Ce jour avait été considéré comme une date limite pour le succès des négociations entre le gouvernement de Madrid et le président de la Généralité en exil, M. Josep Tarradellas : les uns et les autres souhaitaient éviter en effet que la fête nationale ne donne lieu à des manifestations.

Madrid estime aujourd'hui ne pouvoir se laisser lier par une date, si symbolique soit-elle, sans *donner l'impression* de céder à un chantage. En outre, des problèmes de dernière heure ont surgi, qui ont retardé d'une semaine l'entrevue prévue à Paris entre M. Tarradellas et le négociateur envoyé par Madrid, M. Sanchez Teran.

La principale difficulté tient aux attributions qu'aurait la Généralité dans la phase provisoire qui précédera, au moins pendant un an, la mise en vigueur d'un statut définitif d'autonomie. Le président, M. Tarradellas, exercera son autorité sur les « diputaciones » des quatre provinces catalanes, c'est-à-dire sur des organismes qui sont l'équivalent des conseils généraux français. Une commission mixte sera créée, chargée de transférer peu à peu à la Generalité provisoire les *compétences* exercées actuellement par les « diputaciones ».

Le passage d'une administration à une autre pose des problèmes techniques que Madrid s'efforce de régler avant de reconnaître par *décret-loi* le *principe* d'un gouvernement autonome et de consacrer le retour à Barcelone de M. Tarradellas après trente-huit ans d'exil.

Une fois installé dans l'immeuble de la Généralité, M. Tarradellas formera un gouvernement que tous les partis catalans souhaitent de « *concentration nationale* », c'est-à-dire constitué par des représentants de toutes les formations parlementaires, depuis le Parti socialiste unifié de Catalogne (communiste) jusqu'à l'Alliance populaire, parti néofranquiste représenté à Barcelone par M. Lopez Rodo, ancien ministre du développement. Les soixante-trois parlementaires qui représentent la Catalogne aux Cortès, et qui ont formé au lendemain des élections du 15 juin une assemblée permanente, constitueront alors un Parlement provisoire catalan, en attendant celui qui sortira des élections suivant la proclamation de l'autonomie.

L'assemblée permanente qui a tenu sa troisième réunion le mardi 23 août à Lérida a beaucoup discuté du régime — présidentiel ou parlementaire — de la future Généralité. La majorité des parlementaires souhaitent exercer un contrôle sur le gouvernement de M. Tarradellas, d'autant que celui-ci n'est guère représentatif des préférences de gauche manifestées le 15 juin par l'électorat catalan. Mais il semble que le président de la Généralité soit très soucieux de son autorité : les rivalités mises actuellement en sommeil, pour ne pas gêner les négociations en cours, risquent de ressurgir au lendemain du retour de M. Tarradellas à Barcelone ; elles peuvent compliquer la mise en œuvre d'une autonomie dont les Catalans soulignent *la spécificité tout* en souhaitant qu'elle aide à l'affranchissement des autres nationalités d'Espagne.

CHARLES VANHECKE.

ASIE

Thaïlande

Dix-huit étudiants sont jugés par un tribunal militaire

De notre correspondant

Bangkok. — Le procès de dix-huit étudiants thaïlandais arrêtés lors des sanglants événements survenus le 6 octobre 1976, sur le campus de l'université de Thammasat, à Bangkok, quelques heures avant le coup d'Etat, s'est ouvert jeudi 25 août devant *le tribunal militaire de la capitale*.

Depuis dix mois, les accusés ont vu leur détention régulièrement prolongée en vertu des pouvoirs spéciaux conférés au premier ministre par la Constitution élaborée à la suite du renversement *du gouvernement civil de M. Seni* Pramot. Ils n'ont pas été autorisés à s'assurer le concours d'avocats.

Les chefs d'accusation sont nombreux : « *Activités communistes, incitation à l'émeute, tentative de meurtre, détention d'armes, etc.* ». En outre, six des accusés, dont M. Satham Saengpratum, l'ancien président du Centre national des étudiants de Thaïlande, aujourd'hui dissous, auront à répondre du « *crime de lèse-majesté* » à *l'encontre* du prince héritier.

Les audiences du tribunal militaire permettront-elles de déterminer qui a tiré les premiers coups de feu à partir du campus ? Etait-ce des étudiants armés ? S'est-il agi d'une « provocation » de milieux hostiles aux mouvements, partis et syndicats de la gauche interdits depuis lors et au gouvernement de droite libérale dirigé par des civils ?

Ce point est d'importance capitale car les tirs en provenance de l'université ont déclenché l'irruption *en force sur le campus* des forces de police et de manifestants d'extrême droite. C'est à ce moment, au début de la matinée du 6 octobre, qu'ont commencé les scènes sanglantes au cours desquelles des étudiants ont été battus à mort « par la foule », lynchés, et certains corps brûlés.

La justice militaire avait retenu des charges contre soixante-quatorze personnes. Cinquante et une ont été relâchées. Les Etats-Unis ont officiellement fait des démarches auprès des autorités thaïlandaises pour que les prisonniers politiques soient mieux traités et assistés par des avocats, et pour que le procès soit public.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

● *Le maréchal Tito*, chef de l'Etat yougoslave, est arrivé, mercredi 24 août, à Pyongyang, pour une visite officielle de six jours en Corée du Nord. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Argentine

Trois officiers généraux français mettent en garde le chef de l'État contre les « méthodes peu conformes aux traditions militaires »

Dans une lettre adressée au général Jorge Videla, président de la République argentine, trois généraux français du cadre de réserve, les généraux Becam, ancien commandant de l'école supérieure de guerre aérienne, et Binoche, ancien gouverneur de Berlin, et le vice-amiral Sanguinetti, ancien inspecteur général de la marine, rappellent au chef de l'Etat les dangers de *« la guerre contre la subversion »*. *« Nous savons*, écrivent-ils, *pour avoir nous-mêmes connu de douloureuses expériences, qu'on qualifie parfois de subversion ce qui n'est que divergence politique, normale dans une démocratie. Nous savons que de telles luttes peuvent conduire à utiliser des méthodes peu conformes aux méthodes et aux traditions militaires. Des citoyens sont alors enlevés et disparaissent ; d'autres sont longuement incarcérés, sans être ni condamnés ni inculpés d'aucun délit ; certains sont torturés ; des familles de prisonniers ignorent le lieu de leur détention. »*

Si la description de cette situation est applicable à l'Argentine, la lettre des officiers supérieurs français ne fait pas directement référence à ce pays, sans doute pour ne pas heurter la susceptibilité d'hommes qui ont souvent étudié les méthodes de contre-guérilla dans des manuels d'auteurs français. Certains officiers argentins invoquent, en effet, les *« exemples »* indochinois et algérien en se targuant d'être parvenus à de *« meilleurs résultats »*. Rappelant l'engagement pris par le général Videla de rétablir les institutions démocratiques, les trois officiers généraux français écrivent en conclusion : *« Nous vous faisons confiance et saluons avec espoir ces dispositions d'esprit, mais nous voudrions vous dire notre impatience de les voir se traduire dès que possible par des mesures concrètes d'apaisement... Nous vous demandons instamment de faire en sorte que la République du général José de San Martin ne présente jamais, sous votre présidence, l'image oppressive que donnent ailleurs dans le monde trop de gouvernements militaires. »*

Le fait que les trois officiers supérieurs soient à la retraite et surtout qu'ils soient nettement *« marqués à gauche »* — le général Becam est président de la convention des officiers de réserve pour l'armée républicaine (CORAN), et le vice-amiral Sanguinetti a été candidat aux élections municipales avec l'appui du parti socialiste — peuvent réduire la portée de leur intervention aux yeux des militaires argentins, prompts à dénoncer le *« complot marxiste international »* contre leur pays.

Toutefois, l'armée argentine qui a, au cours des dernières années, multiplié les achats de matériel militaire en France et reçoit une assistance technique directe d'officiers français installés dans les bureaux mêmes de l'état-major, ne saurait rester totalement insensible à cette mise en garde. Pour le général Videla, aux prises avec les *« faucons »* des trois armes, et pour de nombreux chefs militaires en activité ou à la retraite, qui n'osent, de peur de représailles, exprimer leur désaccord sur les méthodes de répression en vigueur, la lettre de leurs collègues français est sans doute un atout. — Ph. L.

Canada

Les élections législatives fédérales pourraient avoir lieu en novembre

Le gouvernement québécois a rendu publiques, mercredi 24 août, les dispositions qui régiront le futur référendum sur l'indépendance du Québec. La campagne électorale durera de trente-cinq à soixante jours, et les dépenses des divers partis seront limitées à un demi-dollar par électeur. La date de la consultation n'est pas précisée. Notre correspondant au Canada nous indique, d'autre part, que les élections législatives fédérales (qui concernent l'ensemble du pays) pourraient avoir lieu dès le mois de novembre et non au printemps prochain, comme on s'y attendait généralement.

De notre correspondant

Montréal. — Sous réserve de développements imprévisibles, les élections législatives fédérales canadiennes auront lieu au mois de novembre. Selon des informations recueillies de bonne source, le principe est désormais acquis, même si la date reste à fixer. Le scrutin pourrait avoir lieu dans la deuxième quinzaine du mois.

Depuis plusieurs mois, on étudiait, dans l'entourage du premier ministre, M. Trudeau, et au sein du parti libéral fédéral, la possibilité d'élections anticipées. L'actuel gouvernement a été élu pour cinq ans en juillet 1974, mais, selon la tradition britannique, le premier ministre peut décider quand il le veut la dissolution du Parlement et la convocation d'élections législatives deux mois plus tard. Plusieurs conseillers du premier ministre et plusieurs ministres étaient, dès le début de l'été, favorables à ces élections, mais M. Trudeau restait réticent.

Attaqué en novembre dernier, lors de la victoire du parti québécois (indépendantiste) aux élections provinciales du Québec, M. Trudeau, qui est au pouvoir depuis 1968, a vu peu à peu sa popularité remonter. Selon un sondage dont les résultats ont été publiés en juillet, 51 % des intentions de vote allaient au parti libéral de M. Trudeau contre 27 % au parti conservateur progressiste, dirigé par M. Joe Clarke, un chef capable de rivaliser avec M. Trudeau. Ayant succédé, en février 976, à la tête du parti conservateur, à M. Robert Stanfield, dont on respectait l'intégrité, mais que l'on jugeait trop vieux et trop terne, M. Clarke, à trente-huit ans, n'a pas encore fait ses preuves. Estimant que les Canadiens sont las des excès de panache et d'agressivité de leur premier ministre, il a voulu se présenter comme un homme simple et conciliant. Il n'est pas parvenu à persuader ses concitoyens qu'il pouvait être un Truman canadien et ceux-ci le considèrent, semble-t-il, avec plus d'amusement que d'intérêt.

M. Trudeau aurait pu cependant craindre une remontée du parti conservateur. Dans un système à deux partis dominants comme celui du Canada, et avec le scrutin majoritaire, un glissement de l'opinion, pour une raison ou pour une autre, peut menacer les situations les mieux assises. C'est ce qui s'est passé aux élections législatives d'octobre 1972, où le parti libéral perdit brutalement quarante-sept sièges, alors que les conservateurs en gagnaient trente-cinq. Les élections de 1974 ont été favorables aux libéraux, et le parti conservateur n'a pas été capable, depuis lors, de reprendre l'offensive sur la scène politique. Il a même perdu aux élections partielles de mai dernier le siège qu'il détenait dans l'île du Prince-Edouard, considérée comme un de ses bastions les plus sûrs...

Le gouvernement québécois va d'autre part faire adopter, dans les prochains jours, sa loi sur les langues et l'éducation, ce qui laisse prévoir une rentrée scolaire houleuse au Québec à cause du mécontentement des anglophones. Quels que soient les griefs que l'on garde contre lui, M. Trudeau a comme premier mérite d'être là, mais aussi d'être francophone. Dans les moments difficiles pour l'unité nationale, les Canadiens ont presque toujours porté un francophone à la tête du gouvernement fédéral. En outre, il semble que le parti libéral ait fait récemment des sondages qui lui ont confirmé que M. Trudeau restait populaire chez les Québécois. Sa personnalité exceptionnelle continue de fasciner un grand nombre d'entre eux même s'ils sont presque instinctivement hostiles au pouvoir fédéral.

ALAIN-MARIE CARRON.

États-Unis

LA MAISON BLANCHE CONFIRME L'EXISTENCE DE SUGGESTIONS « TRÈS LIMITÉES » POUR L'IRLANDE DU NORD

Malgré le démenti apporté mercredi soir 24 août par M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche, l'existence de propositions du président Carter pour aider l'Irlande du Nord a été confirmée de sources proches des milieux officiels à Londres et à Dublin où elles ont reçu un accueil très réservé.

A Londres, un porte-parole du Foreign Office a déclaré, sans autres précisions, que le cabinet britannique avait effectivement eu connaissance du projet américain. A Dublin, on indique que le plan du président Carter a déjà été examiné mardi par le gouvernement et qu'il le sera à nouveau vendredi prochain. Il paraît certain que ce plan accorde une grande place aux questions économiques.

A Washington, M. Jody Powell a démenti qu'il existe un « plan de règlement » de la question d'Irlande du Nord, mais a confirmé que le département d'Etat a préparé des suggestions « très limitées », et qu'il a eu des contacts à ce propos avec Londres et avec Dublin. Il paraît certain, d'autre part, que le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a abordé ce problème avec son homologue britannique, M. David Owen. Selon le correspondant de l'A.F.P. à Washington, le président Carter a demandé à son nouvel ambassadeur à Dublin, M. William Shannon, de voir dans quelle mesure les Etats-Unis pourraient intervenir dans le règlement de la question d'Irlande du Nord.

● *Le gouverneur du Maryland*, M. Marvin Mandel, a été reconnu coupable de trafic d'influence, le mardi 23 août, par le tribunal fédéral de Baltimore. La peine sera fixée le 7 octobre par le président de celui-ci. M. Mandel avait succédé en 1968 à M. Spiro Agnew, l'ancien vice-président de M. Nixon, contraint de démissionner en 1973 pour une affaire semblable. — *(A.F.P.)*

Panama

LE TRAITÉ SUR LE CANAL SERA SIGNÉ LE 7 SEPTEMBRE

Panama *(A.F.P., A.P.)*. — Le président Carter et le général Omar Torrijos, chef du gouvernement panaméen, signeront le 7 septembre prochain le traité aux termes duquel Panama recouvrera en l'an 2000 la souveraineté effective sur la zone du canal. La cérémonie aura lieu à Washington au siège de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.).

M. Carter souhaiterait, en outre, la présence de plusieurs chefs d'Etats latino-américains à la cérémonie de signature. L'accord devra être ratifié par le Sénat américain à la majorité des deux tiers, et à Panama par voie de référendum.

AFRIQUE

Rhodésie

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ESTIME « INTOLÉRABLE » LE PLAN DE RÈGLEMENT ANGLO-AMÉRICAIN

M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, devait quitter Londres jeudi 25 août à destination de Lagos, première étape d'une nouvelle mission anglo-américaine en vue de rechercher un règlement de la question rhodésienne. Il y retrouvera M. Andrew Young, en compagnie duquel il soumettra aux dirigeants africains le plan anglo-américain amendé concernant le transfert du pouvoir à la majorité noire de Rhodésie. Le représentant permanent des Etats-Unis aux Nations unies assiste, en effet, à Lagos, aux travaux de la conférence de l'ONU contre l'apartheid, qui s'est ouverte lundi.

MM. Owen et Young exposeront samedi, à Lusaka, aux chefs d'Etat de *« première ligne »* (Zambie, Tanzanie, Mozambique, Angola et Botswana), les nouvelles propositions anglo-américaines. Le même jour, ils recevront MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, coprésidents du Front patriotique (nationalistes rhodésiens).

Violente attaque contre Londres et Washington

Cependant, à Salisbury, M. Pieter Van der Byl, ministre rhodésien des affaires étrangères, a lancé mercredi une très violente attaque contre Londres et Washington, accusés de vouloir imposer un *« règlement intolérable »*. *« Chaque jour qui passe apporte son lot de nouveaux efforts visant à nous détruire »*, a-t-il dit. *« La fourberie des Anglo-Américains est bien connue. Nous savons sans l'ombre d'un doute, que leur intention est de nous imposer un règlement intolérable avec l'appui des chefs d'Etat de la ligne du front et du Front patriotique. »*

De son côté, l'évêque Muzorewa, leader du Conseil national africain unifié, qui vient de dissoudre le comité central de son parti, a été interpellé, mercredi 24 août, par la police rhodésienne à Salisbury, alors qu'il revenait de Londres. *« Les services de sécurité m'ont demandé si j'avais fait des déclarations selon lesquelles je serai associé à la guérilla »*, a précisé le dirigeant nationaliste. — *(A.F.P., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

SELON JÉRUSALEM

Les Palestiniens auraient triplé leurs effectifs à la frontière libano-israélienne

Israël a démenti, mercredi soir 24 août, les informations selon lesquelles il aurait donné son accord à l'installation dans le Sud-Liban d'unités de la FAD (Force arabe de dissuasion), en remplacement des fedayin palestiniens.

Ces derniers, selon les milieux autorisés israéliens, auraient triplé leurs effectifs dans les régions frontalières, les portant à environ six mille hommes. Plusieurs villages contrôlés par la Résistance palestinienne auraient été transformés en « places fortes ». Interrogé à ce sujet, le ministre libanais des affaires étrangères, M. Boutros, a déclaré qu'il ne disposait d'aucun renseignement confirmant les allégations israéliennes.

De notre correspondant

Beyrouth. — Les ministres syrien et libanais des affaires étrangères, MM. Khaddam et Boutros, ont longuement examiné la situation au Sud-Liban au cours d'uen réunion tenue le mercredi 24 août, à Chtaura, en présence du commandant de l'armée libanaise, le général Khoury, du chef d'état-major de l'armée syrienne, le général Chehabi, et du commandant de la Force arabe de dissuasion au Liban, le commandant Khatib.

M. Khaddam a déclaré à l'issue de la réunion : *« Nous sommes parvenus à une entente pour la mise en œuvre du plan de paix, et les Palestiniens sont pleinement disposés à s'y soumettre (...). Mais l'attitude agressive d'Israël et ses provocations constituent la pierre d'achoppement (...). »*

Le ministre syrien s'est montré, par ailleurs, très pessimiste quant à la convocation de la conférence de Genève cette année ; il a insisté sur le *« fardeau »* financier que constitue pour la Syrie la présence de ses troupes au Liban, qui lui coûte, a-t-il indiqué, 75 à 80 millions de dollars par mois. Il a évité de dire si les contributions des pays producteurs de pétrole couvraient ces dépenses et si Damas allait souscrire, en octobre prochain, au renouvellement du mandat de la FAD (Force arabe de dissuasion) pour une nouvelle période de six mois.

Le chef de la diplomatie libanaise, répondant à une autre question, a assuré la presse qu'il *« n'était pas au courant d'opérations de regroupement palestinien dans le Sud-Liban »*. Il a ajouté : *« Il se pourrait que les Palestiniens, pour des raisons tactiques, aient procédé à des regroupements préliminaires pour préparer leur opération de retrait. Je dis cela sous toutes réserves. L'essentiel est qu'ils appliquent scrupuleusement l'accord intervenu et le calendrier établi. »*

L. G.

Après le conflit égypto-lybien

LE CAIRE ET TRIPOLI PROCÈDENT A UN ÉCHANGE DE PRISONNIERS

L'Egypte et la Libye ont procédé mercredi 24 août à un échange de prisonniers. Les soldats échangés — leur nombre n'a pas été précisé — avaient été arrêtés lors des affrontements armés de juillet à la frontière des deux pays. Le Caire avait fait savoir qu'il détenait douze militaires et trente « saboteurs », tandis que Tripoli indiquait avoir capturé quarante-quatre militaires égyptiens, dont un pilote.

L'échange des prisonniers, qui, sans sceller une véritable réconciliation, marque néanmoins le début d'un dégel entre Tripoli et Le Caire, serait suivi, selon l'Agence de presse du Moyen-Orient, d'une rencontre entre responsables libyens et égyptiens, le samedi 27 août, dans la ville égyptienne frontière de Salloum.

DIPLOMATIE

Pretoria envisage toujours de signer le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

déclare M. Vorster

De notre correspondante

Johannesburg. — *« Je souhaite dire, avec tout le sérieux possible et en toute humilité, que si le monde continue à jouer un double jeu, il arrivera un moment où l'Afrique du Sud, si petite soit-elle, dira : cela suffit, nous nous moquons de vos menaces. »* A l'occasion de son discours de clôture du congrès du parti national pour la province du Cap, mercredi 24 août, le premier ministre, M. John Vorster, a répondu aux déclarations de l'Union soviétique, des Etats-Unis et de plusieurs pays européens, dont la France, s'inquiétant de possibles explosions nucléaires. *« Nous ne cessons de réaffirmer que l'Afrique du Sud défend l'idéal d'une énergie nucléaire utilisée à des fins pacifiques »*, a-t-il déclaré, avant d'accuser à son tour le monde extérieur d'avoir permis l'exclusion de son pays de l'Agence internationale pour l'énergie atomique.

« Nos savants ont mis au point un procédé d'enrichissement de l'uranium. Nous l'avons offert à des pays pacifiques et à d'autres, pour une utilisation pacifique. Mais nous avons été ignorés.

» En juillet dernier, bien que nous soyons un grand producteur d'uranium, que nous ayons développé notre propre procédé d'enrichissement, et que nous soyons membre fondateur de l'Agence internationale pour l'énergie atomique, nous avons été exclus de celle-ci et remplacés par l'Egypte... »

Malgré tout, a ajouté le premier ministre, l'Afrique du Sud continue à envisager de signer le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et serait prête à en discuter avec les Etats-Unis, qui pressent Pretoria d'agir en ce sens... *« Mais, au moment des discussions, nous demanderons aux Etats-Unis quelles assurances ils possèdent sur l'adhésion des autres pays au traité. »*

Citant les puissances atomiques n'ayant toujours pas signé le traité, le ministre a observé une pause après avoir prononcé le nom de la France et a commenté : *« Toi aussi Brutus... »*

M. Vorster a également interpellé les Etats-Unis pour souligner le fait que ceux-ci n'ont pas encore fourni à l'Afrique du Sud le combustible nucléaire commandé il y a deux ans et payé en temps voulu, *« cela malgré la promesse que les résidus du combustible consommé seraient renvoyés aux Etats-Unis »*.

M. Vorster a, d'autre part, indiqué publiquement les grandes lignes du projet de modification de la Constitution (*le Monde* du 23 août) : *« Les grandes lignes seulement, car les discussions se tiennent à huis clos avec les Métis et les Indiens »*, a-t-il précisé.

Il y aura, si le plan est adopté, trois Parlements : un pour les Indiens, un pour les Blancs et un pour les Métis. Chaque communauté aura son propre premier ministre et son cabinet. *« Le Sénat, tel qu'il existe actuellement, devra donc disparaître »*, a dit M. Vorster. *« Les Parlements auront des pouvoirs exclusifs en ce qui concerne les affaires de leur communauté. »* Toutes les autres affaires seront traitées par un conseil de cabinet. Chaque Assemblée sera avertie des intentions du conseil et pourra donner son avis. *« Un président de la République sera élu par un collège électoral formé de membres des différentes Assemblées. Il sera président du conseil de cabinet et prendra une part active à la vie politique. »*

Un conseil d'experts est également envisagé. Il n'aura pas de pouvoir législatif, et ses membres ne devront pas être des représentants de partis politiques. *« Ils donneront des conseils aux Parlements et au président »*, a expliqué M. Vorster.

L'opposition blanche a déjà manifesté à plusieurs reprises son hostilité à un projet qui n'inclut pas les Noirs urbanisés. Le Progressive Reform Party attaque plus précisément le gouvernement sur la procédure suivie.

Les Africains ont, dès le premier jour, fait savoir qu'ils condamnaient une solution qui rejette la majorité de la population sud-africaine.

L'opposition gagne également les Métis et les Indiens. Après un premier mouvement en faveur de l'initiative gouvernementale, le parti travailliste métis de M. Sonny Leon et du révérend Hendricks demande, en effet, que les Noirs soient inclus dans le projet.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● RECTIFICATIF. — Dans notre article sur le développement nucléaire en Afrique du Sud (*le Monde* du 24 août), nous avons indiqué par erreur que le contrat pour la construction par la France d'une centrale à Koeberg (province du Cap) avait été conclu en 1973. Il l'a été, en fait, en 1976.

Les pudeurs de Churchill

Une légende tenace veut que Roosevelt et Staline se soient partagé l'Europe, sinon le monde, à Yalta, en février 1945. En réalité, s'il y a eu partage à l'époque — en dehors de l'accord soviéto-américain sur le Japon, qui est dans le domaine public — il n'a porté que sur les Balkans et il a été l'œuvre de Staline et de Churchill, à Moscou, le 9 octobre précédent.

Sir Winston raconte avec quelque embarras dans ses Mémoires la discussion au cours de laquelle il s'entendit avec le généralissime sur le pourcentage d'influence que chacun des deux gouvernements reconnaissait à l'autre dans chacun des pays intéressés. Pour avoir les mains libres en Grèce, il avait pratiquement abandonné la Bulgarie et la Roumanie à l'U.R.S.S. L'influence devait être à égalité en Hongrie et en Yougoslavie. Pologne et Tchécoslovaquie n'étaient pas comprises dans l'arrangement.

Churchill, dans son livre, présente l'accord avec Staline comme provisoire. Un ouvrage qui vient de paraître aux Etats-Unis sous le titre *Shattered peace (la Paix brisée)* aux éditions Houghton Mifflin et dont rend compte le *Washington Post*, montre qu'à aucun moment Churchill n'avait donné à comprendre à son vis-à-vis que c'est ainsi qu'il envisageait les choses. L'auteur, M. Daniel Yergin, a eu accès aux minutes de la conversation qui se trouvaient dans les archives personnelles de lord Ismay, alors chef d'état-major de Sir Winston, et celles-ci ne laissent aucun doute à ce sujet. De même Churchill n'a-t-il jamais mis au courant Roosevelt de ce qui s'était passé.

Curieusement, le compte rendu de la réunion du 9 octobre 1944 ne figure pas dans les archives diplomatiques britanniques. Or, on peut difficilement mettre en doute que l'accord conclu ce jour-là, et que Staline a respecté au moment de la guerre civile grecque, a lourdement hypothéqué les négociations de Yalta qui, dans l'esprit de Roosevelt, visaient non pas à diviser l'Europe, mais à créer, sous la surveillance des trois Grands, un monde de « nations » véritablement « unies ». — A. F.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● UN RESEAU D'ESPIONNAGE travaillant pour le compte des services secrets polonais aurait été découvert dans le Palatinat, annonce le journal *Die Rheinpfalz*, de Ludwigshafen, se référant à des sources militaires américaines. Une arrestation aurait été opérée, et des diplomates polonais seraient impliqués dans cette affaire. —

Inde

● M. BANSI LAL, ministre de la défense dans le dernier gouvernement de Mme Gandhi, arrêté mardi 23 août et accusé de détournement de fonds importants, a été remis en liberté sous caution, mercredi, pour raison de santé. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● « L'AMI DES RACISTES A EU CE QU'IL MERITAIT », écrit mercredi 24 août le journal malgache *Basy-Vava*, en commentant l'épilogue tanzanien de la visite de M. Louis de Guiringaud en Afrique australe. Sous une forme ou sous une autre, la presse de Tananarive reprend actuellement ce thème et cite largement les déclarations en ce sens du président tanzanien Nyerere. *« Quoi qu'il arrive*, écrit pour sa part le journal *Imongo Vaovao*, *ce voyage du ministre français des affaires étrangères a montré que l'Afrique progressiste n'appréciait pas la politique de la France. »* — *(A.F.P.)*

POLITIQUE

Bulletin de santé de l'administration française

L'administration n'est pas « malade », mais elle est devenue « vulnérable ». L'Etat est souvent ingrat envers ses fonctionnaires et, surtout, l'abandon de la distinction entre la carrière politique et la carrière administrative est gros de conséquence. (« Le Monde » des 24 et 25 août.)

*La première conséquence du mélange entre carrière politique et carrière administrative a été un bouleversement du mécanisme des délibérations gouvernementales. La séparation des carrières mettait en œuvre une concep*tion psychologique dont la valeur avait été démontrée sous tous les régimes. Elle assurait la collaboration au service d'une même cause de deux tempéraments opposés. Animés par un idéal, gardant néanmoins le contact avec l'homme de la rue, les politiques avaient mission de définir ce qui était souhaitable, conforme à l'équité et au progrès.

III. — Vers une « guerre de religion » ?

par GILBERT DEVAUX

Les problèmes étant ainsi posés, les hauts fonctionnaires, se fondant sur leur expérience et sur l'avis de leurs experts, avaient mission de trouver des solutions pratiques en harmonie avec les ressources du pays et avec les structures permanentes de la société. Tout le monde savait que la décision finale appartenait au pouvoir politique et à lui seul. Il y avait cependant d'abord, une discussion conduisant parfois à une sorte de « transaction ». Pour apprécier l'intérêt d'une telle procédure, il faut comprendre — trop de Français l'ignorent — qu'il existe presque toujours une incompatibilité naturelle entre les notions de justice et de progrès d'une part, de simplicité et de rendement d'autre part. Dans ces domaines, le meilleur choix est rarement la « pureté » ou l' « efficience », c'est souvent le « juste milieu ».

Que résulte-t-il de la suppression de ce mécanisme de délibération ? Avec la fusion — déjà pratiquement réalisée au niveau des cadres supérieurs — entre le personnel politique et le personnel administratif, les départements ministériels sont organisés désormais à l'image d'une armée. Entre le ministre (au sommet) et les chefs de service, le groupe des membres du cabinet assurait naguère une bonne communication dans les deux sens. Il exerçait en quelque sorte une fonction d'interprète entre le politique et l'administratif. Aujourd'hui, démesurément grossi, il joue le rôle d'un état-major qui parle au nom du chef et peut agir à la place des bureaux. Les directeurs se plaignent de ne pouvoir s'entretenir personnellement avec le ministre et d'être informés « pour exécution » de certaines décisions essentielles. Même lorsque intervient la discussion traditionnelle, celle-ci ne peut avoir la même signification qu'autrefois. Le bon ministre-fonctionnaire peut estimer utile de convoquer ses subordonnés, mais il pense qu'il a les mêmes qualifications que ses anciens collègues pour comprendre et pour résoudre les problèmes qui sont posés.

En réalité, le ministre-fonctionnaire est isolé. Et je crains que cet isolement ne soit à l'origine de la plupart des erreurs techniques commises au cours des dernières années dans la préparation de diverses réformes et dans le choix de certains investissements. Lorsque j'essaie de comprendre de telles erreurs, j'ai le sentiment *que la décision a été prise* tantôt par un homme politique qui avait une connaissance insuffisante de la pratique administrative, tantôt par un fonctionnaire manquant d'intuition politique. J'ai parfois aussi la conviction qu'on a voulu trop bien faire, trop vite, et qu'on apprécie mal ce qui est réalisable immédiatement à un prix raisonnable et ce qui *ne l'est pas.*

Je constate, par exemple, que des réformes mises en œuvre par mes anciens services, grâce à d'importantes simplifications, appliquées pendant trente ans à la satisfaction générale, sont reprises pour être portées à un tel niveau de perfection — et de complexité — qu'on ne parvient plus à les exécuter. Les critiques attribuent volontiers les défaillances du pouvoir à une insuffisante concertation ; ils se trompent ; il n'y a jamais eu autant de concertation du gouvernement avec les parlementaires, les syndicats, les journalistes et les électeurs, avec les usagers, les consommateurs, les producteurs de toutes catégories, avec les enfants, les adultes et les vieillards. La seule concertation qui fait actuellement défaut est celle du *« Roy avec les bourgeois de son service ».*

Politique partout

Le lien d'origine qui existe désormais *entre le personnel politique et* le personnel administratif a une deuxième conséquence. Il introduit la politique sous tous ses aspects dans le fonctionnement des services de l'Etat.

Sous la IIIe et la IVe République, les fonctionnaires, comme tous leurs concitoyens, pouvaient s'intéresser aux problèmes politiques, exprimer *leur opinion, adhérer à un parti. Ils* n'en étaient pas moins tenus, comme tous leurs concitoyens, d'exercer leur profession dans un climat de « neutralité politique ». De surcroît, ils reconnaissaient que le caractère public de leur fonction les obligeait à observer une certaine réserve dans les combats électoraux et à se tenir à distance des « extrêmes ».

Sous la Ve République, la neutralité n'a pu être maintenue. Pouvait-on demander à des cadres supérieurs, apprenant que les meilleurs d'entre eux occupaient des postes de ministre, de secrétaire d'Etat ou de parlementaire, constatant que de tels emplois — et non plus seulement les hauts emplois administratifs — étaient devenus l'objectif normal de carrière de leurs camarades, de ne pas s'engager clairement sur le terrain politique ? Au même instant — je l'ai noté déjà, — le mouvement syndical poussait les cadres moyens dans la même voie. Désormais, à tous les niveaux, il fallut que chacun choisisse entre l'idéal de droite et l'idéal de gauche, ou l'une des variantes.

Le jeu de la politique ne pouvait s'arrêter là. Il suppose non seulement l'approbation d'une doctrine, mais aussi l'appartenance à une équipe. Il était naturel que les ministres s'inspirent de cette appartenance pour constituer leurs propres équipes. Ils l'avaient toujours fait pour désigner les membres de leur cabinet ; *ils furent progressivement* amenés à le faire pour attribuer certains postes-clés de l'administration centrale et des entreprises nationales. *Peut-on parler d'abus, de favoritisme, d'injustice ?* Ce ne serait pas logique. Il est normal de prendre en considération toutes les qualités d'un fonctionnaire pour orienter sa carrière. Puisqu'on admet qu'il peut être amené à exercer des fonctions politiques, comment pourrait-on ne pas tenir compte de ses qualités et de ses lacunes politiques, *ainsi que de son appartenance ?* Il faut reconnaître cependant que cette politisation progressive d'un certain nombre de postes de haute responsabilité a créé un climat fâcheux d'instabilité et d'insécurité. D'autant que le pouvoir a accentué — plus ou moins consciemment — cette tendance en accélérant, par des modifications statutaires, *la rotation des postes de* niveau élevé.

Je souligne que jusqu'ici, dans ses effets, la pénétration de la politique à l'intérieur de l'administration n'est pas allée plus loin. L'avancement des petits et moyens cadres dépend, comme par le passé, de considérations humaines et techniques, indépendamment de toute appartenance *politique ou syndicale. Nous sommes* loin des régimes de certains Etats américains, où chaque renouvellement électoral est suivi d'un renouvellement complet du personnel administratif. Nous sommes plus loin encore des régimes africains, où les fonctionnaires n'appliquent pas la loi de la même façon, selon que leurs interlocuteurs (contribuables *ou usagers) appartiennent ou non au* parti gouvernemental — ou au parti unique qui domine l'Etat. Le seul fait qu'une pénétration politique limitée ait produit une sorte d'ébranlement et qu'une pénétration plus profonde ait conduit des pays étrangers à une situation qui serait pour la France un véritable cauchemar, montre cependant que le problème de la *politisation de la fonction publique* est sérieux et pourrait, dans certaines hypothèses, devenir grave.

La « règle d'or »

Je ne quitte pas le domaine des hypothèses en abordant la troisième conséquence de la fusion de la carrière politique et de la carrière administrative. J'évoque cette troisième conséquence avec un peu d'hésitation, car elle n'est établie jusqu'ici par aucun fait concret — seulement par des indices et par des manifestations verbales, — avec beaucoup d'inquiétude aussi, car elle porte atteinte à un principe politique fondamental sur lequel repose l'unité du pays.

La règle d'or qui ne me paraît plus respectée avec autant de fidélité qu'elle le fut pendant quatre siècles peut s'énoncer ainsi : « Un homme d'Etat doit toujours être conscient que le plus grand danger qui menace la France est le déclenchement d'une guerre de religion. »

Les historiens reconnaîtront que je n'exagère pas en parlant d'une « règle d'or ». La plupart observent qu'en dépit de querelles intestines éphémères, la France est une nation solide, homogène, capable d'opposer une admirable résistance à un péril extérieur ou à une calamité intérieure. La plupart ajoutent cependant qu'elle est affligée d'une faiblesse spécifique très particulière. Dans l'hypothèse d'une controverse idéologique qui dépasse un certain seuil passionnel, elle se casse en deux. Le résultat est terrible. Les deux moitiés se retournent l'une contre l'autre, se haïssent, s'excommunient, se combattent et cherchent à s'anéantir — par les armes s'il le faut. Cet aspect du *Mal français* que M. Peyrefitte a décrit lui aussi dans un de ses chapitres, ressemble à une blessure profonde dont la cicatrice risque périodiquement de s'ouvrir et que les gouvernants les plus habiles ne parviennent alors malaisément à refermer — par la conciliation ou par la force — qu'après des décennies d'autodestruction.

Cette source de fragilité de la *société française, tous les hommes* politiques de l'ancienne école la connaissaient bien. Ils en mesuraient l'importance par expérience, par contact avec leurs électeurs et par une sorte d'intuition collective. En période normale, ils prévenaient toute « dramatisation » de leurs querelles en se conformant à un code de courtoisie qui — contrairement à ce que *certains de leurs contemporains pensaient* — n'était pas une simple manifestation d'hypocrisie ou de cynisme — par exemple, lorsque les parlementaires de partis extrêmes, après s'être violemment opposés en séance publique, se rencontraient à la buvette de l'Assemblée nationale, se serraient la main, s'asseyaient *autour d'une même table et se tutoyaient.* En période de crise, ils accordaient à tout ce qui pouvait maintenir l' « unité » une priorité absolue. J'ai été témoin, notamment en 1940, à Bordeaux, et en 1958, à Paris, de scènes poignantes au cours desquelles les meilleurs d'entre eux se considéraient comme tenus de prendre d'énormes risques pour conserver une chance ultime d'éviter un déchirement national. En ces instants, ils acceptaient de sacrifier pour cette chance très faible et très incertaine leur doctrine, leur avenir personnel et leur honneur devant l'histoire. Ils savaient, en effet, que lorsque la très probable rupture se produit, ceux qui ont tenté jusqu'au bout de l'éviter sont repoussées, méprisés et maudits par les deux camps. Et, au cours des discussions, la même expression revenait fréquemment sur leurs lèvres comme un signal de détresse : *« Ne pas casser la France en deux. »*

Les fonctionnaires civils étaient moins convaincus de la valeur du principe ; les militaires moins encore. Ils étaient habitués à participer aux transactions que le pouvoir politique leur demandait, mais, lorsqu'on leur laissait la responsabilité de la décision — comme ce fut le cas à Vichy en 1940, — ils étaient enclins à penser qu'il n'existe qu'une solution valable et que, éventuellement, il faut imposer celle-ci à ceux qui ne l'approuvent pas. L'hypothèse d'un *déchirement du corps social* leur paraissait un peu romanesque. L'administration n'avait-elle pas survécu — au prix d'une neutralité politique qui leur semblait aller de soi — à tous les changements de régime, en assurant la continuité du pays ?

« Tu quoque fili »

Que feront demain nos hommes d'Etat issus de la fonction publique si les polémiques concernant le « changement de société » atteignent une intensité explosive ? Suivront-ils, en définitive, la tradition des politiques ou celle des fonctionnaires ? Je n'aime pas les entendre répéter — à droite comme à gauche — qu'ils sont seuls à détenir la « vérité révélée », que leur doctrine (qu'il convient d'accepter dans sa totalité comme un dogme) est incompatible avec celle de l'adversaire, que celui-ci, enfin, doit être exclu de la gestion de la communauté — par les moyens légaux si possible, et par d'autres moyens de pression s'il le faut. Certes, la guerre de religion n'est pas déclarée, mais, dès maintenant, les Français sont quotidiennement mis en demeure de choisir entre le paradis et l'enfer.

Je me surprends parfois à redouter aussi qu'avant de se précipiter l'une contre l'autre, les deux moitiés de la France se mettent d'accord pour essayer de détruire la grande machine que leurs pères ont construite pour les obliger à vivre ensemble. Le fait nouveau, ce n'est pas que la forteresse administrative soit assiégée — quand ne l'a-t-elle pas été ? — c'est que les attaques viennent de partout à la fois et aussi de l'intérieur. Les régiments de la garnison parlent de se battre entre eux et rêvent de détruire le donjon financier qui, derrière les épaisses murailles du Louvre, maintient encore une coordination. Tous les organes d'informations sont alimentés par les plaintes que les départements ministériels articulent ainsi les uns contre les autres — et tous contre la Rue de Rivoli. Pis encore, d'anciens ministres accusent d'incompétence l'administration qu'ils ont commandée pendant plusieurs années, recommandant ouvertement de l'affaiblir ou de la condamner. Et personne n'ose plus leur dire : *« Tu quoque, fili ! ».*

De tels comportements ne sont pas seulement inélégants et déplaisants. Ils témoignent d'un changement de déontologie politique qui ne peut s'expliquer lui-même que par le changement de nature du personnel politique.

A mon avis, le diagnostic tel qu'il *vient d'être formulé doit normalement* conduire à préférer la médecine à la chirurgie. L'administration française est en présence — ce n'est pas la première fois — d'une épreuve. Elle doit apprendre à surmonter celle-ci par des réformes progressives, comportant sans doute des mesures d'assouplissement, de déconcentration — voire de décentralisation. *Mais pour venir à bout* d'un état de fatigue, il n'est certainement pas nécessaire de prendre le risque d'un nouveau choc, en portant délibérément atteinte à un principe structurel fondamental — la centralisation — qui, au demeurant, est en harmonie avec le principe fondamental d'organisation de la nation française.

FIN

● *Les radicaux de gauche* se sont joints au parti communiste, à la municipalité d'Ajaccio et aux bonapartistes, et appellent, à leur tour, à un rassemblement, le 9 septembre, jour anniversaire de *la libération de la Corse en 1943.*

Les quatre parlementaires radicaux de gauche de la Corse (MM. Nicolas Alfonsi et Jean Zuccarelli, députés, Jean Filippi et François Giacobbi, sénateurs), *« conscients d'exprimer le sentiment général de la population contre la violence et le séparatisme »*, souhaitent qu'un caractère solennel soit donné au trente-quatrième anniversaire de la libération de la Corse, *« première terre française libérée du fascisme et de l'occupation étrangère ».*

Libres opinions

LE SECRET ET L'EXCEPTION

par JACQUES ELLUL (*)

DANS le rapport du comité d'étude sur la violence, présidé par M. Peyrefitte, une recommandation peut paraître spécialement importante, celle qui vise l'attitude de l'administration comme facteur incitateur à la violence. Il ne s'agit pas de la police, mais bien de l'administration en général, à qui devra être recommandé fermement de cesser les voies de fait et abus de droit. Sont visés tout particulièrement le secret et l'inapplication des règles qui devraient s'imposer à elle. Il ne s'agit pas non plus de tendances bureaucratiques (lenteur !) ni « technocratiques », mais bien d'une attitude qui se généralise dans tous les services qui veulent devenir plus efficaces. Et le double aspect que prend maintenant cette recherche de l'efficacité, c'est l'aspect du secret et celui de l'exception.

* * *

A un moment où l'on parle davantage de participation, et où, manifestement, beaucoup de citoyens souhaitent être consultés sur un nombre croissant de questions de « petite » politique, l'administration s'enferme de plus en plus dans le secret. Il faut pour tous les travaux du type des installations nucléaires, une enquête locale, une enquête préalable à toute demande de déclaration d'utilité publique. Il faut, pour l'établissement des plans d'occupation des sols, une mise à la disposition du public des projets, et il *faut recueillir les observations de l'opinion.* Il faut, pour tous les projets importants d'implantation en milieu naturel, une enquête d'impact écologique, il faut l'établissement de cahiers des charges pour les entreprises risquant de présenter un certain danger...

Il faut... mais à l'égard de toutes les précautions prises par le gouvernement, de toutes les limitations imposées par la loi, l'administration concernée agit avec le plus profond mépris. On met les plans à disposition du public pendant un délai dérisoire et souvent situé au plus mauvais moment (j'ai des exemples de POS mis à disposition entre le 25 juillet et le 8 août, ou bien du *23 décembre au 6 janvier...). On met la plus grande mauvaise* volonté dans les bureaux pour livrer les plans. L'enquête d'impact écologique se fait difficilement et le plus remarquable c'est que souvent l'administration entreprend les procédures d'exécution du projet bien avant que les résultats de l'enquête (qui ne peut pas durer moins d'un an) soient déposés, comme si, de toute façon, ils devaient impérativement être favorables.

Les enquêtes locales n'ont pas lieu (comme à Creys-Malville). L'enquête préalable à toute déclaration d'utilité publique ne comporte aucun renseignement utile (comme pour la zone industrielle du Verdon, où rien ne permettait aux intéressés de connaître ne serait-ce que les grandes lignes des ouvrages projetés, et cela en dérogation formelle au décret du 6 juin 1959 qui prévoit les pièces précises que doit comporter le dossier). De même, l'enquête concernant l'installation de Braud-et-Saint-Louis a été parfaitement dérisoire. Les cahiers des charges (comme celui du port autonome pour la zone industrielle du Verdon) sont rédigés de telle façon qu'ils permettent tout et n'importe quoi : ainsi *« en fonction des demandes présentées par les industriels et des plans de leur exploitation, des lots industriels seront aménagés... » !*

Et pour tous les projets, *l'administration refuse constamment* de fournir les éléments d'information au public concerné. Ainsi, la mission d'aménagement de la côte aquitaine, qui remplace l'information utile par une propagande luxueuse et un effort de manipulation des populations. Le secret règne partout. Et ce n'est pas la loi concernant les associations habilitées à participer aux travaux administratifs qui y changera grand chose : c'est l'administration elle-même qui se choisira les associations qui lui conviennent ! Or, tant qu'il s'agissait de modestes entreprises et expropriations, le secret n'était pas très important ; maintenant, il n'est plus tolérable. Placer les citoyens devant les décisions *prises* et en *face* des bulldozers commençant les grands travaux (parfois sur des terrains privés avant que l'expropriation ne soit effectuée !), c'est la voie de fait caractérisée. Mais rien ne s'ensuit !

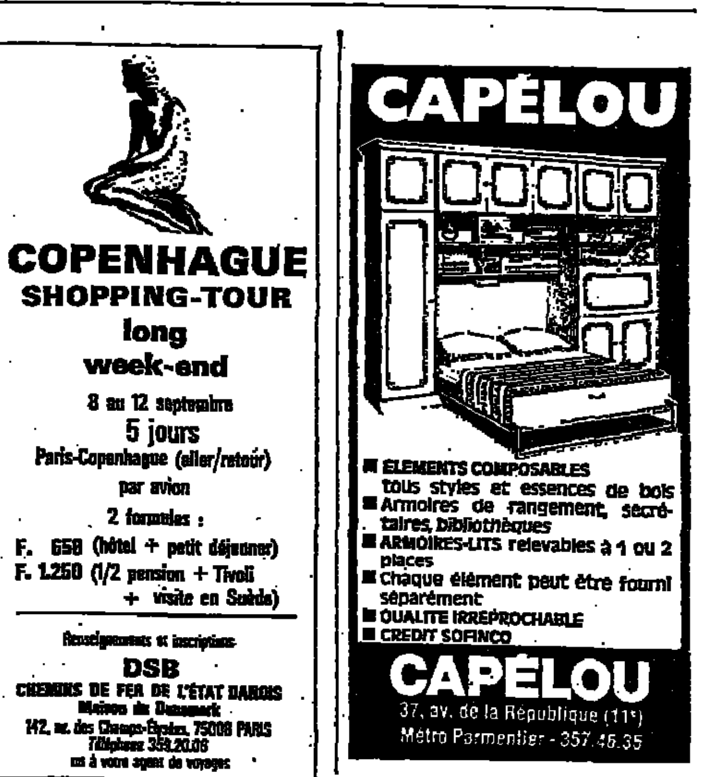
Le secret interdit le recours, sauf à appeler recours les procédures, délais, etc. Mais le secret n'est que l'un des aspects de l'entreprise administrative, l'autre est la dérogation. On peut dire que chaque fois maintenant qu'en urbanisme, ou pour l'aménagement du territoire, ou l'installation d'établissements dangereux, il est prévu des règles strictes, aussitôt chaque administration se précipite pour obtenir une exception pour son cas, une dérogation. On obtient dérogation pour l'enquête d'impact écologique, par exemple. Il est prévu de ne plus construire en zone fragile (dunes, rives de lacs), mais aussitôt dérogation (sauf lorsque les travaux font partie d'un plan d'ensemble qui a reçu un commencement d'exécution, par exemple). Autrement dit la décision gouvernementale ne sert strictement plus à rien.

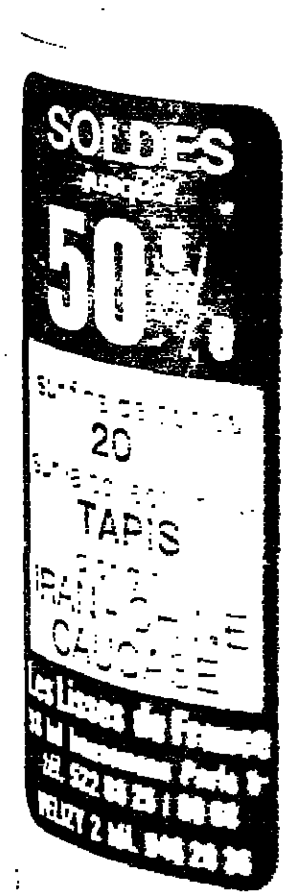
* * *

Je dis que ce double mécanisme de la dérogation et du secret font de *l'administration le véritable mécanisme oppressif de notre* société française. Nous avons souvent protesté contre le caractère autoritaire, totalitaire de l'Etat : maintenant le pouvoir central paraît bénin à côté de l'autoritarisme administratif, qui est le véritable ennemi (car un changement de gouvernement ne modifiera en rien ces comportements maintenant bien établis). Et je dis que c'est ce mépris des lois et des citoyens qui engage ceux-ci à la violence. Que voulez-vous faire quand il n'y a plus aucun recours ? Quand on sait que notre vie va être bouleversée, dans ses biens, son lieu d'habitation, par une administration à l'égard de qui on n'a aucune prise, qui n'écoute rien, *contre qui il n'y a aucun appel, même* juridique. Car les tribunaux administratifs ne sont plus la garantie du citoyen qu'ils ont pu être autrefois.

Et voici que, lorsque, sans violence, des citoyens agissent de façon assez ferme pour que l'abus administratif apparaisse, c'est eux qui sont emprisonnés, non pas l'administration qui est sanctionnée. Par exemple, dans l'affaire de Braud-et-Saint-Louis, un groupe s'est emparé du dossier et du registre d'enquête d'utilité publique (prise et rejet d'eau de la centrale nucléaire) pour faire apparaître le caractère fallacieux de l'enquête et ouvrir un débat public. Ses membres ont été aussitôt arrêtés. Quelle garantie le citoyen pourra-t-il avoir dans ces conditions ? Il faut appeler à la plus grande vigilance. Les citoyens doivent recevoir toutes informations nécessaires pour se faire une opinion. Sur les projets concernant la transformation de leur vie, l'action par représentants n'est plus suffisante. Il faut que chacun puisse donner effectivement son opinion. Et si la Constitution ne permet pas de référendum sur les affaires d'énergie nucléaire, par exemple, eh bien, il faut changer la Constitution.

(*) Professeur à l'université de Bordeaux-I.





L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

M. Jospin : le P.S. estime que les bases générales d'un accord ont été dégagées

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré mercredi après-midi 24 août : « *Depuis la conclusion, le 28 juillet dernier des travaux du groupe des quinze chargé de préparer l'actualisation du programme commun de gouvernement de la gauche, le parti socialiste estime que, selon les termes du communiqué commun publié le même jour, les bases générales d'un accord ont été dégagées.* »

M. Jospin a ajouté : « *Le parti socialiste prend acte de l'accord donné le 23 août par le parti communiste pour que la réunion « au sommet » se tienne à bref délai. Il s'en félicite d'autant plus que le parti communiste, par son attitude ces dernières semaines, a pu faire douter de sa volonté d'aboutir.*

» *Le groupe des quinze a accompli un travail précis et positif, des points d'accord ont été dégagés sur de nombreuses questions. On peut penser qu'au sommet les divergences mineures seront réduites aisément. Quant aux problèmes les plus importants qui restent en suspens, chacun sait bien qu'au point où nous en sommes ils ne peuvent être réglés qu'au plus haut niveau de responsabilité politique.* »

En réponse aux questions des journalistes, M. Jospin a précisé que les contacts entre partis signataires du programme commun se poursuivent. Il a affirmé, à titre d'exemple, que lundi, M. Louis Mermaz a rencontré M. Charles Fiterman mercredi, un entretien a eu lieu entre MM. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., et Jean-Pierre Cot, membre du comité directeur du P.S., député de la Savoie, tous deux spécialistes des problèmes de politique étrangère.

M. Jospin a également souligné que, contrairement à ce qu'a affirmé le bureau politique du parti communiste français, il n'y avait pas eu remise en cause de l'accord intervenu le 28 juillet au sein du groupe de travail chargé de l'actualisation du programme commun. « *Il n'y a pas eu rupture unilatérale de cet accord*, a-t-il précisé, *car il n'a jamais été dit qu'il y aurait de nouvelles discussions pour réduire ou éliminer les divergences. Il ne s'agissait que de contacts en vue de préparer avec efficacité la réunion « au sommet ».*

« *Nous pensions que les bases d'un accord avaient été dégagées fin juillet et nous sommes surpris que ces bases d'accord n'apparaissent pas évidentes à tous.* »

M. RENÉ PIQUET : stupéfaction.

M. René Piquet, membre du secrétariat du parti communiste, a répondu mercredi en début de soirée au dirigeant socialiste. Il a déclaré :

« *C'est avec stupéfaction que nous prenons connaissance des dernières déclarations de Lionel Jospin.*

» *Le secrétaire national du parti socialiste déclare que selon les termes du communiqué publié le 28 juillet « les bases générales » d'un accord ont été dégagées ».*

» *C'est inexact. Cette phrase ne figure pas dans le communiqué commun.*

» *Sa déclaration contient d'autres inexactitudes. Ainsi, Lionel Jospin affirme que « les contacts » se poursuivent ».*

» *Il n'en est rien. S'il est vrai qu'une rencontre a eu lieu lundi dernier, c'est précisément à cette occasion que Charles Fiterman a enregistré l'information de Louis Mermaz selon laquelle le parti socialiste se refuserait à poursuivre toute véritable discussion jusqu'à la réunion « au sommet ».*

» *Quant aux autres « rencontres », dont parle Lionel Jospin, elles sont purement et simplement imaginaires.*

» *Il est effarant de constater qu'un responsable national du parti socialiste puisse procéder ainsi. Et il est paradoxal d'affirmer, comme le fait Lionel Jospin, que c'est le parti communiste français « qui par son attitude » fait douter de sa volonté » d'aboutir ».*

» *Pour sa part, le parti communiste, soucieux des intérêts de l'union, préoccupé de conduire le débat avec sérieux et sérénité, se refusera à recourir à de telles méthodes.* »

M. Rocard : il suffit de prendre le pouvoir où il est c'est-à-dire au sommet

Pour M. Rocard, M. Marchais « *s'est permis de déformer grossièrement les propositions du parti socialiste* » qui se trouve « *tout bonnement accusé d'avoir accepté dans le programme commun les principes de nationalisation et d'un impôt sur le capital pour des raisons inconnues et sans rapport avec la volonté d'apporter des remèdes à la situation économique... C'est une imputation inadmissible* ».

Dans un article publié le 25 août par *le Matin*, M. Michel Rocard, secrétaire national du P.S., répond à la « lettre ouverte » adressée le 22 août par M. Georges Marchais à M. Roger Priouret dans laquelle le secrétaire général du P.C.F. avait notamment affirmé que « *les propositions socialistes laissaient de côté la nationalisation de Dassault, de Thomson-C.S.F., de CIT-Alcatel, de Roussel-Uclaf, de C.I.I.-Honeywel-Bull et de centaines de filiales importantes des sociétés nationalisables* ».

Après avoir affirmé que le P.S. était tout autant que le P.C. attaché à la lutte contre les gaspillages, mais que « *tout profit n'est pas gaspillage* », M. Rocard aborde la question du champ et des modalités des nationalisations prévues par le programme commun. « *S'il y a un point qui n'appelle pas le moindre doute, c'est bien l'engagement formel du parti socialiste de ne pas revenir sur les décisions prises à cet égard dans le programme commun rédigé en 1972. A ce titre, Dassault, Thomson, Roussel-Uclaf et Honeywell-Bull, évidemment, pour ne citer que les groupes dont Marchais ose écrire que nous les laisserions de côté, doivent être nationalisés et le seront* », écrit M. Rocard qui poursuit :

« *Qu'est-ce que nationaliser ? C'est remettre à la collectivité nationale le pouvoir de décision dans une entreprise ou un groupe déterminés. (...) Si l'on considère la S.N.C.F. comme une société nationalisée où le pouvoir de l'Etat est indiscutable et indiscuté, alors la technique de la prise de participation majoritaire est tout aussi valable que celle de l'expropriation intégrale — seule baptisée nationalisation dans le programme commun — pour permettre à l'Etat de réaliser ses objectifs.* »

C'est une affaire de rapport de forces et non une affaire de modalités juridiques de prise du pouvoir, écrit encore M. Rocard :

« *Le problème des filiales se pose dans des termes semblables. La nationalisation des sociétés mères et des holdings implique naturellement que les pouvoirs de nomination des directions, de décisions et de contrôle qu'elles ont sur leurs filiales, passeront à la puissance publique. Cette dernière pourra, sans autre condition, imposer la politique industrielle de son choix et mettre en place le statut et les modes de représentation des travailleurs que préconise la gauche. Pourquoi faudrait-il en outre transformer chaque société filiale en établissement public distinct ? Cette énorme pagaille administrative n'aurait pas d'objet, le pouvoir étant déjà pris.*

» *A travers le débat sur les formes de nationalisations et celui sur les filiales semble se profiler une autre question. Que veut véritablement la gauche : prendre le pouvoir dans ces groupes ou s'assurer la propriété sans partage des bâtiments, terrains, machines et camions concernés ? Si, comme le pensent les socialistes, c'est bien le pouvoir que l'on veut, alors il suffit de le prendre là où il est, c'est-à-dire au sommet, au coût minimal d'imputations juridiques et d'indemnisations.* »

Les contraintes juridiques

M. Rocard aborde ensuite le problème des contraintes juridiques. « *Au contraire* [*de 1945*] *en 1978, les nationalisations de la gauche devront tenir compte du contrôle et de la sanction d'un énorme appareil judiciaire français et international. (...)* »

« *Le seul contentieux sur la valeur des titres des sociétés mères ne suffira-t-il pas ?* interroge le secrétaire national du P.S., qui évoque ensuite le sort qui sera fait aux groupes français fortement imbriqués avec des groupes étrangers et indique à ce propos :

« *Nous proposons de nationaliser Roussel-Uclaf et la Compagnie des machines Bull et de réserver pour la fin des négociations sur les orientations de la politique industrielle notre décision sur le sort du capital investi en France par Hoechst d'une part et par Honeywell de l'autre.*

» *Tout cela, on le voit, est complexe. Il y a matière à hésitations, à recherches. Réussir des nationalisations est difficile et demande des précautions. Si le parti communiste veut faire avancer le débat, mieux vaudrait qu'il discute les vrais problèmes au lieu de qualifier de renoncement toute solution différente de celle qu'il propose.* »

Et les minoritaires ?

Par la plume de M. Rocard, le parti socialiste persiste et signe : il n'est nul besoin de nationaliser les filiales de groupes dont la nationalisation est prévue par le programme commun. La nationalisation des sociétés « holdings » qui détiennent les participations financières de ces groupes suffira à la gauche pour assurer la mainmise de l'Etat sur ces firmes. Bref, il suffit de prendre le pouvoir où il est : au sommet.

Dans le débat qui l'oppose au P.C., qui propose, on le sait, de nationaliser toutes les filiales dont 51 % du capital est détenu par des groupes « nationalisables », le P.S. ne manque pas d'arguments. L'exemple de la S.N.C.F., qui n'est contrôlée qu'à 51 % par l'Etat, est particulièrement bien choisi. Qui pourrait nier en effet son caractère d'entreprise publique ? Il est également vrai que la démarche du P.S. coûtera moins aux contribuables que celle du P.C. En revanche, on peut se demander si, au plan juridique, les choses se passeraient aussi facilement que le pense M. Rocard.

Le secrétaire national du P.S. estime manifestement que les actionnaires privés de ces filiales dont beaucoup sont cotées en Bourse (Thompson C.S.F. par exemple) accepteraient sans broncher de voir leur entreprise passer, en fait, sous le contrôle de l'Etat. Comme le rappelle justement M. Rocard, nous ne sommes plus en 1945. Au fil des années, la puissance publique s'est efforcée — avec des fortunes diverses — de mieux assurer la protection des actionnaires minoritaires. Une disposition de la COB (Commission des opérations de Bourse) prévoit ainsi que, lors de la cession de « blocs de contrôle » — on entend par-là vente d'un nombre de titres permettant de modifier les positions dominantes au sein d'un groupe industriel, — les minoritaires doivent se voir offrir les mêmes conditions que les actionnaires qui réalisent l'opération.

Prenons l'exemple du groupe Thomson. Le P.S. se propose de nationaliser la maison mère : Thomson-Brandt, qui détient plus de 50 % de Thomson C.S.F.. Pour les actionnaires de cette dernière firme, la nationalisation de Thomson-Brandt débouche en fait sur le rachat par l'Etat du « *bloc de contrôle* » que détient actuellement Thomson-Brandt dans Thomson C.S.F. Ils seraient dès lors en droit d'exiger la possibilité de se dégager dans les mêmes conditions que l'actionnaire majoritaire, en l'occurrence Thomson-Brandt... Leur refuserait-on ce droit qu'ils pourraient s'estimer spoliés. Par ailleurs, qui peut affirmer que des actionnaires privés disposant ensemble de la minorité de blocage ne s'organiseraient pas pour s'opposer à des décisions vitales, telles des augmentations de capital par exemple ? Certes, il y a le cas de la S.N.C.F., mais nous sommes en 1977... « *Tout cela, on le voit, est complexe. Il y a matière à hésitations, recherches* », écrit M. Rocard. Nul ne le niera...

Ph. L.

M. FITERMAN : le pays a besoin de clarté et de franchise.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du parti communiste, écrit dans l'éditorial de *l'Humanité* du 25 août :

« *On nous parle de confiance. Mais là n'est pas le problème. Nous, communistes, nous ne demandons à personne une confiance aveugle, nous ne sollicitons pas de chèque en blanc. Si nous le faisions, nous comprendrions que nos partenaires s'y refusent. En retour, que l'on nous permette à nous aussi de refuser tout chèque en blanc, de souhaiter des engagements clairs et précis. Et que l'on permette en définitive aux citoyens eux-mêmes — c'est cela qui est décisif — de se déterminer en toute connaissance de cause, de choisir la gauche avec assurance parce que celle-ci leur présentera un ensemble d'engagements sérieux, cohérents, dépourvus de toute ambiguïté. Ce qui ne serait pas le cas si on s'en tenait au texte du programme commun de 1972 comme le parti socialiste s'y déclare prêt.*

» *Notre pays a trop souffert depuis des dizaines d'années des décisions prises dans le secret des états-majors, des promesses vagues aussitôt oubliées. Il a besoin de changement. Il a besoin de clarté et de franchise.* »

M. Fabre : ne pas employer le ton de la polémique

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, mercredi 24 août, à l'issue de la réunion du bureau de sa formation, qu'il n'entendrait pas jouer un rôle d'« arbitre » entre le P.C.F. et le P.S. Il a souligné que si les partis de la majorité « *passent leur temps à débattre de questions électorales* », la gauche, pour sa part, « *débat de problèmes de fond* ». M. Fabre a expliqué qu'il est « sain » de discuter publiquement des divergences concernant l'actualisation du programme commun, à condition de ne pas employer « *le ton de la polémique qui dessert la qualité de l'union de la gauche* ».

Au micro de France-Inter, le président du Mouvement des radicaux de gauche avait, auparavant, déclaré :

« *Si, au sein de la gauche, la polémique s'institutionnalisait, c'est-à-dire se poursuivait, cela pourrait devenir grave. C'est la raison pour laquelle les radicaux de gauche veulent une solution rapide* [et] *la clôture des débats* [sur l'actualisation du programme commun]. (...) « *Nous devons parvenir à un accord, mais à un bon accord. Nous ne signerons pas un programme qui ne correspondrait pas à ce que nous pensons. (...) Lors des travaux préparatoires nous avons fait adopter par nos partenaires toute une série de propositions qui nous paraissent importantes. (...) Le programme commun version 1977 porte l'empreinte radicale. (...) Nous avons fait beaucoup avancer l'union. Il n'y a ni rupture ni blocage* [mais] *des divergences d'ordre politique qui devront être tranchées au sommet.* »

Pour M. Fabre, il y aurait « *régression* » si l'on s'en tenait au programme commun de 1972 ou si l'on entérinait les désaccords. Analysant ces derniers, il a estimé que le problème de la défense avait été « *mal posé* ». « *Nous arriverons, sur ce point, à un accord* », a-t-il affirmé. A son avis, il en ira de même pour la hiérarchie des salaires. *Reste*, a-t-il ajouté, « *le problème du choix de société économique : nous pensons que la liberté d'entreprendre est une chose essentielle. Cela est dit dans le programme commun et cela doit être respecté.* »

« *Nous ne pourrions cautionner*, a-t-il affirmé, *un document qui, par le jeu des nationalisations, menacerait la libre entreprise ; sur ce point nous serons intransigeants.* »

Commentant l'article de M. Roland Leroy (*le Monde* du 24 août), M. Fabre a déclaré : « *Il y a cinq ans que nous avons rompu avec ceux qui étaient partisans d'une alliance avec la droite. Si cela ne suffit pas pour que l'on nous fasse confiance, c'est très décevant. (...) A gauche, il y a un rapport de forces. Les socialistes sont devenus les plus puissants. Cela pose peut-être des problème au P.C., qui doit accepter de ne pas être le parti dominant, qui doit être raisonnable et participer au gouvernement à sa place et à sa juste place.* »

LA CONCURRENCE L'EMPORTE ENCORE SUR L'UNION

(*Suite de la première page.*)

Dans cette perspective, l'actualisation du programme commun est devenue la phase préparatoire de la campagne préélectorale de chaque parti : le sens de la communauté en pâtit quelque peu.

Les communistes, en particulier, n'acceptent pas si facilement d'être « *raisonnables* » et de « *jouer le jeu* » en se résignant à ne plus être le parti dominant de la gauche, comme le leur conseille M. Fabre. Pour sa part, le président des radicaux de gauche affirme qu'il sera intransigeant sur la question des nationalisations. Ainsi chaque parti se détermine en fonction de la concurrence qui les opposera au premier tour de scrutin, car il n'y aura probablement pas d'exception à cette règle, comme le déclare M. Georges Marchais.

Reste le second tour qui, lui, détermine la majorité et la minorité : la gauche aurait besoin de *préserver la crédibilité du programme* commun au moins jusque-là. Sauf si elle n'espère gagner qu'à la faveur d'un mouvement de rejet à l'égard du pouvoir actuel.

ANDRÉ LAURENS.

● *M. Léo Hamon*, président d'Initiative républicaine et socialiste (gaullistes d'opposition), a déclaré mercredi 24 août : « *L'indépendance nationale, qui ne doit pas être seulement militaire mais aussi économique — afin de pouvoir mener sur un pied d'égalité les utiles coopérations économiques, — commande à la fois la possession et le perfectionnement de l'arme nucléaire et le développement de l'énergie nucléaire pour la dissuasion dans le premier cas, pour un emploi matériel important dans le second. Il s'agit ici toujours de mettre au service de la collectivité la découverte scientifique et technique ; la tradition gaulliste et la tradition marxiste se rencontrent ici dans leur confiance au progrès, — et ne rêvent pas d'un retour à la terre qui ferait plutôt penser à la « philosophie de Vichy.* »

● *M. Alain Vivien*, délégué national du P.S. aux DOM-TOM, a dénoncé, mercredi 24 août, dans une déclaration à la presse, le projet d'installation de populations d'origine indochinoise en Guyane, et apporté son soutien à la manifestation prévue à Cayenne, jeudi 25 août.

M. Séguy : il ne saurait être question de consentir demain à la gauche les sacrifices que nous refusons aujourd'hui à la droite



(*Dessin de KONK.*)

La C.G.T. est une « *organisation indépendante et majeure* » et entend « *le rester demain avec la gauche au pouvoir* » ; dans le cas d'une victoire de l'opposition en 1978, elle « *ne cédera ni au renoncement ni au débordement* ».

C'est ce qu'a affirmé M. Georges Séguy dans une déclaration, mercredi 24 août, à l'A.F.P., en répondant aux propos tenus par Roger Priouret, qui, dans sa lettre ouverte à Georges Marchais, parlait du « *contre-pouvoir de la C.G.T.* ».

Pour le leader de la C.G.T., ces propos, qui « *participent à accréditer l'idée d'une C.G.T. subordonnée au parti communiste français* », sont « *plus que péjoratifs* », et M. Séguy les « *tient pour injurieux* ».

Dans une autre interview, diffusée le même jour sur TF 1, M. Georges Séguy a déclaré : « *La gauche n'a pas intérêt à maintenir des questions dans le vague, dans l'ombre. Si elle veut gagner les élections, il faut dire la vérité aux travailleurs et toute la vérité.* » Interrogé sur les divergences entre les partis de gauche, M. Séguy a souligné : « *Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il s'agit de questions sérieuses (...) et, à ce sujet, je voudrais dire tout de suite aux téléspectateurs qu'il ne saurait être question, pour la C.G.T., de consentir demain à la gauche les sacrifices que nous refusons aujourd'hui à la droite.* »

« *Nous désirons savoir un certain nombre de choses*, a poursuivi le dirigeant syndicaliste, *par exemple à quel niveau sera porté de SMIC. Le SMIC, nous l'avons fixé, avec la C.F.D.T., à 2 200 francs au mois d'avril. Il est absolument évident que nous le majorerons du taux d'augmentation des prix intervenu depuis lors et de celui à venir, c'est-à-dire que le gouvernement de gauche se trouvera placé devant une revendication du SMIC à 2 400 francs.* »

A propos des récentes déclarations de M. Edmond Maire au *Monde* sur une diminution de la durée du travail et une éventuelle réduction des salaires, M. Séguy a affirmé : « *Il est très important de réduire la durée du travail, d'augmenter le nombre des jours de congé et d'avancer l'âge ouvrant droit à la retraite, mais, de là à proposer d'emblée que nous allons accepter des diminutions de salaire dans le cas où l'on réduirait la durée hebdomadaire du travail, comme nous le proposerons, il y a une marge. Moi, je m'en tiens à l'accord C.G.T.-C.F.D.T. en cette matière et même à la plate-forme de la C.F.D.T. qui dit : réduction de la durée du travail sans diminution de salaire.* »

● ERRATUM. — Une ligne sautée a rendu incompréhensible la fin de la lettre de M. Pierre Meunier (*le Monde* du 25 août). Pierre Cot, écrivait-il, n'a jamais pris position contre les travailleurs en grève « *même pour soutenir un ministre qui était un de ses amis* ».

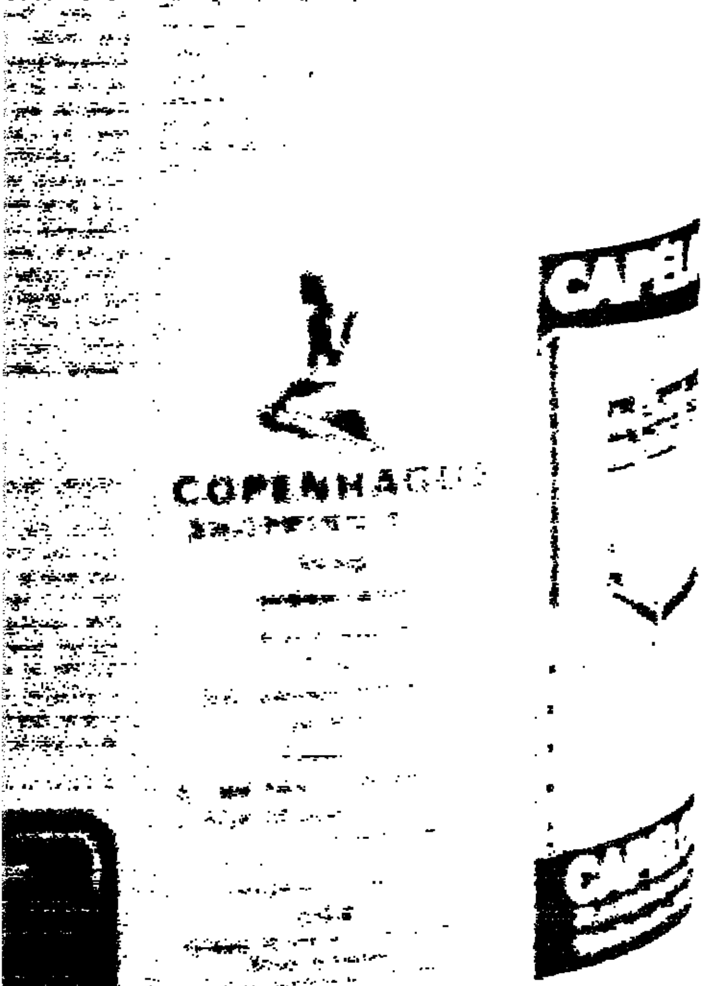
NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

M. Dominique Renucci, administrateur civil, est nommé directeur du cabinet du préfet de l'Aude en remplacement de M. Paul Ambrosini, nommé sous-préfet de Pontarlier.

M. Bernard Jouineau, directeur du cabinet du préfet du Lot, est nommé directeur du cabinet du préfet du Gard.

M. Henri Deligne, administrateur civil, est nommé directeur du cabinet du préfet des Pyrénées-Atlantiques. M. Xavier Peneau, administrateur civil, est nommé directeur du cabinet du préfet de la Drôme. M. Alain Weil, administrateur civil, est nommé directeur du cabinet du préfet de la Dordogne.

Au cabinet de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, sont nommés conseillers techniques MM. Claude Gueant et Bernard Monginet, sous-préfets.



POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 24 août 1977 au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LE RECRUTEMENT DANS LES UNIVERSITÉS

Le conseil des ministres, sur proposition du secrétaire d'Etat aux universités, a adopté un décret précisant, en application de la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur, les modalités de recrutement des personnels titulaires de l'enseignement supérieur (professeurs, maîtres de conférences et maîtres-assistants), et l'organisation de commissions de spécialistes dans les universités.

Tout en préservant leur autonomie, il donne aux universités les moyens réglementaires de procéder à des recrutements de qualité, selon des procédures uniformes et publiques. Ce texte permettra d'éviter un double risque : la sclérose de disciplines définies de façon rigide et permanente et un recrutement limité à une base régionale étroite. Il assure en effet l'élargissement des commissions à des enseignants appartenant à d'autres établissements que celui qui recrute et à des spécialistes de plusieurs disciplines.

(Lire page 7.)

● DÉVELOPPEMENT ET PROTECTION DE LA MONTAGNE

Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a présenté, au conseil des ministres, une communication sur le développement et la protection de la montagne. A partir des orientations données par le président de la République dans son discours de Vallouise, un ensemble de mesures seront mises au point et approuvées par le gouvernement en comité interministériel d'aménagement du territoire dans un délai de un mois. Ces mesures seront destinées principalement : à aider au maintien ou à la renaissance d'une agriculture pérenne adaptée à la montagne, occupant le plus possible de personnes actives et valorisant le plus possible de terres ; à faciliter un exercice normal d'activités complémentaires dans les zones où elles sont le plus utiles au maintien de la population ; à permettre aux communes de montagne les plus démunies de bénéficier d'un minimum de moyens ; à mettre en place les services nécessaires à la vie normale d'une population clairsemée ; à adapter l'ensemble des actions publiques aux situations très diverses des différents massifs de montagne ; à éviter les effets négatifs de l'urbanisation en montagne tout en permettant au tourisme de se développer ; à organiser, pour la haute montagne, une protection particulière.

Ces deux derniers points seront traités sous la forme d'une directive nationale d'aménagement du territoire. Le président de la République a souligné qu'il s'agissait d'une nouvelle et importante étape de la politique de la montagne destinée plus particulièrement à éviter la poursuite du dépeuplement, à protéger et à mettre en valeur les richesses de ces zones.

● VEUVES ET FEMMES CHEFS DE FAMILLE

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale a présenté au conseil des ministres le bilan des mesures prises au cours des dernières années en faveur des femmes seules pour les aider à faire face à leurs charges familiales et pour améliorer leur situation financière au moment où elles atteignent l'âge de la retraite : ces femmes sont de plus en plus nombreuses.

Pour les mères seules ayant un ou des enfants à charge l'effort se traduit par l'augmentation de l'allocation orphelin versée à trois cent soixante-cinq mille personnes seules pour six cent dix mille enfants, qui doit être portée au 1er janvier 1978 à 173 F par mois et par enfant, augmentant ainsi de 50 %, et par la création au mois de juillet 1976 d'une nouvelle prestation, l'allocation de parent isolé, garantissant au 1er octobre 1977 un revenu minimum mensuel de 1 536 F à toute femme seule ayant un enfant à charge.

Sur le plan de la protection sociale, la généralisation de la Sécurité sociale viendra parachever les mesures déjà intervenues pour garantir les mères seules et leurs enfants contre la maladie et leur assurer le bénéfice de prestations familiales.

En ce qui concerne leur intégration professionnelle, des priorités d'accès leur ont été reconnues en matière de formation professionnelle tandis que leur rémunération a été, pendant ce temps de formation, substantiellement améliorée.

La majorité des femmes seules de plus de cinquante-cinq ans, et notamment des veuves, se trouve constamment des veuves, se trouvent confrontées à un problème financier constitué de droits propres à pension de retraite ou que ces droits sont faibles dans la mesure où elles ont consacré de nombreuses années à l'éducation de leurs enfants.

L'effort entrepris pour remédier à cette situation a porté sur trois domaines : la revalorisation du minimum vieillesse, qui aura doublé en quatre ans, concerne tout spécialement les femmes et notamment les veuves, 83 % des bénéficiaires du Fonds national de solidarité étant des femmes ; en second lieu, les règles d'ouverture des droits à pension de reversion ont été assouplies, tandis que le cumul des avantages personnels de vieillesse et de la pension de reversion autorisé par la loi du 3 janvier 1975 a été récemment élargi ; enfin le législateur a entrepris de reconnaître que le temps passé à l'éducation des enfants devait être directement pris en compte pour le calcul des droits propres à retraite des mères de famille. Deux importantes mesures ont été prises dans ce sens : les bonifications de pension de deux ans par enfant, la prise en charge par les caisses d'allocations familiales des cotisations vieillesse des mères de famille ayant les ressources les plus modestes, soit près de un million trois cent mille femmes.

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale a indiqué, à ce propos, qu'elle étudiait les modalités selon lesquelles ces mesures pourraient être prolongées pour aboutir à un véritable statut social de la mère de famille.

● LE VOYAGE EN AFRIQUE ORIENTALE

Le ministre des affaires étrangères a présenté une communication sur le voyage qu'il a effectué en Afrique orientale et australe. Faisant suite à celui qu'il avait fait quelques semaines auparavant en Afrique occidentale, ce voyage répondait à la volonté du gouvernement français d'étendre à l'ensemble de l'Afrique le dialogue qui est un des principes fondamentaux de sa politique.

Ce résultat a été atteint au Kenya, en Zambie et au Mozambique. Il est regrettable que les circonstances de l'accueil du ministre à Dars-es-Salam n'aient pas permis d'y établir le même dialogue.

● LE DESARMEMENT

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre des affaires étrangères sur les problèmes du désarmement.

M. de Guiringaud a rappelé que, en dépit de leur nombre, les multiples initiatives et propositions auxquelles le désarmement a donné lieu à l'échelle internationale n'avaient malheureusement abouti qu'à très peu de résultats. La raison en était que beaucoup de ces propositions, malgré les apparences, visaient des objectifs étrangers au véritable désarmement, et c'est pourquoi la France avait été amenée à leur refuser sa caution. Le véritable désarmement que la France n'a cessé de préconiser depuis vingt ans doit répondre à certaines caractéristiques.

Il doit être réel, c'est-à-dire, entraîner une diminution effective du niveau qualitatif et quantitatif des armements, à commencer par ceux des pays dont l'arsenal est le plus disproportionné aux nécessités de l'équilibre stratégique mondial.

Il doit être général et complet, c'est-à-dire qu'il ne saurait s'accommoder d'aucune discrimination visant à privilégier tel Etat, telle zone géographique ou tel type d'armement.

Il doit être enfin effectivement contrôlé, et, à cet égard, il convient de tirer tout le parti possible des progrès techniques.

C'est à partir de ces principes et en tenant compte des données actuelles que la France a entrepris de conduire un nouvel effort de réflexion sur le désarmement et qu'elle se propose de présenter le moment venu un plan d'ensemble.

Le président de la République a souligné l'importance qu'il attache au problème de la limitation des armements, et a indiqué qu'une personnalité d'expérience internationale sera prochainement désignée pour coordonner l'action dans ce domaine auprès du ministre des affaires étrangères. Il a défini l'attitude de la France en ces termes :

« Le désarmement international est, pour la France, un problème essentiel. Il répond à sa vocation pacifique, à la tradition de sa politique extérieure, et à son intérêt. Ce n'est qu'en l'absence de progrès réel dans ce domaine que la France accomplit un effort de défense, dont le but est d'assurer sa sécurité et son indépendance.

« Le désarmement est aussi une affaire grave. Dans une matière qui concerne la sécurité et la vie des peuples, on n'a pas le droit de se contenter de slogans ou de faux-semblants. Un succès simplement apparent engendrerait les plus dangereuses illusions ; un échec servirait de prétexte à la relance de la course aux armements.

« La limitation des armements est enfin une affaire actuelle. Le caractère excessif de l'accumulation des armements dans le monde impose d'entreprendre une action urgente et résolue. La France y apportera sa contribution. »

(Lire page 20.)

La concertation dans les partis de la majorité

Les centristes approuvent le bilan de la Ve

(Suite de la première page.)

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., s'est félicité qu'« *aucun heurt* » ne se sont produit, et M. Jacques Douffiagues, délégué général du parti républicain, constatait qu'il n'y avait « *aucun problème, même si la discussion a été parfois serrée* ».

Les négociateurs ont examiné un peu plus de la moitié du texte qui constituera le manifeste et *comporterait de huit à douze* feuillets. Et pour ménager toutes les susceptibilités, autant que pour éviter que l'un d'entre eux n'apparaisse comme le meneur de jeu, tous sont convenus de dire que la rédaction du document était le résultat d'une écriture collective et que tout le monde avait participé effectivement à la discussion.

Le projet le plus complet et le *plus précis avait été rédigé par* la délégation R.P.R., alors que les centristes avaient présenté un texte bref. Le C.N.I.P. avait distribué quelques amendements et le parti républicain en a présenté oralement.

L'introduction du manifeste a été ainsi refaite. Le R.P.R., dans son document, évoquait le grand débat et le choix de société qui se présentait aux Français et lançait un appel aux électeurs alors que le projet centriste parlait de la liberté, de la justice, de la responsabilité et de la « société pluraliste », proposant une « démocratie sociale » et souhaitant « que face aux luttes de classes s'instaurent des solidarités nouvelles ». Une synthèse de ces idées a été établie.

Le bilan de la Ve République a ensuite été dressé. Bien que les centristes aient appartenu à l'opposition pendant la présidence du général de Gaulle, ils ont accepté de considérer, comme les gaullistes et les giscardiens, que la Ve République faisait un tout et que la majorité actuelle, dans son ensemble, devait globalement l'assumer. Les délégués du C.N.I. ont même surmonté les réserves qu'ils avaient naguère exprimées à l'égard des institutions.

L'aval donné ainsi à vingt ans de Ve République, y compris à la période gaulliste, n'a pu que satisfaire — au prix d'une rédaction plus adéquate — les négociateurs du R.P.R. Ces derniers pouvaient d'ailleurs constater qu'ils n'avaient rien eu de fondamental à refuser à leurs alliés puisque rien d'attentatoire aux principes fondamentaux du gaullisme ne leur a été présenté.

Le problème de l'Europe a toutefois donné lieu à une discussion assez serrée, et sur ce point la rédaction du manifeste ne sera définitive que la semaine prochaine.

Le chapitre rédigé concerne la notion de « société de liberté ». Ceux relatifs à la « société de responsabilité » et à la « société de justice » — comportant notamment des orientations plus précises pour l'avenir, c'est-à-dire se rapprochant le plus d'un véritable programme — seront examinés mercredi *prochain*.

Selon M. Motte, le manifeste ne sera pas uniquement une « *réplique au programme commun de la gauche* », mais il relève, en contre-point, les « menaces » qu'une victoire de l'opposition ferait peser sur les libertés et sur l'organisation de la société et le risque de crise internationale qu'elle créerait.

D'une manière générale, les auteurs de ce texte veulent lui donner un caractère plus incisif, une tonalité plus attractive.

ANDRÉ PASSERON.

M. SOISSON : le manifeste devra être complété par les objectifs du gouvernement

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a évoqué, mercredi 24 août, au cours d'une conférence de presse, les séances de travail de la majorité.

Il a notamment déclaré : « *Pour nous le manifeste est un texte important. M. Jacques Douffiagues (délégué général du parti républicain) doit présenter un certain nombre d'amendements au texte en discussion — le texte devra être écrit de manière plus incisive. Je souhaite qu'il soit examiné par les instances du parti républicain, notamment par le bureau politique ; sans vouloir bloquer la procédure d'élaboration de ce manifeste, il me semble bon que chacun se donne le temps de la réflexion. Le manifeste devra être complété, comme l'a déclaré M. Raymond Barre à Colmar, par des objectifs qu'il appartiendra au gouvernement de définir.* »

M. Soisson a également affirmé : « *L'objectif du P.R. est de soutenir, prolonger et entraîner l'action du gouvernement. Je souhaite que la majorité soit plus offensive. En effet, il ne lui suffira pas d'attaquer le programme commun de la gauche pour gagner. Il lui faudra définir des objectifs d'action qui puissent rassembler et mobiliser l'opinion. Je ne crois pas à un programme tous azimuts qui balaierait l'ensemble des problèmes. Je crois à une action en faveur de certaines catégories sociales qui, jusqu'à présent, n'ont pas trouvé dans notre société de moyens d'expression politiques et sociaux. Le programme du P.R., qui s'intitulera le « Projet républicain », définira des actions concrètes qui répondront aux aspirations des forces de progrès des années 80 (notamment des jeunes cadres) et qui permettront de corriger certaines imperfections de notre société.* »

Confirmant ensuite qu'il avait déjeuné mardi 23 août avec M. Edgar Faure, M. Soisson a fait allusion à la candidature du président de l'Assemblée nationale dans la vingt-deuxième circonscription de Paris (17e arrondissement, *le Monde* du 17 août) en ces termes : « *J'ai dit à M. Edgar Faure que je ne souhaitais pas contrecarrer ses projets.* »

ÉQUIPEMENT

LE BUDGET DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS POUR 1978

Quatre cents kilomètres d'autoroutes en province

L'équipement, le logement et les transports disposeront dans le projet de budget pour 1978 de 44 milliards de francs, soit 11 % des dépenses totales de l'Etat, a annoncé le mercredi 24 août, au cours d'une conférence de presse, M. Jean-Pierre Fourcade. Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire était entouré de MM. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, et Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement (dépenses ordinaires et crédits de paiement) représentent ainsi une progression de 22 % par rapport au budget initial pour 1977 qui s'élevait à 36 milliards de francs, mais l'augmentation est inférieure à 10 % si l'on prend en *compte* la loi de finances rectificative et le déblocage du Fonds d'action conjoncturelle, ce qui signifie une baisse en volume compte tenu de l'érosion monétaire.

Les autorisations de programme s'élèvent à 23,5 milliards de francs (dont 19 milliards pour l'équipement et le logement) contre 21,7 milliards en 1977, auxquels s'ajoute le milliard du Fonds d'action conjoncturelle débloqué récemment. M. Fourcade a fait remarquer que les crédits de paiement (qui seront effectivement dépensés en 1978) étaient à un niveau relativement haut par rapport aux autorisations de programme (engagements sur plusieurs années) afin d'assurer une trésorerie suffisante et de garantir les paiements aux entreprises dans de bonnes conditions.

Priorité absolue aux orientations du plan ; mise en œuvre des réformes de l'urbanisme et du logement ; politique plus globale d'aménagement du territoire et rigueur dans l'affectation des moyens disponibles, sont les grandes lignes qui ont présidé aux décisions budgétaires, a précisé M. Fourcade.

L'importance donnée aux programmes d'action prioritaire du Plan (PAP) et aux programmes régionaux (PAPIR) est marquée par l'affectation de 5,5 milliards de francs d'autorisations de programme aux PAP soit 6 % de plus que l'an dernier. Les pouvoirs publics espèrent ainsi atteindre avoir réalisé plus de la moitié des programmes prioritaires à la fin de 1978.

La « *politique offensive en matière d'aménagement du territoire* », annoncée par M. Fourcade, se traduit par un effort important en faveur des autoroutes de liaison qui bénéficieront de 1,435 milliard de francs *en autorisations de programme en* 1978 et d'un volume d'emprunts supérieur à 3 milliards qui devrait permettre la construction de 400 kilomètres d'autoroutes nouvelles l'an prochain.

Enfin, ce projet de budget tente, selon M. Fourcade, une « *relative stabilisation des contributions aux entreprises nationales* » qui représentent tout de même 18 milliards de francs (sur un total de 44 milliards). Les dépenses de personnel se montent à 6,3 milliards de francs pour cent soixante mille agents. Les crédits d'investissement affectés à la construction (voir en page économique) représentent 6 milliards, les routes et autoroutes près de 5 milliards.

● AUTOROUTES

Les crédits routiers augmentent d'environ 10 % en valeur pour ce qui concerne les investissements (4,92 milliards contre 4,48 en 1977) et représentent au total (dépenses de fonctionnement comprises) près de 6 milliards.

Les autorisations de programme sont, en revanche, en diminution avec 4,3 milliards de francs contre 4,7 en 1977 auxquels s'ajoutent 680 millions du Fonds d'action conjoncturelle. La priorité accordée aux autoroutes de liaison se traduit par une réduction des crédits affectés à l'amélioration du réseau existant.

Il s'agit notamment d'accélérer la construction de l'autoroute Poitiers-Bordeaux dont le concessionnaire devrait être désigné dans les prochains mois, et d'achever notamment les tronçons Narbonne-Rivesaltes (B 9), La Ferté-Bernard-Le Mans (A 11) et Besançon-Sechin (A 26).

● PORTS ET VOIES NAVIGABLES :

Avec 941 millions de francs de crédits d'investissement (contre 900 en 1977), le budget des ports et des voies navigables marque une baisse des investissements en volume. Deux grands projets sortent du rang : l'aménagement des zones industrialo-portuaires de Nantes-Saint-Nazaire et du Verdon. Les autorisations de programme marquent un net recul : 888 millions de francs contre 912 en 1977.

● AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME :

Près de 900 millions de francs (contre 800 en 1977) seront consacrés *aux investissements en matière d'urbanisme* en 1978. Les autorisations de programme s'élèvent, d'autre part, à 759 millions contre 822 en 1977. Parmi les priorités retenues dans ce secteur on note l'aménagement des centres-villes : environ cent cinquante opérations nouvelles pourront être financées avec le concours du Fonds d'aménagement urbain. Les crédits consacrés aux espaces verts passeront de 40 millions de francs en 1977 à 50 millions, ce qui devrait permettre de subventionner la création de 1 000 hectares de jardins.

● TRANSPORTS :

L'objectif des pouvoirs publics est d'accroître de 15 % en région parisienne et de 60 % en province la fréquentation des transports collectifs pendant le VIIe Plan, a rappelé M. Cavaillé en présentant le budget des transports. Les crédits consacrés aux transports collectifs urbains en province passeront de 366 millions en 1977 à 415 millions de francs.

Après la mise en service des métros de Marseille et de Lyon, les études continueront pour celui de *Lille*.

Dans la région parisienne, les grands travaux concernant le prolongement du réseau express de Marne-la-Vallée à Torcy, la liaison Châtelet-Gare du Nord et les prolongements des lignes 13 *bis* vers Asnières et 10 à Boulogne.

Pour ce qui concerne l'aviation civile, vingt emplois de contrôleurs aériens seront créés « *afin d'assurer un niveau constant de sécurité* ». Les études concernant le supersonique de deuxième génération qui prendra la suite de Concorde et le futur moyen-courrier (dérivé de l'Airbus actuel) seront poursuivies et bénéficieront d'environ 300 millions de francs.

Au total, le budget des transports (transports terrestres, aviation civile et météorologie et marine marchande) représente 22,6 millards (contre 17,4 pour le budget initial de 1977, complété par 4,2 milliards dans la loi de finances rectificative). Les dépenses de fonctionnement représentent 19 milliards de francs et les investissements 3,6 milliards. D'autre part, les autorisations de programme s'élèvent à 3,5 milliards de francs (contre 3,6 en 1977). — M. Ch.

— A PROPOS DE... —

Les incidents de pêche dans les eaux françaises

Chaluts en maraude

Le tribunal de grande instance de Lorient, siégeant en audience correctionnelle, a condamné, le mercredi 24 août, à 15 000 F d'amende ainsi qu'à la confiscation de leurs chaluts et du produit de leur pêche, les patrons de quatre chalutiers espagnols, le « Carlo-Berria », l' « Horizonte-Claro », le « Lazcano » et l' « Itxaski », arraisonnés le 19 août, alors qu'ils étaient en pêche à une cinquantaine de milles dans le sud-ouest de la pointe de Penmarch, à l'intérieur de la zone économique française des 200 milles. Depuis le 22 juin, trente-sept chalutiers espagnols ont été ainsi arraisonnés près de la côte atlantique.

Aucun de ces bateaux ne possédait de licence de pêche. Le patron d'un autre chalutier, le Beti Gure Javier, *arraisonné une première fois le 29 juin, dans le sud-ouest de Belle-Ile, condamné le 4 juillet, à 20 000 francs d'amende et à la confiscation de sa pêche et du « cul » de son chalut, et qui avait de nouveau été pris en flagrant délit le 9 août, a, lui, été condamné à 35 000 francs d'amende et toujours aux confiscations de rigueur.*

Depuis le 12 février 1977, la France a porté à 200 milles (370 kilomètres) sa zone économique maritime dans l'Atlantique, la Manche et la mer du Nord, à l'exception de la Méditerranée. La pêche y est interdite à tout navire n'appartenant pas à l'un des neuf pays du Marché commun. Si des chalutiers islandais, japonais ou espagnols veulent opérer au large d'Ouessant, par exemple, ils doivent solliciter une licence auprès de la présidence du conseil des ministres des Neuf.

L'extension de la zone économique a évidemment pour but de réserver aux Européens l'exploitation des gisements sous-marins de pétrole ou de gaz. Elle est aussi destinée à mettre fin au pillage des bancs de poisson.

En effet, les techniques modernes de pêche utilisées sans tenir compte des possibilités de renouvellement des espèces ont provoqué en maints endroits un dépeuplement spectaculaire. Il n'est que de voir les dégâts provoqués par cinq chalutiers soviétiques qui viennent détruire, à l'aide de leurs engins lourds, les bases de pêche d'un caseyeur de l'île de Molène, provoquant les protestations du syndicat C.F.D.T. des marins-pêcheurs auprès de l'ambassade d'U.R.S.S.

Tous les Etats se préoccupent aujourd'hui de rationaliser la pêche. M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, déclarait à ce sujet : « Le temps de la prise au tas est fini. L'Europe détient un capital dont elle ne doit consommer que le revenu. »

La nouvelle réglementation française souffre de deux handicaps. Le premier tient à l'impossibilité où se trouve la marine nationale d'assurer une surveillance efficace sur les 10 millions de kilomètres carrés de la zone économique nationale.

Le deuxième handicap provient de l'exclusion de l'Espagne du Marché commun. Tant que la péninsule ibérique restera en dehors d'une Communauté où elle a naturellement sa place, les incidents seront quotidiens avec les pêcheurs espagnols, eux aussi contraints par la raréfaction de leurs prises, d'aller chercher le poisson chez le voisin.

JEAN-YVES MANAC'H.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR L'ÉCOLOGIE

Plusieurs réactions sont à noter après l'annonce faite par le président de la République des efforts que le gouvernement entend consentir afin de favoriser l'écologie.

● M. BRICE LALONDE : un peu tard...

M. Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre et ex-candidat de Paris écologie dans le cinquième arrondissement, estime que la création d'un conseil de l'information électronucléaire proposé par le président de la République « *vient un peu tard* ». Pour que son association puisse participer à ce conseil, M. Lalonde pose *trois conditions* : *que* les « pour » et les « contre » y soient à parité, que ses travaux s'orientent vers la préparation d'un référendum, et qu'en attendant on suspende le programme nucléaire.

● M. HAROUN TAZIEFF : une déclaration préélectorale.

Pour M. Haroun Tazieff, vulcanologue, farouche opposant au *programme nucléaire, le conseil* d'information nucléaire ne peut guère être efficace. « *J'ai participé à des conseils pour la protection de l'environnement ; cela n'a conduit à rien, parce qu'on ne donne à ces commissions que le droit de donner un avis, lequel n'est pratiquement jamais suivi par les autorités. Je crois donc qu'il s'agit d'une déclaration préélectorale.* »

● M. PHILIPPE SAINT-MARC : une chance de diminuer la violence.

M. Philippe Saint-Marc, l'un des animateurs du Comité de la charte de la nature, a déclaré : « *Un conseil d'information nucléaire aura des chances de diminuer le recours à la violence si on nomme des responsables d'associations écologistes vraiment qualifiés et non pas des béni oui-oui.* »

● *Alsace : démontage d'un pylône contesté.* — Le pylône météorologique que l'E.D.F. avait fait ériger sur la commune de Gerstheim (Bas-Rin) pour étudier le micro-climat de ce site propice à la construction d'une centrale nucléaire va être démonté. Depuis sept mois les habitants de Gerstheim et les écologistes occupaient les abords du pylône pour manifester leur opposition à tout projet nucléaire.

● *Grève des taxis des Alpes-Maritimes.* — L'ensemble des taxis des Alpes-Maritimes observe depuis près d'une semaine un mouvement de grève. Déclenché par les professionnels de la ville de Nice le mercredi 17 août, il s'est progressivement étendu aux autres villes du département. Les chauffeurs de taxis entendent protester contre la suppression d'un tarif forfaitaire de ville à ville, jusqu'à présent toléré par les pouvoirs publics. — *(Corresp.)*



ÉDUCATION

DE LA MATERNELLE AU BACCALAURÉAT

Le dossier scolaire ou les débordements de la pédagogie

« Un document positif pour l'orientation », estime le recteur Gauthier

Le ministre de l'éducation veut-il mettre en fiches tous les jeunes Français, de la maternelle au baccalauréat ? C'est, à première vue, la crainte que donne la lecture de l'arrêté du 8 août, publié au *Journal officiel* du 19 août et qui prévoit que, dès la prochaine rentrée scolaire, les élèves seront suivis par un « *dossier scolaire* » aux ambitions très vastes, dans lequel seront consignés des appréciations, des jugements et des renseignements portant aussi bien sur leurs aptitudes et leurs résultats — cela s'est toujours fait année après année — que sur leurs qualités personnelles et leur comportement, et ceci est nouveau.

M. Haby aurait-il, dans un souci pédagogique de continuité de l'action éducative, mis le doigt, sans s'en rendre compte, dans un engrenage aboutissant à mettre en péril, dès l'aube de leur vie, la liberté des individus ? Avant d'instruire ce procès, peut-être faut-il établir les intentions du ministre et clarifier le contenu de ses décisions.

Au ministère, on ne comprend pas le bruit que font certains autour de cette affaire. « *Tout le monde,* dit le recteur Henri Gauthier, chargé de mission, *réclame depuis longtemps une continuité dans le processus éducatif.* » Comme celle-ci, sauf bouleversement pour l'instant inconcevable, ne peut être assurée par les enseignants (à chaque nouvelle classe, professeurs nouveaux), il faut bien imaginer une procédure qui permette à l'institution scolaire de connaître le passé de ceux dont elle a la charge.

Il y a longtemps, aussi, que les parents se plaignent de l'insuffisance des relations qu'ils entretiennent avec l'école, du style télégraphique et figé des carnets de correspondance, des appréciations passe-partout du genre « *peut mieux faire* » ou « *bon élève* ». Enfin, les procédures d'orientation actuellement en vigueur aboutissent trop souvent à aiguiller les enfants en se fondant uniquement sur des résultats scolaires sans considération de l'environnement affectif, culturel ou personnel, qui peut expliquer certains de ces résultats.

Elargir le contenu des dossiers scolaires — qui existent depuis longtemps dans bien des établissements secondaires — à des considérations d'ordre psychologique n'est pas, en soi, scandaleux, si l'on veut bien admettre que l'école ne traite pas des machines à apprendre mais des êtres de chair et de sentiment. Derrière l'élève, il y a l'enfant, et, pour une fois, on ne saurait reprocher à l'éducation nationale de s'ouvrir, par ce biais, il est vrai un peu administratif, à cette réalité-là.

Pour le recteur Gauthier, qui a dirigé le groupe de travail ayant élaboré cette réforme, « *le dossier scolaire n'est fait que pour servir l'élève et en aucun cas pour le desservir. C'est un document positif pour l'orientation. Nous avons pris toutes garanties pour que ces documents ne comportent que des rubriques que personne ne jugera infâmantes. L'appréciation collégiale faite par les enseignants est une garantie importante pour l'élève* ».

Le dossier scolaire suivra l'élève de la maternelle à la fin du collège, c'est-à-dire pendant toute la scolarité obligatoire. Qu'y trouvera-t-on dans les écoles ? D'abord les bulletins trimestriels et bilans de fin de cycle établis à partir du cycle préparatoire (première année de l'école primaire). Le ministère a adopté pour ceux-ci une présentation rendue obligatoire qui sera prochainement publiée. Ils comportent deux parties principales. D'une part, des « *observations sur la personnalité de l'enfant* », classées en cinq rubriques : « *Développement corporel (croissance physique, motricité, finesse sensorielle, etc.) ; réactions affectives (émotivité, sensibilité, goûts, etc.) ; vie sociale (relation avec les autres, esprit d'équipe, sens des responsabilités, solidarité, autonomie, etc.) ; possibilités intellectuelles (attention, mémoire, curiosité, compréhension, sens logique, imagination, créativité, etc.) ; comportement dans les activités (sens de l'effort, persévérance, dynamisme, etc.).* » Le ministère précisera prochainement par circulaire que les sous-thèmes ne sont qu'indicatifs et que l'objet de ces observations sera de consigner des traits marquants de la personnalité de l'enfant en évitant les jugements de valeur.

La deuxième partie du bulletin concerne les « *activités scolaires* » des différentes disciplines : expression orale, travail écrit, orthographe, etc. Les instituteurs auront à porter chaque trimestre une appréciation à l'aide d'une échelle de quatre lettres, de A — très satisfaisant — à D — insuffisant, — le ministère ayant choisi d'éviter la cinquième lettre, « médiane », qui sert de refuge aux pédagogues indécis. Une place est réservée aux commentaires pour chaque discipline. Le bulletin est complété par une observation sur l'assiduité et la ponctualité, une appréciation d'ensemble ; enfin, les parents disposeront d'une petite place pour faire figurer leurs remarques sur ce document, à côté de leur signature.

A la fin de chaque cycle du primaire, une synthèse sera établie, reprenant les mêmes rubriques, mais complétées, dans la partie consacrée aux activités scolaires, par une notation à quatre degrés devant indiquer dans quelle mesure les objectifs pédagogiques auront été atteints par l'élève.

De l'assurance à la mémoire

Au collège, les bulletins trimestriels ne seront pas exactement du même modèle : dans les différentes disciplines pourront figurer des notes — ou des lettres — relatives à l'évaluation de la situation à un moment donné, mais aussi à l'évolution au cours du trimestre. L'appréciation des capacités générales et du comportement donnera lieu à de simples remarques pendant les deux premiers trimestres, mais à une notation (A, B ou C) à la fin de chaque année. En voici la liste : « *Attention, mémoire, compréhension, imagination, habileté gestuelle, sens artistique, goût pour l'étude ; persévérance et volonté d'effort, rapidité d'exécution, soin dans le travail, capacité d'organisation, assurance, dynamisme, exercice de la responsabilité, sens de l'équipe, assiduité et ponctualité.* » Le ministère, qui ne recule devant aucune précision, indique que la note « C » dans la colonne « *assurance* » « *correspond à une timidité excessive* ». Il n'y manque que la colonne « *gentillesse* » de jadis...

Tel sera le document, uniforme dans toutes les écoles et collèges *de France et de Navarre,* publics ou privés, qui figurera au dossier de chacun. A cela pourront s'ajouter divers autres documents : « *Eléments médicaux non confidentiels* », « *Conclusion des interventions du psychologue scolaire* », « *Observations du conseiller d'orientation* ». Rien n'interdit aux écoles de continuer, comme par le passé, à faire adresser régulièrement aux parents le fameux « *carnet de correspondance* », dont aucun modèle national n'est imposé.

Le dossier scolaire ainsi constitué s'enrichira au fil des ans, jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Au-delà, notamment dans les lycées, un nouveau dossier sera constitué. Il comportera une synthèse du premier. Pour le reste, le contenu n'en est pas encore établi.

Secret professionnel

L'utilisation des documents relèvera des personnels de l'éducation, et d'eux seuls. Les parents et les élèves majeurs y auront accès. Ils pourront le réclamer dans un délai de cinq ans après la fin de la scolarité, au-delà le dossier sera détruit par l'administration qui n'en conservera nulle trace. Le fait que nul, en dehors des personnels de l'établissement concerné et des parents, ne puisse étudier le dossier scolaire d'un enfant est-il une garantie suffisante ? Dans ce domaine, on ne peut que faire des procès d'intention, mais ils viennent aisément à l'esprit, car le péril de l'informatique est devenu obsessionnel dans notre société. Pour l'heure, il n'est évidemment pas question, au ministère, d'une telle éventualité, même si l'on y connaît l'expérience du Québec, dont le ministère de l'éducation dispose d'un ordinateur stockant tous les renseignements disponibles sur les écoliers.

L'une des principales critiques qu'on puisse faire au futur dossier scolaire est d'ordre pédagogique. A vouloir trop bien connaître un élève, à vouloir transcrire sur le papier ses qualtiés et ses défauts, on risque de fixer de lui une image qui rende plus difficiles ses évolutions ou ses changements. Des chercheurs ont évalué « l'effet Pygmalion » : des examinateurs ont été observés lors d'examens au cours desquels ils notaient d'autant mieux les copies que les renseignements dont ils disposaient sur l'élève étaient excellents, et inversement.

N'en va-t-il pas de même dans toute relation humaine ? La réputation d'un individu n'est-elle pas fonction des étiquettes — justifiées ou non — qui lui collent à la peau dans la vie familiale et professionnelle ? Un mauvais élève à huit ans peut devenir brillant à quatorze ans. Le fait qu'un dossier rappelle à chacun de ses maîtres qu'il a d'abord été médiocre ou turbulent n'entraîne-t-il pas le risque de l'enfermer dans son inaptitude ? Le regard d'autrui pèse lourd dans le comportement de chacun : évaluation, jugement, appréciation, la panoplie pédagogique s'est enrichie d'une arme à double tranchant. « *Tout dépendra des professeurs* », dit le ministère, qui se retranche, la main sur le cœur, derrière la déontologie de ses personnels. Que de bonnes intentions en cette affaire !

BRUNO FRAPPAT.

LES FICHES AU FEU !

(Suite de la première page.)

Ainsi l'individu se trouve-t-il de plus en plus étroitement asservi à des fiches, c'est-à-dire à des abstractions combien plus redoutables que la raideur chiffrée des examens... Car, enfin, un examen a des ambitions modestes. Il ne se propose pas de juger les aptitudes, c'est-à-dire la valeur qualitative d'un homme, mais simplement ses connaissances. Avec des erreurs ? Parbleu ! N'empêche que, sur le plan statistique, l'approximation est valable.

Quant aux « aptitudes », c'est dans le contact humain quotidien de l'enfant et de ses maîtres divers qu'elles s'apprécient, j'allais dire se flairent le mieux. *Sans jamais la moindre certitude,* car il n'existe ici aucune chance de certitude, et croire le contraire est sans doute l'une des erreurs les plus funestes qui soient : c'est chez les fourmis ou les abeilles que les « aptitudes » sont le plus sûrement déterminées.

Brûlons, je vous en supplie, brûlons ces fiches, avant même, si j'ose dire, qu'elles ne soient constituées. Et réhabilitons enfin la saine, et simple, et modeste idée de l'éducation qui demande à l'école d'instruire des esprits, plutôt que de patouiller des consciences.

ROGER IKOR.

Des tracasseries administratives obligent l'université occitane d'été à changer son lieu de réunion

La sixième université occitane d'été qui devait avoir lieu à Lempdes, près de Clermont-Ferrand, du 31 août au 5 septembre, aura lieu à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme), à la suite d'un refus de l'administration. Mme Martin, la directrice du collège agricole où l'université devait avoir lieu, était d'accord pour prêter ses locaux (en 1974, à Valence, l'université occitane avait eu lieu dans un lycée agricole), et le délégué régional de l'Institut d'études occitanes (I.E.O.) avait déjà lancé ses invitations. On n'attendait plus que le feu vert de l'ingénieur général chargé de délivrer l'autorisation.

Mais, le 22 juin, l'ingénieur général, M. Roussel, s'appuyant sur une circulaire du ministère de l'agriculture, faisait savoir aux occitanistes que l'usage des établissements scolaires était réservé « *aux réunions auxquelles participent les élèves et les professeurs...* »

Les occitanistes cherchent à comprendre les raisons de cette application « à la lettre » des directives ministérielles. « *Il a fallu, au dernier moment, trouver un autre endroit, de nombreux participants ont été découragés* », explique le délégué général. Les occitanistes, ardents à dénoncer toutes les traces de « jacobinisme », protestent contre ces tracasseries : « *L'administration française*, déclarent-ils, *une fois de plus s'en prend à notre cause. M. Roussel, haut fonctionnaire de l'Etat centralisateur, a d'ailleurs longtemps été en poste à Toulouse...* »

Le recrutement des universitaires

Un décret fixe les règles de fonctionnement des « commissions de spécialistes »

Le conseil des ministres du mercredi 24 août a adopté un projet de décret, préparé par le secrétariat d'Etat aux universités, sur le fonctionnement des « commissions de spécialistes » *dans les universités. Ces commissions jouent un rôle important dans le recrutement des enseignants du supérieur, mais leur fonctionnement était, selon l'avis du secrétaire d'Etat, excessivement* « flou » (nos dernières éditions du 25 août). *Le décret a été publié au* Journal officiel *du 25 août.*

Le recrutement des enseignants titulaires du supérieur (au niveau des maîtres-assistants et des maîtres de conférence) se fait actuellement en deux étapes : 1) inscription sur une liste d'aptitude pour tous les maîtres-assistants et pour les maîtres de conférence en lettres ou en sciences (ou agrégation pour les disciplines juridiques, économiques et médicales) ; 2) recrutement par une université. La deuxième étape est ainsi réglée par la loi d'orientation de 1968 (article 32) : « *Le choix des enseignants exerçant dans un établissement des fonctions de professeur, maître de conférence ou maître-assistant relève d'organes composés exclusivement d'enseignants et personnels assimilés d'un rang au moins égal.* » Toutes les universités ont donc constitué des « *commissions de spécialistes* » qui formulent un avis scientifique et pédagogique sur les candidats avant de proposer une liste au conseil d'université. Ce dernier suit, en général, l'avis de la commission.

Le secrétariat d'Etat — qui ne modifie pas la première étape — estime que les commissions fonctionnaient mal : différences dans leur composition, tendance à l'autorecrutement régional, politisation et dégradation de la qualité du recrutement. Le texte, préparé depuis cinq ans, et qui rencontre l'opposition de certains syndicats, vise à établir des règles générales.

Le système adopté est le suivant : les commissions de spécialistes fonctionneront dans chaque établissement pour pourvoir les postes déclarés vacants par le secrétariat d'Etat. Ces emplois pourront avoir des dénominations larges nécessitant de consulter plusieurs commissions, afin de décloisonner les disciplines et de faciliter la « réponse » des universités à l'évolution des sciences.

Pour éviter le repli sur soi des disciplines et des universités, les commissions devront comporter des enseignants relevant d'une *autre spécialité ou d'une autre* université (un au minimum, un cinquième au maximum). En feront partie au moins dix personnes, dont tous les professeurs et maîtres de conférence de la discipline, membres de droit, et des maîtres-assistants. Le nombre de ces derniers ne pourra pas dépasser quarante pour cent des membres de la commission. Pour y parvenir, il faudra, dans certains cas, organiser des élections au scrutin majoritaire uninominal à deux tours. Les membres de la commission extérieurs à l'établissement ou à la discipline seront désignés par le président de l'université sur des listes établies par le président de la section du comité consultatif des universités (organisme national) et par le conseil de l'établissement. Le président de la commission sera obligatoirement un professeur titulaire. Les votes, personnels et secrets, seront acquis à la majorité absolue. La liste des candidats, classée par ordre de préférence, est transmise au conseil d'U.E.R. puis au conseil d'université (en formation restreinte) et enfin au secrétariat d'Etat. En cas de désaccord durable entre la commission et le conseil, aucune nomination n'est prononcée.

La procédure ainsi définie s'appliquera dès la prochaine année universitaire, mais elle ne concernera pas les enseignants des instituts universitaires de technologie, des écoles nationales supérieures d'ingénieurs, ni le personnel hospitalo-universitaire, de l'Observatoire de Paris ou de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

[La parution de ce décret vise, selon le secrétaire d'Etat, à donner aux universités « les moyens réglementaires de procéder à des recrutements de qualité » en élargissant la composition des commissions. Cela se traduit par un accroissement du rôle des enseignants de rang magistral, qui auront toujours la maîtrise du recrutement, ce qui était loin d'être le cas jusqu'à présent. C'est ce que permettra notamment la désignation de membres des commissions par les présidents de sections du comité consultatif des universités. Les assistants, dont le sort sera réglé par d'autres textes, ne siégeront plus dans les commissions. Ainsi se trouvent confirmée la crainte du Syndicat de l'enseignement supérieur, qui redoutait le renforcement du pouvoir « des patrons et des mandarins » et la satisfaction des syndicats autonomes.]

SOCIÉTÉ

A LA CONFÉRENCE DE MONTRÉAL SUR LA TOXICOMANIE

Le conseiller du président Carter confirme que l'administration américaine tolérera l'usage de la marijuana

Montréal. — M. Peter Bourne, conseiller spécial du président Carter en matière de stupéfiants, a exposé les grandes lignes de la politique adoptée par la nouvelle administration américaine en ce domaine, à l'occasion de la deuxième conférence mondiale des « communautés thérapeutiques » pour les drogués, réunie à Montréal du 21 au 26 août.

Au cours d'une conférence de presse, il a donné un aperçu du trafic de la drogue dans le monde. Il ne lui était pas difficile de convaincre son auditoire de l'intérêt particulier que le chef de la Maison Blanche portait aux problèmes de la drogue : « Vous n'êtes pas sans savoir, a-t-il rappelé, que M. Carter a un fils qui a dû quitter la marine pour avoir fumé de la marijuana et que deux autres de ses fils ne font pas mystère d'en avoir fumé. »

De notre correspondant

« *Notre premier objectif est de décourager l'usage de la drogue aux Etats-Unis,* a tout d'abord expliqué M. Bourne, *mais aussi d'utiliser ce dont nous disposons pour cela de la manière la plus efficace. Certains chiffres nous permettent de déterminer les urgences : deux à trois mille personnes meurent chaque année, aux Etats-Unis, par abus d'héroïne. Les barbituriques, associés à d'autres substances chimiques, viennent en second dans les causes de mortalité. On trouve la méthadone en troisième position.* »

L'administration Carter a décidé de ne plus engager les services fédéraux de lutte contre les stupéfiants dans la chasse aux utilisateurs individuels ou aux petits trafiquants, surtout quand il s'agit de « drogues douces ». La tolérance à l'égard de la marijuana est une des conséquences de ce choix. « *La marijuana,* a déclaré M. Bourne, *peut être cultivée partout aux Etats-Unis, et n'importe qui peut s'en procurer. Je crois que nous devons continuer à nous opposer fermement à sa légalisation, mais il faut bien voir que huit à neuf millions de personnes en fument régulièrement (1). Face à un phénomène d'une telle ampleur, la loi ne peut être appliquée systématiquement. Certains sont punis, alors que d'autres ne le sont pas. Certains sont mis en prison et dotés d'un casier judiciaire sans profit pour la société. Cela fait peut-être plus de mal que les effets de la drogue elle-même.* »

Le conseiller de M. Carter ne croit pas que « décriminaliser » l'usage de la marijuana entraînera une augmentation de la consommation ou de la production. (Un homme d'affaires du Kentucky fait déjà campagne pour que son Etat devienne un gros producteur d'« herbe », le jour où cette culture sera légale.) M. Bourne fonde sa conviction sur l'expérience de l'Etat d'Orégon, où l'usage de la marijuana est « décriminalisé » depuis trois ans : aucune sanction n'est prévue pour la détention de petites quantités de cette drogue. Neuf Etats ont réduit les amendes pour ce « délit » (Californie, Colorado, Maine, Mississipi, Minnesota, New-York, Caroline du Nord, Ohio et Orégon), vingt-trois autres s'apprêtent à en faire autant. « *Si le prix à payer*, estime M. Bourne, *est une augmentation minime de l'utilisation de la marijuana, cela ne voudra pas dire pour autant que la décriminalisation aura été une mesure regrettable.* »

La cocaïne pose des problèmes plus complexes. Son usage est en augmentation rapide même si les « cas graves » ne se multiplient pas dans la même proportion. L'année dernière vingt personnes sont mortes aux Etats-Unis pour avoir abusé de la cocaïne alors que plusieurs millions de personnes en usent occasionnellement. « *Bien sûr, ces vingt personnes n'auraient pas dû mourir* », a déclaré M. Bourne. *Mais cela ne représente que 1 % de ceux qui meurent à cause de l'héroïne. Faut-il que nous consacrions d'énormes sommes pour traiter seule une drogue qui, même si elle est largement utilisée, cause moins de dégâts que d'autres que nous devons également combattre ?* » A ses yeux, la plus grande difficulté posée par la cocaïne est d'ordre financier. Une tonne de cocaïne environ pénètre chaque semaine aux Etats-Nnis, et le gramme de cocaïne vaut 100 dollars au détail. D'où des ressources énormes pour la pègre et des problèmes pour les pays producteurs. « *A l'heure actuelle,* a révélé le conseiller du président Carter, *la Colombie fait plus de profit avec sa cocaïne qu'avec son café. Les autorités colombiennes s'efforcent de combattre ce trafic.* »

Si l'administration Carter se montre tolérante à l'égard de la marijuana, quelque peu résignée, semble-t-il, à l'égard de la cocaïne — qui se répand également en Europe — elle consacre tous ses efforts à la lutte contre les « drogues chimiques » et contre l'héroïne. M. Bourne a annoncé que des réglementations seraient prises pour rendre moins accessibles les produits pharmaceutiques comme les barbituriques ou les sédatifs. « *Presque tous ces produits ont aujourd'hui des substituts moins nocifs dont nous allons encourager l'emploi,* a-t-il dit, *quoi qu'en pense l'industrie pharmaceutique.* »

Sur le « front » de l'héroïne, la situation permet un optimisme prudent. La Turquie a pratiquement cessé d'être fournisseur d'opium et la filière française (opium turc et laboratoires à Marseille) paraît, du moins temporairement, détruite. Depuis trois ans, on n'a pas saisi aux Etats-Unis d'héroïne provenant de Marseille. Le Mexique a pris, un moment, le relais de la Turquie, mais le gouvernement mexicain s'efforce, depuis un an, de supprimer la culture du pavot sur son territoire. « *Par suite, on a observé, au cours des autres derniers, une baisse significative des quantités d'héroïne disponibles aux Etats-Unis.* » (Par rapport à la période correspondante de l'année dernière, la baisse a été de plus de 50 % à Détroit, 55 % à Los Angeles et 58 % à San-Francisco.)

Le rôle du gouvernement du Laos

Pour M. Bourne, « *la drogue a cessé d'être un* « *mal américain* » (allusion à un livre paru il y a quelques années sur ce sujet et qui s'intitulait *The American Disease* (N.D.L.R.). *on en trouve partout dans le monde* ». Ainsi la consommation d'héroïne en Israël est en augmentation rapide depuis un an.

La situation la plus préoccupante est celle du Laos. Au cours d'un séjour qu'il a fait récemment dans ce pays, M. Bourne a trouvé « *un gouvernement extrêmement instable face à d'énormes problèmes économiques* ». « *Il me paraît hors de doute,* a-t-il dit, *que certaines personnes, au sein du gouvernement, soient impliquées dans le trafic d'héroïne vers Taïwan, et de là vers le marché mondial. Devant les difficultés du pays, un nombre croissant de responsables gouvernementaux pourraient être amenés à considérer qu'il y a là un moyen de rétablir les finances nationales.* »

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) Le nombre des usagers occasionnels a été évalué à 30 millions (N.D.L.R.).

AÉRONAUTIQUE

AVION A PÉDALES

Shafter (Californie) (A.F.P. - U.P.). — Par la seule force de ses muscles, un Américain de vingt-quatre ans, M. Bryan Allen, a réussi à voler à 3 mètres d'altitude sur un circuit de 2,2 kilomètres à bord d'un avion... à pédales.

En forme de libellule, l'appareil doté d'ailes recouvertes de fin plastique a une envergure de 29 mètres (soit supérieure à celle d'un DC-9) et ne pèse que 31,5 kilogrammes. Le pédalier de l'avion entraîne une immense hélice qui a permit à M. Allen de décoller et de se maintenir en l'air.

Le « pilote » qui en était à sa troisième tentative (les deux premières avaient échoué) a réalisé sa performance sur l'aéroport de Shafter à 200 kilomètres de San-Francisco. Il a revendiqué le prix de 85 000 dollars (425 000 F environ), créé en 1959 par la Société royale d'aéronautique de Londres et l'industriel britannique Henry Kremer pour le premier vol réussi par la seule force humaine.

M. Bryan Allen est un coureur cycliste chevronné.

● *Le premier des quatre Airbus A-300*, achetés en leasing par l'importante compagnie aérienne américaine Eastern Airlines (*le Monde* des 4 et 12 mai), a quitté, mercredi 24 août, l'aéroport de Toulouse-Blagnac pour New-York.

Les quatre Airbus de la Eastern Airlines seront mis en « service d'essai » durant six mois sur la ligne New-York-Miami. Les appareils livrés à la compagnie américaine ont dû subir, à la demande de celle-ci, des aménagements intérieurs.

Le Monde
de
L'ÉTÉ

Un chien de saison

Quatrième tableau : la philosophie dans le chenil

RETOUR d'Ecosse Henry, Irma et leurs enfants sont venus me reprendre Néron (*le Monde* des 23, 24 et 25 août). Je ne fus pas mécontent de voir que le boxer les reçut sans démonstration de joie excessive. Henry fut même, je crois, un peu vexé de constater que Son chien pouvait se détacher aussi vite de Son maître.

« *Allez, on rentre à la maison, fini les vacances, Néron !* » Le chien fit des manières pour passer son collier, et je dus intervenir. Avec moi, il se laissa faire gentiment, remuant son moignon de queue, comme chaque fois, au cours des semaines écoulées, quand nous nous préparions pour la promenade.

« *Eh bien ! Dis-donc, vous êtes devenus copains tous les deux*, fit Henry, aigre-doux.

— *C'est exact*, dis-je volontairement sentencieux. *Néron et moi nous avons un peu les mêmes goûts, le calme, la musique, la lecture, la bonne chère, bref les plaisirs du foyer !*

— *Oh, oh ! je te sais très fort, Paul, mais tu n'as tout de même pas appris à Néron à lire et à jouer du piano !*

— *Je puis te dire qu'il apprécie particulièrement le* Concerto en sol majeur *pour alto, cordes et basse continue de Telemann et qu'il a déchiré à belles dents l'édition originale de Made in France — velin pur fil Lafuma — dont Pierre Daninos m'avait fait l'hommage...*

— *C'est ce qui s'appelle sans doute dévorer un livre*, persifla Irma... *Ce chien pourrait avoir pris ici de mauvaises habitudes !* »

La femme d'Henry avait dit cela du ton qu'employait jadis un Père jésuite de ma connaissance quand il repérait le matin, en étude, un garçonnet aux yeux cernés de mauve : « *N'auriez-vous pas de mauvaises habitudes... mon petit ?* »

« *Parlez-moi de l'Ecosse*, dis-je pour changer de sujet.

— *C'est un peu monotone, ces campagnes, ces collines*, reconnut Irma. *C'est vert. Quand il ne pleut pas, c'est que la pluie vient de s'arrêter ou qu'elle se prépare à tomber.*

— *Tout de même*, intervient Henry, *nous avons eu deux très belles journées !*

— *On a guetté pendant cinq jours dans le brouillard l'apparition de Nessie* (1) *au bord d'un lac, et il ne s'est pas montré*, dit le fils aîné.

— *Papa a voulu apprendre à jouer au golf à Dornoch* (2), *et on l'a expulsé parce qu'il faisait des tranchées dans le gazon avec son club*, roucoula malicieusement la fillette...

— *Même que les autres joueurs l'appelaient The Ploughman* (3) », compléta le garçon.

Ils m'ont apporté une écharpe de tartan confectionnée à Inverness par le propre kiltmaker du duc d'Edimbourg et du prince Charles, une bouteille de whisky de vingt ans d'âge, une gravure représentant Ivanhoé et estampillée par plusieurs générations de mouches, des Borders que la bonne Irma avait trouvés chez un antiquaire d'Abbotsford, à deux pas du château baroque de Walter Scott.

Et puis tous les cinq s'en sont allés : les parents pressés, les enfants en croquant mes derniers gâteaux secs, Néron en me jetant par-dessus sa laisse tendue un re[illegible] d'une [illegible] tendresse qui signifiait, j'en suis certain : « C'est ma famille, je dois la suivre... Les chiens n'ont pas tous la chance d'être abandonnés. »

La maison sans Néron parut soudain vide comme une caisse d'épargne en août. Des poils follets sur le tapis, un pied de chaise rongé comme un os de mouton, une odeur aussi, me rappelaient mon compagnon. Libre enfin de sortir comme bon me semblait, de reprendre le chemin des antiquaires, des bouquinistes et des théâtres, d'accepter des invitations à dîner, je me sentais désorienté. En trois semaines, Néron m'avait appris plus de choses sur moi-même qu'un psychanalyste n'aurait pu le faire en vingt séances de divan à 350 F. Je savais maintenant que la solitude n'est pas une fatalité, que la misanthropie n'est pas enrichissante, qu'une tour d'ivoire gagne en confort si on lui ajoute une niche.

(1) Le monstre du loch Ness.
(2) Le plus ancien golfe du monde (1640).
(3) Le laboureur.

J'avais aussi appris des choses pratiques. Par exemple, qu'il y a, côté impair, sur la belle avenue que j'habite, entre la rue Maurice-Labadie et le square Madeleine-Assoignon, 37 platanes, 19 compteurs de stationnement, 3 caisses de cantonniers et un coiffeur et un libraire qui n'aiment pas que les chiens frôlent leurs devantures. Qu'au numéro 147 habite un chow-chow qui promène sa maîtresse vers 19 h. 30 (une longue blonde un peu anguleuse) ; que la station-service est défendue dès le crépuscule par un berger allemand vindicatif en diable ; que la concierge du 123 a toujours un seau d'eau pour les chiens qui « s'oublient » au seuil de son immeuble et en réserve un choix d'insultes adaptées à la race de l'animal et à la dégaine de son propriétaire; que tout au bout de l'avenue une jeune fille timide et rose apprécie que l'on trouve grâce et beauté à sa levrette italienne épaisse comme un coupe-papier et craintive comme sa maîtresse.

J'ai appris aussi que mon boucher est un fieffé coquin qui me faisait payer deux fois les déchets des gigots que je lui achetais : une fois au prix du gigot et une fois au prix des déchets... Je ne m'étonne plus de savoir qu'il s'est offert un hôtel à Cabourg tout en pleurant sur la sévérité du fisc ! J'ai su aussi par Néron que les objets-souvenirs sont tout aussi fragiles que les souvenirs eux-mêmes ; qu'un vase de Saint-Louis brisé se remplace plus aisément qu'une amitié rompue ; qu'il est excellent pour la santé de marcher à heures fixes et que l'on peut très bien éluder un week-end chez des raseurs, se priver d'une générale de pièce d'avant-garde et même renoncer à un cinq-à-sept plus hygiénique que sentimental.

Tout l'enseignement de Néron ne fut pas positif. Il fut même parfois douloureux. Quelques jours après son départ, je fus pris d'une vive douleur au coude droit.

« *Tennis-elbow*, diagnostiqua le médecin consulté. *Vous jouez trop souvent.*

— *Mais je n'ai pas touché une raquette depuis dix ans !*

— *Cette inflammation de l'articulation du coude ne peut avoir d'autre cause, ne mentez pas, cher monsieur.*

— *Le seul sport que j'aie pratiqué ces temps-ci a été de promener un boxer à bout de bras.* »

Le spécialiste parut vivement intéressé :

« *Le cas est original, mais il est possible que des tractions continues aient provoqué les mêmes symptômes que l'on reconnait quelquefois chez certains champions après la coupe Davis !* »

Une semaine plus tard, n'y tenant plus, je téléphonai à Irma.

« *Bonjour Irma. Comment va Néron ?*

— *Il est insupportable, Paul, tantôt apathique, tantôt surexcité. Tout d'abord, il n'a pas mangé pendant deux jours, puis il s'est mis à réclamer toutes les heures. Savez-vous qu'il a haché deux planches de timbres-poste moldo-slovaques, très précieux, de la collection de mon mari... Henry est très fâché ; il pense que le séjour de Néron chez vous l'a traumatisé plus qu'on ne pensait. Le vétérinaire l'a visité et lui a donné des calmants qui lui ont fait l'effet d'hallucinogènes. Néron s'est promené deux nuits à travers l'appartement en gémissant... Nous ne savons que faire. Il va peut-être falloir s'en débarrasser.*

— *Passez-le moi, Irma.*

— *Qui ? Quoi ?...*

— *Appelez votre chien et mettez l'écouteur près de son oreille.*

— *Vous êtes fou, Paul. Un chien ne sait pas téléphoner...*

— *Essayons toujours...* »

Au risque de paraître gâteux, j'ai parlé posément à Néron pendant cinq minutes. Je lui ai dit mon affection et donné des conseils de sagesse. Puis Irma a repris le combiné.

« — *Allô, Irma, que dit... que fait-il ?*

— *Il remue la queue. Il a reconnu votre voix. Ce chien est vraiment bizarre. Je crois sincèrement qu'il vous aime, Paul, et qu'il sera plus heureux avec vous. Nous sommes prêts à vous le donner.*

— *Il fallait bien que ça arrive un jour, Irma !*

— *Quoi,... quoi, arrive un jour ?*

— *Que quelqu'un m'aime, Irma.* »

MAURICE DENUZIÈRE.

FIN

EN FAMILLE

Les lustres du Grand Hôtel

MASSIF, entre la place bordée de villas à chevrons et la promenade du bord de mer, le Grand Hôtel est l'antichambre de la plage. On l'aperçoit depuis l'entrée, à travers les vitres du salon. On la découvre des fenêtres ouvertes sur le balcon cloisonné de toiles tendues verticalement entre les chambres M et Mme X. s'accoudent au bar. C'est la première fois qu'ils viennent à Cabourg, où ils passent une dizaine de jours. Ils ont toujours aimé les grands hôtels. « *Quand nous étions étudiants*, raconte-t-elle, *nous allions parfois à Pornic pour trois jours, pas plus, mais dans un bon hôtel. Partir en vacances pour être moins bien que chez soi, cela n'en vaut pas la peine.* » Louer une villa ? « *Ce serait un esclavage pour ma femme*, dit M. X. *Elle devrait s'occuper du ménage, de la cuisine, etc. Elle a bien le droit d'être tranquille en vacances, elle aussi. L'hôtel, c'est le repos véritable, avec ce qu'il faut de confort — de luxe si vous tenez à appeler cela ainsi.* » Ils possèdent des « parts hôtelières » au Cap-d'Agde, dans l'Hérault, c'est-à-dire la propriété d'une chambre d'hôtel pendant une période limitée chaque année. Mais ils trouvent que la côte méditerranéenne est trop éloignée de Paris et que les estivants y sont bruyants. « *Vous êtes réveillé à 3 heures du matin par les gens qui rentrent des boîtes de nuit et à 5 heures par ceux qui partent à la pêche* », dit M. X.

« Proustien »

Cabourg, c'est le calme : « *Le vrai luxe des temps modernes* », dit M. Italo Parodi de Rivero, directeur du Grand Hôtel. M. X. dirige un groupement interprofessionnel de la métallurgie, son épouse ne travaille pas. Ils sont venus avec deux de leurs enfants, Véronique, dix-sept ans et demi, qui vient d'obtenir son baccalauréat « C », et Frédéric, douze ans, qui trouve l'hôtel « *moins bien que le Carlton de Cannes* ». La famille occupe deux chambres, qui lui coûtent en tout 520 francs ; en y ajoutant les repas et les distractions, M. et Mme X. dépensent 1 000 francs par jour, une somme qu'ils ne jugent pas excessive.

Vendredi soir, un « dîner de gala » était organisé dans la salle à manger. Le tout-venant était aux marches de l'hôtel pour voir entrer les dîneurs en tenue de soirée. Comme la salle donne sur la promenade, certains curieux collaient leur nez à la vitre. « *C'est gênant*, disait une dame âgée. *Cela me rappelle mes chasses en Espagne. On n'osait pas manger devant les rabatteurs, qui dévoraient des yeux ce qu'il y avait dans nos assiettes.* »

Mais la dame a pu dîner à son aise, car deux « chasseurs » ont interposé un paravent entre la fête et ses spectateurs indiscrets. Un groupe de musiciens tziganes est venu égayer les deux cent vingt convives, des « *privilégiés* », disait l'affiche qui annonçait le dîner. M. Bruno Coquatrix, *maire de Cabourg*, a fait son entrée sous les applaudissements, et M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au travail manuel, a profité de l'occasion pour rendre un bref hommage à la corporation des cuisiniers.

M. et Mme X. ont apprécié la fête. « *Il y avait une ambiance amicale* », disent-ils. « *Proustienne* », précise M. Parodi de Rivero.

Le soir tombe : le restaurant, puis le salon, se vident. Dans le hall, le lustre s'éteint. Il n'est pourtant que minuit, mais on ne se couche pas tard au Grand Hôtel, et on laisse le casino attenant, où l'on ne peut jouer qu'à la boule — jeu tenu pour roturier, — à ce que le directeur appelle « un autre public ».

PATRICK JARREAU.

ENTENDU DANS LE MÉTRO

UN homme d'une quarantaine d'années à une femme : « Je fais moins l'amour depuis que je me suis aperçu qu'il m'arrivait régulièrement, le lendemain, de rater des affaires importantes. »

***

Une vieille dame à une autre : « C'est chez les riches qu'on apprend à être économe. J'ai eu une patronne qui avait des millions, et pas des petits millions de maintenant, vous savez. Eh bien ! elle mettait toujours le papier du beurre dans la soupe pour ne rien perdre. »

***

Une dame, à propos d'un spectacle dont je n'ai pas entendu le titre (s'agit-il du Châtelet ou de l'Opéra ?) : « On s'ennuyait un peu quand ça chantait, mais il y avait tout de même de la distraction avec tous les chevaux qui montaient sur scène. »

***

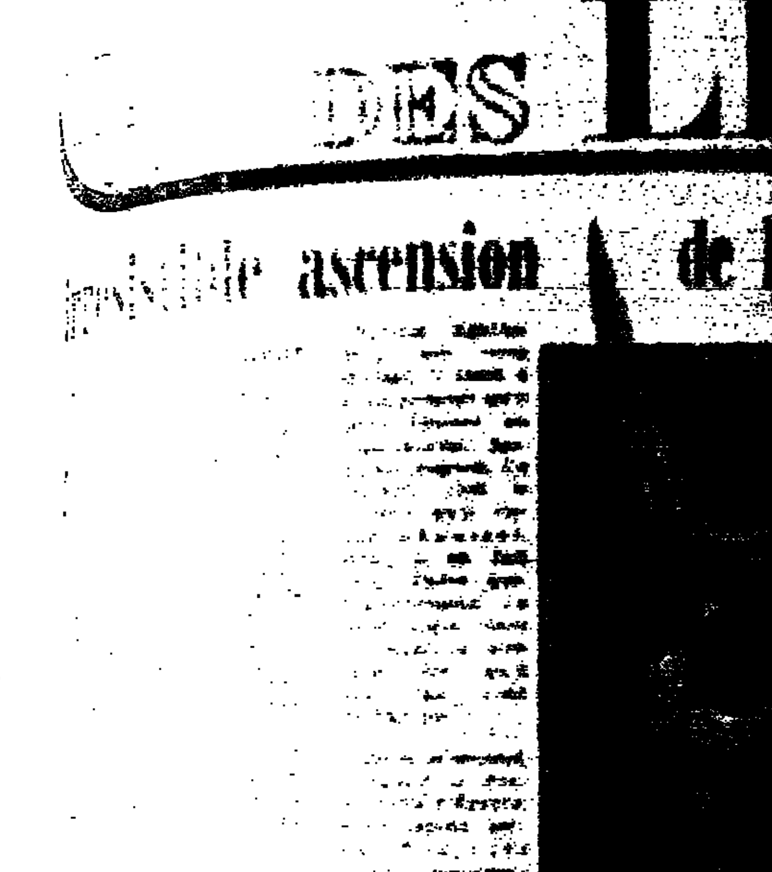
Deux Danoises bavardent. En danois. Face à elles, une jeune fille interroge son voisin : « Elles sont allemandes ?

— Oui.

— Quand je pense que j'ai fait six ans d'allemand et que je n'y comprends rien ! »

Avoir étudié l'allemand pendant six ans et ne pas distinguer cette langue du danois... Vive l'éducation nationale !

JEAN-JACQUES ADAM.



FEUILLETON N° 40 — 26 AOUT

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Installé à Polyka, Waltchak retrouve peu à peu conscience, et le voyant Hincz l'interroge sur l'origine du crayon maudit que lui a donné Maya. Waltchak lui révèle qu'il l'a trouvé au château de Myslotch, et Hincz décide d'aller voir de ce côté. Acompagné de Maya, il rencontre Skolinski, qui les met au courant des étranges phénomènes qui se déroulent au château. Hincz a désormais la conviction qu'ils sont entourés d'une force spirituelle mauvaise, liée à la personne de François, et à laquelle Waltchak a succombé.

« JE suis d'avis de ne rien celer de son état à Waltchak, dit Hincz. Quand nous l'aurons mis au courant de sa situation, il recouvrera peut-être la force de résister. Nous devons essayer de lui faire dire ce qui est arrivé à Maliniak. Il faut le dissuader de son idée de suicide. De toute façon, il faut qu'il nous parle de sa situation psychique.

— Ce ne sera pas facile, remarqua le professeur.

— Nous verrons. Mais ce n'est pas tout, continua Hincz en plissant le front. Ce paysan m'intrigue. Pourquoi Waltchak a-t-il été particulièrement attiré par lui ? De plus, pourquoi, quand je tenais le crayon, ai-je vu deux personnes ? Waltchak, qui avançait sur la route, et un autre, qui écrivait sur un mur. Serait-ce François ? »

Le professeur sortit de sa poche une vieille photographie jaunie :

« L'homme qui écrivait ne ressemblait-il pas, par hasard, à cette photographie ?

— C'est François ?

— Oui. »

Ils examinèrent la photo avec curiosité.

« Oui, c'est lui qui écrivait sur le mur, dit Hincz, c'est bien lui.

— Vous ne trouvez pas qu'il ressemble à Waltchak ? demanda le professeur.

— Que dites-vous ?... s'étonna-t-il. En effet ! Mais non, ce n'est pas une ressemblance à proprement parler. Regardez donc : les traits sont différents, vous voyez. Il se passe ici plus ou moins le même phénomène qu'avec mademoiselle — il montra Maya. Ils ne se ressemblent pas, mais ils en donnent l'impression, car une parenté de nature les unit. Il n'y a de ressemblance que dans l'expression des yeux, le dessin des lèvres, le caractère. La même passion, la même vitalité, la même fureur de vivre, les unit tous les trois ; regardez donc, professeur. »

Hincz masqua les yeux sur la photo de François avec un bout de papier. La ressemblance disparut immédiatement.

Maya tressaillit en entendant l'expression « tous les trois », comme s'ils formaient une seule et même famille.

Cependant, Hincz, pensif, avait le front barré d'une ride verticale.

« Ecoutez-moi, dit-il, il n'y a pas à se faire d'illusions. La situation dans laquelle nous nous trouvons est particulièrement difficile et exigera tous nos efforts. Il faut que nous nous ressaisissions complètement. Pas de mysticisme ni de fatalisme. Et, pour l'instant, allons dîner.

— Dîner ? s'étonna Maya.

— Bien sûr. Il faut manger, voyons ! Secundo, nous ne pouvons dissimuler plus longtemps notre présence aux pensionnaires. Croyez-moi, plus nous nous conduirons naturellement, mieux cela vaudra. »

Ils firent leur entrée dans la salle à manger. La femme du médecin, Mlle Wycisk et le conseiller Chyrtchyk, qui étaient au courant du tumultueux passé et du non moins mouvementé présent de Maya, quêtaient sur son visage des traces d'épuisement, tandis qu'un jeune ménage avec un enfant, arrivé de fraîche date, continuait de se consacrer impavidement aux plaisirs de la table.

Maya contemplait avec émotion cette vieille salle à manger familière éclairée par les deux lampes à pétrole. Elle avait l'impression de l'avoir quittée depuis des siècles.

Après le repas, Hincz alla se promener dans le jardin. Il parcourait les allées sinueuses du vieux parc en s'efforçant d'y voir le plus clair possible dans cette histoire aussi sombre qu'embrouillée. Jamais il n'avait encore ressenti pareil sentiment d'impuissance.

Alors qu'il venait de regagner à pas lents la maison, le galop d'un cheval retentit, et un homme de haute taille, en tenue de cheval, entra... Kholawitski !

« Il paraît que Mlle Okholowska est arrivée, dit-il, après avoir salué l'assistance d'une voix dépourvue de toute amabilité et de toute expression, sans regarder personne.

— C'est exact, elle est arrivée, s'empressèrent de le renseigner les petites dames émoustillées par ce nouveau rebondissement.

— Est-elle à l'étage ?

— C'est cela même.

— M. Waltchak aussi est arrivé », ajouta Mlle Wycisk comme si de rien n'était.

Kholawitski voulut se diriger vers l'escalier, mais Hincz le retint :

« Justement, je montais : je vais annoncer votre visite à Mlle Okholowska. »

Il voulait la prévenir et en même temps empêcher Kholawitski de monter. Mais ce dernier, sans prêter la moindre attention aux paroles du voyant, entreprit de gravir pesamment les marches.

Parvenu sur le palier, il aperçut Maya devant la porte d'une chambre. Skolinski se trouvait à côté d'elle. Le secrétaire s'arrêta, comme hypnotisé.

Depuis qu'il avait pris congé d'elle à Varsovie, ses souffrances avaient encore empiré. La pensée qu'elle était perdue pour lui, que Waltchak s'était complètement emparé d'elle, ne le laissait pas en repos. Quand on lui apprit le retour de Maya à Polyka, il se mit en route immédiatement comme s'il avait le feu aux trousses. Il ignorait que Waltchak était arrivé avec elle et venait seulement de l'apprendre en bas, *de la bouche de la fonctionnaire*.

Kholawitski était à deux doigts de l'effondrement final. Maya demeurait pour lui le souvenir des jours où, malgré tout, il appartenait encore au monde normal, ce qui décuplait sa jalousie déjà exacerbée.

« Maya », fit-il sourdement.

Elle s'éloigna rapidement de la porte.

« Que vois-je ! » s'écria-t-elle avec un sourire contraint, en faisant un effort sur elle-même.

L'attention de Kholawitski fut alors intriguée par le fait qu'elle essayait manifestement de l'écarter de la porte.

« Qui est donc dans cette pièce ? demanda-t-il.

— Descendons, voulez-vous ? »

Il lui jeta un bref regard et, pour toute réponse, appuya sur la poignée. La jalousie l'aveuglait.

Maya essaya de l'en empêcher, mais il se rua dans la chambre. Hincz se précipita sur leurs traces, furieux de ce contretemps inopiné, qui risquait d'être éminemment néfaste pour le malade, et s'arrêta pétrifié. Le lit de Waltchak était vide. Il n'était plus là !

Il avait disparu. La fenêtre ouverte n'indiquait que trop clairement comment il avait quitté la pièce. Le grand érable qui poussait à côté constituait une échelle toute trouvée.

On en oublia Kholawitski.

Tous se précipitèrent dans le jardin en se couvrant à la hâte, et s'égaillèrent dans la forêt.

« Où a-t-il pu s'enfuir ?

— Allons chez le paysan, s'exclama Hincz. Il a dû aller encore de ce côté-là. »

Maya donna des ordres en toute hâte, et ils partirent en calèche.

Sans un mot, le secrétaire remonta sur son cheval. Il n'avait pas la moindre idée de ce que signifiaient la fuite de Waltchak et encore moins la poursuite dont il était témoin. Ce qui lui importait, c'était l'émotion de Maya, qui, à la vue de la chambre vide, semblait avoir oublié le monde entier.

Il les suivait au galop, se réjouissant presque de s'être fait oublier et de pouvoir ressasser en paix son malheur.

Ils avaient presque atteint la ferme quand Handrycz, hilare et réjoui, s'avança à leur rencontre.

« Il est revenu ! » leur cria-t-il de loin.

Waltchak était sorti de l'enclos et s'approchait d'eux. Il avait l'air complètement ivre, et avançait vers Handrycz en titubant, avec l'obstination et l'aveuglement d'un ivrogne. A ce moment, Maya, n'y tenant plus, se précipita vers lui.

« Que fais-tu ? Par pitié ! » s'écria-t-elle.

Hincz voulut s'interposer. Trop tard... Waltchak l'avait vue.

« Elle recommence ! » hurla-t-il dans une crise de furie, les yeux hagards, et il se jeta sur elle. On réussit à lui mettre la main dessus, mais il tentait frénétiquement de s'échapper, complètement hors de lui.

« Elle l'a tué ! Tué ! Tué ! » rugissait-il.

Ils roulèrent à terre. La femme de Handrycz accourut avec des cordes. *Kholawitski contemplait le spectacle* du haut de son cheval sans prendre la moindre part aux événements.

On maîtrisa Waltchak et on le transporta à l'intérieur de la maison. Alors, le secrétaire descendit de cheval et s'approcha lentement de la fenêtre. De là, il entendait parfaitement tout ce qui se disait.

« Eloignez-vous, mademoiselle ! s'écria Hincz, c'est vous qui le rendez fou ! »

Waltchak fondit en larmes. Aussitôt, Hincz s'approcha de lui et le prit par le bras.

« Ecoutez-moi bien ! dit-il avec force, vous êtes le jouet d'un esprit mauvais. M'entendez-vous ? Vous êtes envoûté par le démon. »

Compte tenu du faible niveau d'instruction du garçon, il ne voulait pas perdre de temps en considérations scientifiques, et il choisit le type d'explication le plus simple

Seul le silence lui répondit.

Alors, Hincz, qui le tenait toujours par le bras, lui raconta clairement et avec précision tout ce qu'il avait appris de Maya et du professeur. Il parlait lentement, veillant à ce que ses paroles atteignissent bien la conscience de Waltchak.

Il lui parla de la salle hantée, du crayon, de tout ce qu'il leur avait fait endurer ces derniers temps. Il lui dépeignit l'ensemble de la situation et, relâchant progressivement le bras du malheureux, se mit à lui caresser les cheveux.

Entendait-il, seulement ? Comprenait-il ?

Hincz n'en avait pas du tout la certitude, mais il parla pourtant inlassablement pendant presque une demi-heure.

(A suivre.)

Le Monde DES LIVRES

L'irrésistible ascension de Demouzon

• *« Loulou, le bonheur c'est un bon polar... »*

MOUCHE, le Premier-Né d'Egypte. Un coup pourri. Un tiercé ? Ça se pourrait. Un pari, à coup sûr.

Demouzon a d'abord commis, en 1975, un roman-roman. Ça arrive. Il aurait pu persévérer. Ça arrive aussi. De bien belles carrières se font à l'ancienneté.

Il a préféré changer de genre pour faire dans le roman policier : deux en 1976, un en janvier 1977. Curieux, non ? Pas tellement.

Dieu sait si nous aimions le plaisir de lire, cette éducation sentimentale tressée au fil de ces textes qui, pour nous, n'ont pas de prix. C'était hier.

Pour l'heure, un roman-roman s'écrit en trois mois, surnage deux mois, s'il perce, et retourne au néant, un bien grand mot pour le pilon. Ce cycle de la pâte à papier s'appelle encore littérature. Les mots creux ont la vie dure.

« *Le problème*, écrivait Flaubert à Louise Colet, le 31 août 1846, *n'est pas de chercher le bonheur, mais d'éviter l'ennui. C'est faisable avec de l'entêtement.* »

Il pourrait lui dire à présent : « *Loulou, le bonheur, c'est un bon polar...* »

Qui n'échangerait n'importe lequel des Percherons bègues de nos grandes écuries contre un Manchette ? Il n'y a plus de genre noble. Voilà pourquoi nous traînons sur les quais, à la pêche aux polars. Au moins, avec eux, on ne s'ennuie pas. Ça nous réveille, ça nous secoue, ça nous bouscule. C'est notre drogue.

Et voilà pourquoi des écrivains s'y sont mis. Dont Demouzon. *Mouche*, son premier, c'est du béton. Solide étude d'un milieu, le cinéma. Intrigue soignée, genre traqueur-traqué. Psychologie impitoyable, hélas ! : Demouzon souffrait encore du syndrome de Christie, Agatha. Pour son coup d'essai, il tient à nous prouver qu'il peut épuiser les motivations jusqu'au trognon. Ce faisant, c'est le lecteur qu'il risque d'épuiser. Bref, il en fait trop. Parce que, honnêtement, la psychologie, dans un polar, on s'en tape. Ce qu'il nous faut, c'est de l'action.



Dans le second, à savoir *le Premier-Né d'Egypte*, nous serons servis. Toujours aussi consciencieux, Demouzon. Il s'est même offert les services d'un expert en balistique, un capitaine, et nous apprenons tout sur les possibilités de reconversion et d'utilisation du MAS 36. Ceux qui s'imaginent qu'il s'agit d'une « chalandonnette » provençale se trompent. C'est un fusil militaire. Servi par un légionnaire retraité, il nous vaut une rafraîchissante série de meurtres. Nous vous recommandons le premier : fameux. Surprise garantie. Et ensuite, ça ne faiblit pas. Merci. Soldat Demouzon, vous apprenez vite. Nous sommes contents de vous.

Plus qu'une histoire, *Un coup pourri* nous offre la naissance d'un personnage, et, cette fois, c'est gagné. Il s'appelle Nicolas Placard. C'est un petit privé médiocre, plutôt lâche. Il n'a rien pour lui, ni muscles ni charme. C'est un minable, un mou, juste à notre échelle : un frère. Flinguer ? Il a horreur de ça. Il laisse son 7,65 Manufrance dans l'armoire, sous les serviettes-éponges. Il passe son mois d'août à Paris, comme tout le monde, c'est tellement plus tranquille. Enfin, il voudrait bien. Et s'il enquête, c'est sans enthousiasme. Il a raison : il va vraiment en prendre plein la gueule. C'est l'anti-héros, sans envergure et sans illusions, un gentil. Et qui s'en tirera, en fin de course.

Demouzon aussi. Il a gagné son pari. C'est que ça n'était pas couru d'avance. Les polars pullulent. Allez donc vous faire un nom quand il paraît plus de Chase chaque année que de saints au calendrier.

Oui, c'est gagné. A croire que le goût du travail bien fait et cet entêtement, dont parle Flaubert, finissent par payer.

CLAUDE COURCHAY.

★ MOUCHE, LE PREMIER-NE D'EGYPTE et UN COUP POURRI, de Demouzon. Flammarion, 18 F chaque volume.

UNE GÉNÉRATION ENTRE PARENTHÈSES

• *L'étrange silence des « appelés d'Algérie ».*

PENDANT huit ans, plus de deux millions de jeunes Français mirent en pratique de l'autre côté de la Méditerranée ces formules pudiques de la guerre coloniale : « pacification », « maintien de l'ordre ». Au contraire de ses aînés soldats, la génération de la guerre d'Algérie se tait. Pas de gloriole, peu de romans, jamais de récits en fin de banquets. Ni sacrifice, ni geste héroïque, ni rêverie casquée : une génération se glisse volontairement dans les parenthèses de l'histoire, se fond dans l'anonymat.

Jean-Pierre Vittori, « appelé moyen », a fait partie de la grisaille routinière et parfois tragique du « maintien de l'ordre ». Lui aussi voulait oublier, jusqu'à ce qu'une réflexion méprisante d'un jeune garçon et l'étalage complaisant des faits d'armes de baroudeurs professionnels l'incitent à forcer cet étrange mur de silence. Entreprenant un « *difficile voyage dans la conscience d'une génération* », il a interrogé trois cents appelés, lu une centaine d'ouvrages et accumulé une importante documentation.

La dérive du parti socialiste

Ce qui ressort de tous ces témoignages, c'est l'indifférence de la grande masse des Français de métropole, à moins qu'ils ne soient touchés dans leur chair vive (1). Qui prête alors attention dans le grand public, pour prendre quelques exemples, au manifeste des « 121 », à l'appel des déserteurs et insoumis, à la loi du 16 mars 1956, qui attribue les « pouvoirs spéciaux » au gouvernement Guy Mollet, illustrant ainsi une superbe « dérive » du parti socialiste ? Il est vrai que la grande majorité des médias ne furent guère critiques de la politique algérienne du gouvernement de l'époque et que la plupart des ténors figurèrent dans les huit cabinets qui ont conduit cette « guerre imbécile et sans issue ».

Tandis que ceux-là pérorent, les appelés s'installent dans la « drôle » de pacification... Pour nombre d'entre eux, elle se présente sous la forme de gardes, d'opérations et de patrouilles, d'une nourriture malsaine, de l'ennui. Parfois, un camarade meurt, victime d'un accident ou d'une embuscade, ou par un suicide lors d'une nuit de veille. Les fantassins perçoivent mal, en effet, la nécessité de « défendre la France » si loin de la mère patrie. Certains n'ont qu'à regarder les injustices dont souffrent les Algériens pour se faire une autre idée de la bienveillance de la métropole.

Il y a aussi la torture, avec ce qu'elle entraîne d'endurcissement, de rapide dégradation morale pour ceux qui s'y prêtent. Les protestations — un petit nombre — sont vite étouffées par la hiérarchie militaire, et les rapports relevant les sévices sont mis sous le boisseau par l'autorité politique.

Appelés « ordinaires », prisonniers du F.L.N., insoumis, tortionnaires, ou mutins en réplique au putsch des généraux, beaucoup sont revenus traumatisés, et leurs proches répètent toujours la même phrase : « *Il a changé, c'est pas croyable.* » « Blessés », « bousillés », professionnellement, affectivement ou physiquement. Et tous se retrouvent pour conclure : « *Il n'y a pas de quoi se vanter...* »

Le « voyage » de Jean-Pierre Vittori éclaire l'étrange silence de ceux qui firent une guerre coloniale. Il est aussi une piste marquée à l'usage des jeunes générations.

BERNARD ALLIOT.

(1) Jean-Pierre Vittori cite une note officielle selon laquelle il y aurait eu 25 614 tués, prisonniers ou disparus en Algérie.

★ NOUS, LES APPELES D'ALGERIE, de Jean-Pierre Vittori, Editions Stock, 318 pages, 38 F.

Du littéraire au politique

UNE RENTRÉE MONSTRUEUSE

LES tables vont plier et les critiques gémir : la rentrée s'annonce monstrueuse. Il n'y a jamais eu autant de livres. Au flot romanesque que font couler chaque année les prix littéraires se superpose la vague rouge, blanche, noire que gonflent déjà les prochaines élections. En outre, de crainte que les Français, de janvier à mars, ne s'intéressent qu'à la politique, les éditeurs se hâtent de sortir tout ce qu'ils ont de sérieux et de bon. Après un tel effort, les mois d'hiver risquent d'être creux comme ceux de l'année passée, où la petite fièvre des municipales avait asséché la production : elle n'avait reverdi, fleurissante, qu'avec le retour du printemps.

MAIS, *pour l'instant, c'est la pléthore*. Les romans, on en attend comme d'habitude une bonne centaine dans les deux mois qui viennent. Ils commencent à tomber goutte à goutte. Une jeune inconnue, Claire Bonnafé, dont parle ci-dessous Pierre Kyria, donne le coup du départ. Pourtant, à l'inverse de la saison dernière, les débutants ne sont pas en majorité : une trentaine contre les cinquante au moins qui furent lancés en 1976. Parmi eux, du haut en bas de l'échelle, résonnent deux noms singuliers : l'ancien ministre des affaires étrangères Michel Jobert abandonne ses Mémoires pour écrire une histoire d'amour ; Pierre Goldmann imagine un héros qui veut devenir criminel pour être condamné à mort.

Ce sont les romanciers chevronnés qui forment le plus gros de la cohorte : Max Gallo, Gilbert Cesbron, Pierre-Jean Rémy, Roger Bordier, Alphonse Boudard, Emmanuel Roblès, Camille Bourniquel, André Chamson... D'un automne à l'autre, on s'attend à retrouver leur nom. Quelques-uns, qui ont plus récemment mordu à la création littéraire, adoptent un rythme régulier : Régis Debray, Didier Martin, Josane Duranteau, Jeanne Champion. Yves Navarre, lui, ne s'arrête plus : un roman en avril, un roman en septembre. Certains, plus rares, arrachent un « ah ! » de satisfaction : Anne Philipe, Pierre Bourgeade, Angelo Rinaldi. Des retours inattendus se produisent : Julien Green, Albert Memmi, André Wurmser. On les croyait attelés à fouiller leurs souvenirs, à méditer sur leur condition, à scruter les œuvres d'autrui ou les soubresauts de l'actualité. Ils se remettent à conter.

par Jacqueline Piatier

IL est difficile, d'après les seuls prières d'insérer ou les quelques pages qu'on a feuilletées des livres en épreuves, de repérer les sujets dans l'air. Mais, tout de même, voici trois romanciers qui rêvent des délices de la paternité : André Wurmser invente une enfant naturelle, retrouvée, à cet « académicien encore vert », qui en verra sa vie bouleversée. Frantz-André Burguet imagine la tendre intimité qu'il aura avec sa fille en l'an 2004. Gérard Guégand auréole d'une merveilleuse complicité le tour de France qu'entreprennent ensemble un père et son fils. Cette rencontre d'inspirations signifie-t-elle qu'une revanche est à prendre ou à espérer dans une relation plutôt dégradée ?

Un autre thème, plutôt prévisible celui-là : l'avènement au pouvoir de la gauche. Visions noires, visions roses, réalistes ou loufoques. Un jeune journaliste, Michel Butel, fait là-dessus ses premières armes. Un économiste masqué d'un pseudonyme se risque sur le même terrain, et Alfred Fabre-Luce signe *les Cent Jours de Mitterrand.*

Est-ce à dire que la politique envahit le roman ? On la retrouve certes à plus d'un tournant et, parfois, au service de l'humour. Mais la quête initiatique, le romantisme, le fantastique surtout, avec Pierrette Fleutiaux, Christian Charrière et bien des moins de trente ans, ne perdent pas leurs droits. Ni la satire sociale, ni le roman de mœurs.

Tant de noms, tant de registres, tant d'histoires... Et peut-être que l'événement le plus important de la rentrée sur le plan littéraire, c'est la suite que, dans *Archives du Nord*, Marguerite Yourcenar donne à ses *Souvenirs pieux*. A moins que les wagnériens, les nietzschéens, ne se réjouissent encore davantage de la traduction du *Journal* de Cosima Wagner, *qui commence.*

TOUTES ces voix, proches ou lointaines, seront-elles perçues dans le bruit que font déjà leaders, observateurs, historiens de la vie politique ? François Mitterrand présente un montage de ses discours, réflexions, déclarations, articles depuis la fin de la guerre. Georges Marchais fourbit ses *Réponses*. Pierre Mauroy se livre pour la première fois au public à travers le magnétophone. La majorité, en revanche, reste étonnamment silencieuse. Laisse-t-elle porter les coups à son principal adversaire par d'anciens et glorieux membres du parti communiste qui ont rompu avec lui : Charles Tillon, Auguste Lecœur, qui furent tous deux ministres ?

(Lire la suite page 10.)

Le féminisme depuis le Moyen Age

• *Une histoire de femmes françaises d'Héloïse au M.L.F.*

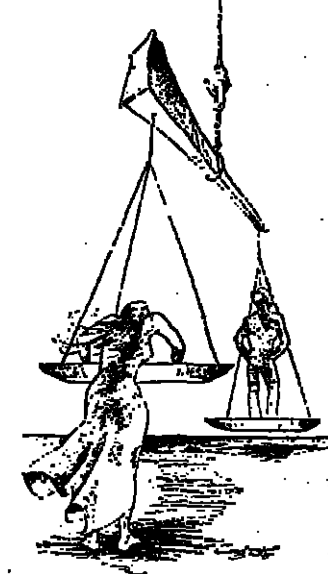
BELLE gageure, même en cinq cents grandes pages, que d'enfermer dans un volume tout acte, tout œuvre « posant comme conflictuel le rapport entre les deux sexes », l'analysant ou « tendant à le modifier ». C'est donc de la protestation féminine, même inconsciente, qu'il est question. *Mais* sans que la condition concrète, sociale, soit oubliée. Histoire de la Française en tant que femme, venant après le précieux *Féminisme*, de Françoise d'Eaubonne (1).

Fait marquant — surtout chez cet éditeur — l'un des deux auteurs est un homme. Tous deux refusent de considérer la complémentarité comme égalité et ils refusent de juger : au nom de quels critères qui ne seraient pas marqués par une civilisation dominée par l'homme le pourrait-on ? Constamment ils juxtaposent les données de la vie féminine d'une époque à l'image qu'en offre la littérature.

Le féminisme du Moyen Age et de la Renaissance ? Elitiste, incontestablement. Les émancipées le sont, soit par leur haute naissance jointe à la science (Héloïse ou Christine de Pisan), ou par leur audace, comme certaines courtisanes. Mais le sort des filles, sœurs, épouses, mères, va de mal en pis : entre 1490 et la fin du siècle suivant, les salaires de l'ouvrière comparés à ceux de l'ouvrier passent des trois quarts à la moitié : c'est que la main-d'œuvre féminine devient plus nombreuse. Cette misère rendra très longtemps illusoires les belles intentions d'instruire les filles : dans le Dauphiné, à la veille de la Révolution, 16 % des filles savent lire.

L'âge classique n'arrange donc rien, malgré les Précieuses, qui rénovent la langue et les mœurs, malgré les femmes de science et de salon, qui font les réputations et les académiciens. Le développement des manufactures fait passer l'autorité masculine de la vie de famille à celle du métier. Pendant le Siècle des Lumières, *un tiers des enfants qui naissent* à Paris (le chiffre paraît énorme) sont abandonnés : la capitale compte 150 000 femmes célibataires, dont 30 000 sont recensées comme prostituées et menacées de déportation. Dans les papeteries, les manufactures de textile ou de tapisserie, dans l'artisanat de luxe aussi, *les femmes* gagnent 5 sols quand l'homme en gagne 10.

Nous le savons à présent, la grande Révolution, abolissant les corporations sans les remplacer, a livré les ouvrières plus encore que les ouvriers à l'arbitraire patronal, qui aboutira aux « ateliers-cercueils » du siècle de la grande industrie. Les Jacobins n'ont pas été plus féministes que leurs arrière-petits-fils communards : Olympe de Gouges, auteur d'une *Déclaration des droits de la femme*, monte à l'échafaud ; les combattantes de la Commune ont partagé prison, déportation, procès et sévices des combattants... Mais à l'amnistie les droits des femmes n'ont guère progressé. Et les plus misogynes des théologiens n'atteignent pas à la synophobie de Proudhon. Pour lui, socialisme et anarchisme doivent rejeter toutes les féministes. Et les féministes, pour se faire admettre, rejettent leur féminité.



(Dessin de J.-P. CAGNAT.)

C'est du déni de justice jacobin envers les montagnardes qu'est né le premier mouvement féministe de masse. Il s'est groupé autour des saints-simoniens (archi-parcimonieux pour distribuer l'égalité, prodigues en revanche en dangereux « culte de la femme »). Fourier, lui, a le premier poussé l'idée d'égalité jusqu'à ses conséquences sociales et érotiques... mais en politique pas tout à fait. Flora Tristan, en revanche, fut la première à poser le vrai problème (et les auteurs ont tort de croire que l'idée de l'« exploitée par le capitalisme et par l'époux » date de 1911) : Les femmes doivent lutter avec la classe la plus opprimée, mais aussi, à l'intérieur d'elle, pour les droits spécifiquement féminins.

Pour les auteurs le féminisme contemporain commence en 1945. Ils étudient à la loupe les luttes avant, pendant et après 1968 et les prises de conscience diverses à partir de la publication du *Deuxième sexe*, de Simone de Beauvoir.

Livre orienté, parfois partial (Molière, entre autres, mériterait une analyse plus subtile), mais fidèle à ses ambitions déclarées. Pour connaître le sort des femmes au long de notre histoire et jusqu'à ce que nous vivons, c'est un guide clair, documenté, agréable à lire. Quinze siècles ; un volume... qui dit mieux ? Indispensable manuel d'histoire au féminin.

DOMINIQUE DESANTI.

★ HISTOIRE DU FEMINISME FRANÇAIS, de Maïté Albistur et Daniel Armogathe, 508 p. Ed. des femmes, 60 F.

(1) Ed. Moreau, 1973.

Les vertiges du baroque

• *Visions et évasions dans l'étrange.*

« JE porte en moi un certain désir des choses inexistantes », notait *Gabriel Fauré : voilà qui aurait* pu servir d'épigraphe au premier roman de Claire Bonnafé, *le Bruit de la mer*, tant l'ardeur a pris goût à y réinventer le réel aux couleurs du baroque.

Un Etat *tout-puissant* où les « gens du palais » qui ont devoir de porter un masque, aussi léger soit-il, imposent *leurs lois* à une cohorte de « sans-masques », peuple laborieux, nomade, miséreux, perdu sur de grands territoires ; des personnages énigmatiques qui répondent aux noms de Marine, Simiane, Ophélia, etc. ; la nostalgie d'une impossible liberté symbolisée par le littoral marin interdit aux figures de la caste dominante ; un tapis-fétiche, gage d'indépendance ; des gestes fous, des questions obsédantes, des mots porteurs d'ombre... Nous voici embarqués, à la suite d'une jeune femme nommée Cléa, la narratrice, pour un subtil voyage aux frontières de l'étrange.

Le voyage n'est pas gratuit, cependant. Cléa, s'échappant de sa prison dorée, veut découvrir le chemin perdu qui mène à la mer pour retrouver un fol état d'innocence, autant dire sa propre vérité. Quand elle y parviendra, elle saura qu'elle est née de la volonté passionnée de sa mère, violente et libre, et pourra renier la « néfaste filiation du père », en qui s'incarnent l'autorité et la contrainte. Si elle revient vers l'« étroit royaume condamné », c'est à bord d'un navire sans nom où ont pris refuge les contestataires de l'ordre établi, tous ceux qui ont en quelque sorte choisi les lois non écrites *invoquées par Antigone*. Elle a, dès lors, pris juste mesure de l'absurde et morbide pouvoir qui cherchait à la briser ; sa fragilité ne sera plus frigidité ; elle n'oubliera pas le chemin du « territoire secret » où l'on peut être heureux, à visage découvert.

Œuvre insolite et souvent attachante, *le Bruit de la mer* concilie le charme frôleur de quelque « fête secrète » échappée du *Grand Meaulnes* et les interrogations anxieuses d'un livre comme *le Désert des Tartares*. Mais point n'est besoin de trouver à Claire Bonnafé de prestigieux parrainages : elle a son originalité propre. On regrettera d'autant plus les clichés et les négligences qui viennent émailler son texte. La « peau couleur d'ambre », les « cheveux couleur de soleil », les « yeux verts pareils à des pierres précieuses », ce sont là de bien piètres images dans une fable recherchée. L'enchaînement mécanique et convenu des épithètes casse par trop le rythme volontairement lisse et soyeux du récit. Moins que tout autre genre, le fantastique tolère les hâtives approximations d'écriture.

PIERRE KYRIA.

★ LE BRUIT DE LA MER, de Claire Bonnafé, éditions Balland, 190 pages, 39 F.

Une rentrée monstrueuse

(Suite de la page 9.)

Le premier publie ses Mémoires, le second lance un réquisitoire que recoupent les souvenirs d'un militant plus humble, Roger Pannequin. Scissions d'antan et de vétérans, dira-t-on. Mais des révoltes identiques se produisirent avant mai 1968 chez les étudiants communistes, assure Philippe Robrieux, qui fut le secrétaire de leur organisation.

La gauche ne reçoit donc pas que des fleurs, mais c'est sur elle, sur ses hommes d'aujourd'hui et d'hier, sur ses expériences du pouvoir antérieures, qu'on se penche : Cartel des gauches, Front populaire. Par tous les éditeurs, les journalistes politiques sont requis pour tracer les portraits des nouveaux socialistes, des nouveaux communistes, de l' « eurocommunisme ». Et Léon Blum, par les soins de Jean Lacouture, qui a écrit sa biographie, préside à la marche en avant de son parti.

DANS cette avant-veille électorale une attention particulière est portée aux phénomènes de société : histoire et évolution de la famille, manifestations de la violence, misère des immigrés, espoir de « *changer la mort* » (Pierre Viansson-Ponté en discute avec le professeur Léon Schwarzenberg), dénonciations des méthodes de la justice, de la police, présentation du mouvement « Punk », qui séduit à présent la jeunesse. Les uns dressent des constats, les autres échafaudent des rêves : deux heures de travail par jour est-ce possible ? se demande un groupe de sociologues. Sous la houlette de Jean-François Bizot, l'ancienne équipe d'*Actuel* imagine le monde de demain dans un *Almanach 1978*, mi-sérieux, mi-humoristique.

Jean-François Revel, pour sa part, détecte, insidieuse, une « nouvelle censure » : on ne discute plus des idées, on jette l'opprobre sur elles. Cet appel au réveil de l'esprit critique le rapproche-t-il des « nouveaux philosophes » ? Où en sont-ils, ceux-là, après le tintamarre qu'ils ont déclenché au printemps ? Ils se tiennent cois ou virent à la littérature : Jean-Paul Dollé hume *l'Odeur de la France*. Un seul se démène sur plusieurs scènes à la fois : Jean-Marie Benoist. Il promet ici un essai, il ouvre là une collection au programme de laquelle il figure, dans l'immédiat il rompt des lances avec Jean Elleinstein, qui lui en remontre en fait d'ubiquité. Cet historien communiste se retrouve chez trois éditeurs à la fois. Il répond au pamphlet de Jean-Marie Benoist, compose un *Prélude à la France socialiste*, envoie une *Lettre ouverte aux citoyens de la République du programme commun*.

Des penseurs plus éloignés de la mêlée proposent leurs remèdes ou leurs analyses : Denis de Rougemont préconise l'éclatement des Etats en des communautés assez petites pour que l'homme les contrôle ; Léopold Sedar Senghor inventorie les richesses que la « négritude » peut apporter à la « *civilisation de l'universel* » ; Jacques Ellul démonte le *Système technocratique*. D'autres voix de philosophes montent, plus fracassantes ou plus éthérées : Jean-François Lyotard, Vladimir Jankélévitch.

DES livres graves ont cependant leur place dans ce concert assourdissant : une *Histoire de la gnose*, en deux tomes, de Charles Puech ; celle, en deux tomes également, de *l'Alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, par François Furet et Jacques Ozouf. Une énorme œuvre collective est entreprise : *l'Histoire économique et sociale du monde*. Des hommes illustres, totalement en dehors des problèmes du jour, ressuscitent : Julien l'Apostat, ranimé par Benoist-Méchin, Alexandre le Grand par Roger Peyrefitte, Kafka qu'on retrouve dans des lettres à sa sœur Otla, tandis que se confessent et se définissent quelques contemporains : Hervé Alphand, Kurt Waldheim, Alain Touraine.

Morts ou vivants, des écrivains étrangers majeurs tentent de se frayer une voie : du romancier anglais Anthony Burgess, après sa *Symphonie Napoléon*, voici une vie du Christ, de Pablo Neruda une nouvelle traduction du *Chant général*, de Saul Bellow le récit de son voyage à Jérusalem, de Juan Goytisolo une nouvelle satire de l'hispanité. Cependant que *les Envoûtés*, de Witold Gombrowicz, publiés cet été par *le Monde* en feuilleton, commencent en librairie une autre carrière...

JACQUELINE PIATIER.

★ Tous ces livres, romans, documents, essais, seront annoncés dès qu'ils seront en vente. C'est pourquoi nous ne donnons ici ni leur titre précis ni leur éditeur.

roman

Le nègre de soi-même

● ***Réentendre sa voix quand on a longtemps « doublé » celle des autres.***

HELENE est une femme « nègre ». Elle écrit des livres que d'autres signent. Mais pour être mercenaire, on n'en est pas moins femme. Et la femme, chez Hélène, n'est pas heureuse, peut-être parce que l'auteur n'est pas satisfait.

Elle retrouve Pierre, qui fut son premier amour d'adolescente en Savoie et qui est devenu un « roi du prêt-à-porter féminin ». Œillet bleu à la boutonnière. Résidence secondaire. Mariage raté, mais grande expérience de la psychologie incertaine des femmes.

C'est le « revenez-y », d'autant que chez Pierre l'image d'Hélène ne s'était jamais tout à fait évanouie, matérialisée au fronton de sa firme par la marque « Héléna ».

Hélène s'emploie à le « dégrossir ». Lui s'épuise à l'éblouir. Jusqu'au jour où elle écrit, pour lui, l'histoire de sa résistible ascension d'enfant pauvre parvenu à la gloire et à la richesse. C'est la fêlure. Une fois de plus, elle est dépouillée du fruit de son travail, de l'auréole de son talent.

Alors, elle décide d'écrire pour elle. Elle sera son propre « nègre ». Car un auteur est-il autre chose que le scripteur et le décrypteur de cet autre, inconnu, qui est en soi.

L'amour n'y survivra pas. Mais qu'est-ce que l'amour, sinon un passage, un répit ou un incendie, entre deux métamorphoses ? Une manière de brûler l'herbe entre deux saisons.

Huguette Maure, l'auteur de ce premier roman qui fait figure de libération, paraît avoir eu une vie qui s'identifie à celle de son héroïne. Du moins pour ce qui est de la négritude.

Elle sait voir avec acuité, épingler avec férocité, transcrire avec justesse.

Il lui reste à oublier tout à fait son passé de « nègre » habile à ficeler des histoires.

Et, puisqu'elle a déjà l'audace de briser ses chaînes sociales, à se délivrer également de celles, plus pernicieuses, d'une écriture qui vise à l'efficace plus qu'à l'aventure.

P. M.

★ DE QUEL AMOUR BLESSE, d'Huguette Maure. Ed. Ramsay, 302 pages, 40 F.

humour

Petit florilège san-antonien

société

LA FRANCE CONTEMPORAINE sous le regard d'un historien

● ***Les trente dernières années de la société française.***

ON ne compte plus les livres qui ont fleuri ce printemps sur la France contemporaine. L'historien, à la différence de l'essayiste, ne cherche pas à démontrer. Il se contente de montrer. Moins brillant d'apparence, il est plus ouvert et laisse infiniment plus de liberté au lecteur. Non qu'il n'y ait quelque parti pris dans *les Français 1945-1975* de Gérard Vincent. Ce professeur de l'Institut d'études politiques de Paris reconnaît d'ailleurs le caractère « *lacunaire et contestable/contesté (...) quant aux événements retenus comme significatifs de l'histoire de cette société française* ».

Insolence ou anachronisme à une époque où les enseignés réfutent « *l'histoire date* », la première partie de cet ouvrage est en effet consacrée à une triple chronologie, politique, économique et sociale, culturelle, chacune avec son temps propre et sa relative autonomie. N'est-il pas surprenant que les années politiquement mouvementées (1958 et la mort de la IVe République ; 1960 et l'émergence du problème algérien ; 1965 et la première élection présidentielle au suffrage universel) aient été sur le plan social les plus calmes; ou encore que l'apparition de nouvelles normes de narrativité du roman — que l'on peut dater de 1947 avec la publication de *Murphy*, premier roman de Samuel Beckett — précède de vingt ans « *la révolution culturelle de mai 1968* » ?

Mais cette chronologie ne serait qu'un ouvrage de référence supplémentaire — ce qui n'est pas négligeable — si n'y était adjointe une étude des structures de la société française.

La perpétuation de la classe dominante

On a longtemps pensé qu'en changeant l'école on changerait la société. « *L'explosion scolaire a eu lieu. C'est la fin des illusions.* » Sans doute y a-t-il eu une très forte mobilité structurelle : la répartition des pères et des fils selon les catégories professionnelles est très différente. Et même si les écarts entre les revenus se sont maintenus, tous se sont enrichis. Mais « *la strate supérieure de la classe dominante* » n'a guère changé. Comme le prévoyait déjà Emile Boutmy, il y a un siècle : « *Il faut que derrière l'enceinte croulante des prérogatives et de la tradition* [des classes qui se nomment elles-mêmes élevées] *le flot de la démocratie se heurte à un second rempart fait de mérites éclatants et utiles, de supériorité dont le prestige s'impose, de capacités dont on ne puisse se passer sans folie.* » Avec la floraison récente au parti socialiste d'hommes issus de l' « *enseignement supérieur* » — les Attali, les Fabius — il est permis de craindre qu'une fois de plus ce ne soit au sein de cette même strate que ne se situe le combat politique avec pour issue la perpétuation de « *cette strate supérieure de la classe dominante* », moins hétérogène qu'elle ne voudrait le laisser croire.

BRUNO DETHOMAS.

★ *Les Français 1945-1975. Chronologie et structure d'une société*, de Gérard Vincent, avec la collaboration de Véronique Aubert, *Masson*, 383 p., 69 F.

poésie

La rigueur d'André du Bouchet

● ***Où le poème, avant de se donner, nous enlève quelques mots.***

LES recueils importants d'André du Bouchet, par exemple *Où le soleil* et *Dans la chaleur vacante*, constituent de minutieuses architectures où les mots s'intègrent dans les surfaces blanches et vides, comme pour ponctuer une présence muette : ils effacent toute image, et ne gardent du discours que le matériel indispensable à une formulation lapidaire, que nous pouvons ou bien compléter par nous-mêmes, ou bien laisser en suspens entre deux significations possibles. *Air*, qui vient de paraître, réunit des textes antérieurs à ces volumes et les annonce en une densité remarquable.

Soupçonneux des prestiges chantants qui, selon lui, dévoilent le langage, André du Bouchet ne consent qu'à en garder les manifestations les plus essentielles. Il pourrait ressembler, en cela, à quelques peintres, qu'il affectionne, sans doute, et qui, eux aussi, insistent sur les lignes, les masses, le mouvement, plutôt que la figure achevée ou le paysage reconnaissable : Ubac, Hartung, Goetz.

JE NE VOIS PRESQUE RIEN

Le papier que je coupe
est moite
la montagne est presque cachée
[par son surplis blanc
les mots se calment
et retrouvent
leur assiette
l'air plus chaud que la peau
je sors enfin
ce n'est pas moi qui taille ces
[rues
tout existe si fort
et loin
que je peux lâcher ma main
dehors
je ne vois presque rien.

ALAIN BOSQUET.

★ « Air », par André du Bouchet. Clivages, 60 pages.

sciences humaines

Le culte du cargo

ON commence à savoir que les cultes du cargo, qui s'observent dans les îles mélanésiennes, constituent une expression moderne et un peu bizarre de la grande coulée millénariste. Ces cultes ont fait leur apparition après l'arrivée des Blancs et revêtent des formes déconcertantes : un prophète annonce qu'un cataclysme va se *déchaîner, anéantir le monde et inaugurer le « millenium »*, c'est-à-dire le règne de la félicité éternelle. Dans l'attente de la fin du monde, les populations se préparent pour recevoir les biens que les dieux vont leur livrer, ces marchandises désignées sous le nom de « cargo ».

Le mérite de Peter Wosley est d'avoir examiné les cultes du cargo dans leur singularité économique et historique. S'il est vrai, en effet, que le thème millénariste est universel, il est aussi commandé par les conditions matérielles qui règnent ici et là. Ainsi le culte du cargo doit-il s'entendre comme la réaction d'une société fragile que l'arrivée des Blancs voue à la misère, prive de son avenir et de son passé ensemble. L'étude de Peter Wosley est ancienne puisqu'elle a été publiée à Londres en 1957. Depuis, elle a pu être précisée et complétée (par exemple par le livre excellent de Peter Lawrence, *le Culte du cargo*) (1), mais elle n'a été ni reniée ni contestée. C'est pourquoi on peut se féliciter qu'avec trente ans de retard elle soit enfin traduite en français, précédée d'une préface inutilement hargneuse de Michel Panoff.

G. L.

★ ELLE SONNERA LA TROMPETTE, de Peter Wosley. Payot, 315 p., 35 F.

(1) *Le Culte du cargo*. Peter Lawrence, Fayard (1974).

la vie littéraire

Sur le dandysme

« Chateaubriand, partant pour l'Angleterre, en 1792, joue et perd 8 500 F sur les 10 500 que sa famille avait réunis à grand-peine. C'est dans le jeu surtout que l'argent se révèle sans valeur, du moins pour le dandy qui, *always excited*, selon le mot de Byron, « préfère les émotions aux guinées et aux francs », écrit Roger Kempf dans son essai *Dandies. Baudelaire et Cie.* (Le Seuil.)

Roger Kempf, qui a récemment publié une étude sur les mœurs dans les romans de Balzac et Proust notamment, *Mœurs, ethnologie et fiction* (Le Seuil), examine ici les manières du dandy : « Un culte de la différence, dit-il, dans le siècle de l'uniforme. » Tandis que s'accumule le capital, et que triomphe la quantité, le dandy défend, de manière provocante, sa singularité. Cependant, son insolence ne va pas jusqu'à la rupture avec une société qui lui fait horreur. Il y prend seulement ses distances. Intéressant, mais trop souvent laborieux, l'essai de Roger Kempf manque de la désinvolture et du ton qui auraient convenu à un tel sujet. On peut regretter qu'il n'ait pas écrit sur le dandysme un livre « dandy ».

Esope et son valet de chambre

« *Firmin ! Allez au marché acheter ce qu'il y a de meilleur pour le dîner. — Bien, M. Esope.* » Plus tard : « *Qu'est-ce que c'est ? — De la langue, maître. — Alors, allez me chercher ce qu'il y a de pire. — Oui, maître.* » Retour de Firmin, content de lui. « *Mais c'est encore de la langue !* », s'écrie son patron. « *Bien sûr, maître !* », répond l'autre, qui connaît ses classiques.

Si ça vous fait rire, parcourez donc *la Philo en bandes dessinées*, de Denis Huisman, pour les textes, et Martin Berthommier, pour les dessins (Hachette).

« *Denis Huisman est allé aussi loin que possible* », aurait déclaré Jean Guitton pour louer la clarté de ce livre et ses efforts de vulgarisation philosophique. L'académicien ne pensait sans doute pas si bien dire : il est en effet difficile d'aller « *plus loin* »... dans la simple vulgarité. Firmin avait raison : la meilleure et la pire des choses, cette langue...

Torture de masse

Georges Condominas est l'un de nos meilleurs anthropologues, et on ne le sait pas assez. Parce que l'auteur de *Nous avons mangé la forêt*, a le don d'écrire une langue limpide et vivante, plutôt qu'un dialecte abscons, et de s'imprégner d'une culture éloignée, plutôt que de théories proches, il n'a pas les faveurs de la mode.

Pour ces raisons et quelques autres, dont tout simplement le plaisir de lire, il faut redécouvrir *L'exotique est quotidien*, paru en 1965 et récemment réédité dans la collection « Terre humaine » (Plon), où Georges Condominas étudie et « célèbre » les populations Mnong Gar d'Indochine, dont il a partagé la vie de 1948 à 1950. Ce « métissage culturel » le conduit à s'interroger sur son propre statut d'Eurasien.

Ecrite dix ans plus tard, une émouvante postface dresse le « constat de décès » du groupe ethnique traditionnel des Mnong, décimés par la guerre du Vietnam. Elle ôtera leurs illusions, par le récit des atrocités commises, à ceux qui en avaient encore sur les Américains, inventeurs de « la torture de masse à distance ».

Castoriadis contre Lacan.

A en croire Cornélius Castoriadis, l'influence de Jacques Lacan sur le mouvement psychanalytique français est des plus néfastes. Il s'en explique dans une longue et vigoureuse étude : *la Psychanalyse, projet et élucidation*, parue dans la revue du Quatrième Groupe : *Topique* (Nº 19).

Commentant et corrigeant sur de nombreux points l'essai du psychanalyste lacanien François Roustang : *Un destin si funeste* (Ed. de Minuit), Castoriadis s'en prend successivement aux « séances à durée variable », à la relation hautaine (pour le moins...) que Lacan entretient avec ses disciples et son public, aux tics de sa parole ou de son écriture platement imités par ses élèves, à sa conception de la Maîtrise et de la Loi. Le « *maître* » n'existe pas : le « *maître n'est jamais qu'une baudruche* », écrit Castoriadis, qui observe encore que ce mépris de Lacan pour ses disciples n'a peut-être d'autre source psychique que celui où il se tient lui-même.

Ziegler l'hérétique.

Petit-fils d'un médecin, fils d'un juge, professeur et conseiller national, « privilégié parmi les privilégiés », comme il l'admet lui-même, Jean Ziegler avait commis avec *Une Suisse au-dessus de tout soupçon* (le Seuil) *un crime qui se pardonne difficilement* : le crime de lèse-patrie. Le retentissement de son livre, plus de cinquante mille exemplaires vendus en Suisse, alimenta pendant des mois des controverses passionnelles dans la presse helvétique.

Un journaliste, Victor Lasserre, répondit même par un pamphlet : *Une Suisse insoupçonnée* (Buchet-Chastel), au réquisitoire de Ziegler contre les « monstres froids », multinationales, banques, institutions de son pays. Mais, plus qu'à une véritable discussion des thèses de l'auteur, c'est à une violente campagne *de dénigrement qu'on assista, cam*pagne qui culmina à l'occasion de sa nomination à l'université de Genève.

Marie-Madeleine Grounauer, qui ne cache pas ses sympathies pour le fougueux sociologue, retrace scrupuleusement dans *l'Affaire Ziegler* les diverses phases du procès contre l'hérétique. Un document qui aide à comprendre le « malaise suisse » et qui marque les limites du débat politique dans une « démocratie-témoin ». (Ed. Grounauer, diffusion Federop.)

Considérations internationales

« *Les Américaines ne seraient-elles pas plus clitoridiennes que les Françaises ?*

— Je ne crois pas que les Françaises soient plus vaginales que les Américaines. »

Cet échange de répliques n'est pas extrait d'une nouvelle méthode Assimil, ni d'une des comédies de boulevard que l'on répète actuellement pour la rentrée. Il figure dans le dernier livre du docteur Michel Meignant : *l'Amour thérapie* (Buchet-Chastel).

Rédacteur à la revue *Union*, ex-collaborateur de *Ménie Grégoire à R.T.L.*, *enseignant* à l'université de Vincennes où son séminaire fit quelque bruit voici deux ans, il expose ici une nouvelle fois sa conception de la « sexologie humaniste ». On y retrouve le curieux mélange de scientisme, de thérapie de groupe, de massage « euphorisant » et de vocabulaire clinique qui la caractérise.

Le texte est dédié par le docteur Meignant à sa femme et à ses « thérapeutes, par ordre chronologique », qui sont au nombre de... vingt-deux !

humour

Petit florilège san-antonien



(Dessin de PLANTU.)

FRUSTRÉ

Ma vraie vocation, c'était d'aligner des trucs de douze pieds au lieu de flanquer mon pied dans le soubassement de mes contemporains.

J'aurais fait rimer des mots qui ne riment pas à grand-chose et qu'on aurait publiés dans des revues hermétiques comme des boîtes à sardines, j'aurais eu un triomphe, j'aurais appris à m'examiner le nombril devant mon armoire à glace ; j'aurais calcé des baronnes. Les vieilles dames m'auraient appelé « maître » et les jeunes gens « vieux con » ; bref, j'aurais été quelqu'un et, en ce moment où le jour se lève sur un nouveau mystère de ma carrière de flic, je serais en train d'éblouir un auditoire avec des imparfaits du subjonctif.

Passez-moi la Joconde, p. 54.

A BAS LES PERRUQUES !

Note pour les puristes : je sais que cette phrase est grammaticalement incorrecte (N.D.R.), mais je la trouve plus vivante ainsi. D'ailleurs, je me fous de la grammaire comme de ma première culotte bateau, vous avez dû vous en apercevoir déjà ! Que ceux qui sont contre la syntaxe à la production me contactent. L'avenir du langage, c'est moi ! Je suis le Jules Verne du vocabulaire !

N.D.R. — Mais non ! Même pas !

En long, en large et en travers, p. 46.

FAUT L'OSER...

Seulement, pendant ce temps, les chaudes pistes refroidiraient. Et comme disait un dominicain : il faut battre le frère pendant qu'il est chauve (1).

(1) En être réduit à ça, c'est scandaleux. Mais j'suis forcé, c'est dans mon contrat avec le Fleuve. Je leur dois cent calembours classiques par ouvrages. Ces à-peu-près sont destinés aux lecteurs de la catégorie « petit c. ». Car, comme le disait Cinq-Mars : il faut de Thou pour fuir un monde.

J'ai essayé : on peut !, p. 119.

Dès qu'elle est entrée je me grouille de l'écosser afin de ne pas être en reste. Sous sa robe de chambre elle porte un soutien-George VI écossais et un cache-Sussex écossais. Va falloir que je me tienne à carreaux (1).

(1) Ne rûlez pas, j'en ai fait de plus mauvais ! Ne serait-ce que celui de la Mongole fière qui faisait ballon parce que son mari lui avait dit qu'elle pouvait se l'arrondir.

San-Antonio chez les Mac, p. 64.

LITTÉRATURE

« Hé ! les petites Fraülens ! » hélé-je.

J'ai l'air (ou j'hélair) d'un aphone préludant à son après-midi (1). Un bâillement de mouche mobiliserait davantage l'attention de ces deux bougresses.

(1) Ne cherchez pas à comprendre : on pige tout de suite ou pas. Et puis d'ailleurs elle est insipide !

Appelez-moi chérie, p. 176.

STYLISTIQUE

Je me consacre alors à l'examen de Thibaudin. C'est un grand vieillard gris. Quand je dis qu'il est gris, ce n'est pas une image mais une description réelle. Il est grand, maigre, décharné, osseux... Il a la peau grise, les cheveux et la moustache gris, une chemise grise, un costar gris, une cravate grise, des souliers gris, et pour se gratter, il se met sûrement de longs gants gris (1).

(1) Bien que ce jeu de mots se suffise à lui-même, je me permets d'attirer votre attention sur lui. Il serait dommage qu'une lecture hâtive vous empêche de savourer une telle prouesse de style (N.D.R.).

(N.D.R. à l'usage des jeunes générations : cherchez « onguent gris » dans un vieux dictionnaire de médecine.)

Le Secret de Polichinelle, p. 42.

PHILOSOPHIE

L'homme, il se justifie en pensant, alors qu'il ferait mieux de le faire en ne pensant pas. Une vache, ça quoi ? Ça bouffe, ça chie, ça fait des veaux et ça donne du lait. Un point, *that's all !* Ah ! si : ça rumine. Mais pas des souvenirs, pas des pensées, pas des projets : de l'herbe ! Ce qui revient à dire qu'elle bouffe deux fois au lieu de réfléchir. On devrait prendre exemple, les hommes.

Remets ton slip, gondolier, p. 164.

lettres étrangères

Mythes et rites de la poésie chinoise

LORSQUE la littérature contemporaine est prise dans le vertige du corps et du sexe ; lorsque l'information qui nous vient de Chine est tassée dans un économisme rigide, qui lira *l'Ecriture poétique chinoise*, de François Cheng ?

J'imagine un lecteur qui se placerait là où convergent une expérience étrange et une découverte anthropologique ou sémiologique.

L'expérience ? Il s'agit de ce point où la tension subjective ultime se renverse en un vide dont la neutralité paisible, faite d'ellipses et de sauts, tisse son, sens, image, geste en une trame aussi banale qu'énigmatiquement infinie d'interprétations. Musique du sens. Orient de ce que cherchent dans notre culture les mystiques ou certains textes extrêmes dits encore poétiques.

La découverte ? La civilisation chinoise, par son écriture d'abord, mais par sa poésie surtout, conduirait à sa socialisation la plus répandue, la plus laïque, cette frontière où « sujet » et « objet », « temps » et « espace », « plein » et « vide », se déplient mais aussi s'effacent.

François Cheng lit la poésie chinoise comme quelqu'un qui aurait pu l'écrire : écrivain lui-même de langue chinoise. Mais il a en plus la chance et l'audace non seulement d'être un des rares (sinon le seul) Chinois connaisseurs de la linguistique et de la sémiologie moderne, mais aussi, par une interprétation subtile et personnelle de ces outils méthodologiques, d'en faire un guide organiquement approprié à ce domaine. L'écueil de tant de sinologues occidentaux, trahis par la méthode qui leur sert de « traduction », est ici évité : le dévoilement des procédés *grammaticaux* (notamment les ellipses de pronoms personnels, de prépositions, de verbes, etc.) et *prosodiques* (notamment le parallélisme) comme les *correspondances* sonores et imagées, constituent l'entrée la plus neutre et, à la longue, la plus fidèle dans cette écriture.

Le second volet de ce travail inséparable de la partie théorique, offre une anthologie de traductions. François Cheng, attentif à l'évolution de l'écriture française moderne, évite l'éternel lamartinisme, couramment plaqué sur la fadeur des vers chinois, et par une écriture condensée (participe présent ou passé à la place des formes verbales pleines ; scansion par ponctuation : les « deux points », etc.), déjà utilisée par d'autres (dans la traduction moderne des poèmes de Mao, par exemple), mais qu'il généralise, trouve les équivalents français les plus réussis jusqu'à présent des vers chinois.

« Non pas que j'aime les fleurs [au point d'en mourir.
Ce que je crains : beauté éteinte, vieillesse proche !
Les branches chargées se brisent : Chute des fleurs en [grappes.
Tendres bourgeons se consultent [et s'ouvrent en douceur. »
Tu Fu.

Ou :

« Clair miroir du cœur, reflet in-[fini.
Pourfend le vide aux mondes [sans nombres.
Miroitant toutes choses, ombres, [lumières.
Perle irradiante : ni dehors, ni [dedans. »
Hsuan Chuen.

De ce livre dont la discrétion cache des richesses insoupçonnées, je retiendrai quelques traits propres à l'écriture-classique chinoise mais peut-être aussi à certaines écritures-limites de l'Occident.

Les *lü-shih* (huitains) mais surtout les *chueh-chü* (quatrains) des T'ang, donnent l'étrange impression d'être des formes complexes et achevées d'un art dont nos mots-valises seraient les parents pauvres. Ellipses, jeux avec le son, le graphisme et le sens des mots, imprécision syntaxique qui permet au moins deux lectures — de quoi faire rêver Joyce. Le secret de cette condensation ? — Vous devez *combiner trois types d'éléments* à la fois (son, image, sens) inhérents à chaque signe écrit en chinois, selon deux principes qui assurent l'unité du jeu ou, si l'on veut, de la sublimation : le souffle rythmique (ch'i) et l'opposition « plein » - « vide » *(hsü-shih)*. L'exercice demanderait quelque chose comme un « homme-orchestre ».

Loin d'être mineure par rapport aux constructions mythiques, la poésie chinoise, souvent, com*mande les mythes et les rites*. Ainsi, des homophonies et des métaphores allitérantes produisent du sens nouveau et dictent, en conséquence, des croyances et des célébrations. Ainsi le vœu d'avoir « tôt une nombreuse progéniture » se disant « tsao-sheng-tzu » se joue dans des fêtes en décomposant l'expression, en choisissant des homophones (« sheng », instrument de musique ; « tsao-tzu-jujube »), et en les représentant par des objets correspondant... Des « signifiés », *des coutumes même, créés par les* jeux des « signifiants » ?

Pouvoir supérieur au royal, éternité défiant le temps, cette écriture ne repose pourtant, et en somme, que sur une « notion » qu'il nous est impossible de saisir dans sa spécificité : le « vide » que François Cheng accentue sans relâche tout au long de son livre. Si les ellipses et la réversibilité des vers parallèles en tracent la logique, un vers de Li Po la fait éclater par la « disparition élocutoire » du sujet :

« Les oiseaux s'envolent, dispa-[raissent
Un dernier nuage, oisif, se dis-[sipe
A se contempler infiniment l'un [l'autre,
Il ne reste que le mont Révé-[rencieux. »

Depuis la révolution de 1912 qui a attaqué, avec la langue écrite, cette poésie classique, n'est-il pas vrai qu'elle reste, actuellement, une curiosité pour amateurs sophistiqués (dont un président désormais momifié) ? Elle n'en résume pas moins le génie d'une langue et d'une écriture. Elle n'en continue pas moins d'alimenter les inventions verbales de tous les Chinois. Pour nous, Européens, elle livre peut-être surtout — telle que nous la découvre le magnifique ouvrage de François Cheng — une expérience ultime des signes habitant-traversant l'homme.

JULIA KRISTEVA.

★ L'ECRITURE POETIQUE CHINOISE, de François Cheng, suivi d'une anthologie des poèmes des T'ang. Le Seuil, 263 p., 75 F.

Un marquis sinologue

MARIE-JEAN-LÉON, baron d'Hervey de Juchereau, marquis de Saint-Denys, était un homme étrange et d'une culture singulière. Il se dévoua à la connaissance et à l'examen de la civilisation chinoise, dans le temps même où il mettait toute sa passion à l'étude de la vie onirique. Ce second aspect de sa personnalité lui valut une première renaissance : les surréalistes firent grand cas du livre qu'il avait publié en 1867 : *les Rêves et les moyens de les diriger*.

Il avait mis au point une méthode de domestication des images nocturnes par un système d'associations. Quelques gouttes d'un certain parfum, ou de tel autre, répandues sur son oreiller lui permettaient — affirmait-il — de rêver de telle femme ou de telle autre. Ce livre lui donna une réputation considérable.

D'une famille d'origine irlandaise, Hervey-Saint-Denys (1822-1892), né à Paris, s'inscrit à dix-neuf ans à l'Ecole des langues orientales vivantes, où il suit les cours de chinois et de tartaro-mandchou. Plus tard, il sera, au Collège de France, professeur dans ces deux disciplines. Membre de la Société d'ethnographie, il terminera une carrière studieuse comme président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il consacra à la Chine, à son histoire, à sa littérature, de nombreux ouvrages dont le plus important est assurément celui qui est présentement réédité : *Poésies de l'époque des Thang*.

Il est hors de doute que ses publications diverses, mais surtout les traductions qu'il fit (dont celles des poèmes de l'époque des Thang), contribuèrent fortement à l'engouement « fin de siècle » pour le fabuleux et lointain Empire. On en trouvera un écho dans les tumultueux ouvrages de Judith Gautier.

Sans doute avons-nous aujourd'hui d'autres conceptions de la poésie, une approche historique différente et de nouvelles méthodes de traduction. Encore faut-il voir les mérites du travail d'Hervey-Saint-Denys. L'introduction, un exposé de l'art poétique et de la *prosodie des Chinois, est d'une clarté parfaite. De la même façon que* sont sobres et élégantes les traductions qu'il propose. Pour chacun des poètes des septième, huitième et neuvième siècles retenus par lui, Hervey-Saint-Denys propose une notice détaillée et parfaitement informée. Enfin, chaque poème est accompagné de notes et de commentaires.

La vertu de ce livre est de n'avoir pas vieilli. C'est pourquoi il a sa place dans nos bibliothèques.

HUBERT JUIN.

★ POESIE DE L'EPOQUE DES THANG, traduites du chinois et présentées par le marquis d'Hervey-Saint-Denys. Éditions Champ Libre, 359 p., 60 F.

« Magic » comme meurtre

● *Coups de sang et tête de bois.*

UN roman qui a du punch, qui va vite et frappe fort en bout de course, un roman coup de poing comme on les aime aujourd'hui en Amérique. Pas de psychologie compliquée, pas de personnages à tiroir, un style d'agence télégraphique, des répliques qui claquent, une intrigue qui rebondit.

Au début, on ne s'intéresse qu'inégalement aux confessions bavardes de Corky Withers, illusionniste, ventriloque et magicien de music-hall, qui semble avoir quelque difficulté d'être. La névrose à New-York, on connaît. De même, on ne suit qu'avec paresse les évocations de l'apprentissage de Corky — flash-back oblige — en matière de magie. Comment être le plus rapide, le plus fort, etc. Air connu, également.

Et puis, tout à coup, tout s'accélère. Corky s'est enfui, il prend refuge dans un chalet isolé au bord d'un lac, hors saison. Il retrouve une vieille amie de collège. Il l'étonne, il la séduit. N'a-t-il pas avec lui cette merveilleuse marionnette qu'il fait parler si bien ? Tous les fantasmes du subconscient sortent de ces lèvres peintes, alors que celles de Corky ne bougent pas, et il faut entendre ses commentaires lubriques, cruels, fous, pour tout dire, devant n'importe quelle situation. Corky a vraiment beaucoup d'imagination. Vraiment, cette marionnette est trop réelle. Mais qui est qui, finalement ? Qui fait quoi ? On en arrive à se le demander dans l'enchaînement des circonstances. Le jeu du magicien, bien sûr. Mais est-ce un jeu ?

N'en disons pas plus, car, à partir de là, nous versons dans un fantastique proprement hitchcockien qui saisira le lecteur, le glacera d'effroi. Inéluctablement, le roman poursuit sa course sanglante, débridée, avec la précision d'un mécanisme d'horlogerie. L'horloge d'une machine à tuer que l'on jurerait placée dans la tête de bois du pantin.

Avec *Magic*, William Goldman, scénariste de *Butch Cassidy et le Kid*, romancier de *Marathon Man*, a réussi un étonnant tour de passe-passe : nous prendre au piège de l'invraisemblable. Avec meurtres à l'appui. Mais qui est le coupable ? Et le lecteur est-il tout à fait innocent ?

P. K.

★ MAGIC, de William Goldman. Traduit de l'américain par Marianne Véron. Albin Michel, 280 pages, 35 F.

écrits intimes

Nous avons peut-être cessé de mériter Amiel

● *Pour la première fois le célèbre « Journal » d'Amiel est intégralement publié. Claude Mauriac, que les volumes du « Temps immobile » situent aussi dans les parages du journal intime, éprouve une légère déception devant cet événement.*

HENRI-FREDERIC AMIEL ne pense qu'à l'œuvre qu'il lui faut écrire, à la gloire qu'il doit conquérir, au bonheur que lui donnera l'épouse qu'il aura enfin choisie. Mais les années passent et il n'arrive pas à se décider au mariage, il compose quelques mauvais poèmes et quelques rares études. De son métier de professeur d'esthétique, puis de philosophie à la faculté des lettres de Genève, il ne retire aucune satisfaction, étant le premier à se découvrir, là encore et de façon irrémédiable, sans talent.

Inconnu hors de Genève il est, dans sa ville même, méconnu. Personne ne soupçonne un génie dont il doute lui-même. Ignorées des autres, les plus grandes richesses intérieures, si l'on n'est pas un saint ou un sage, sont comme si elles n'étaient pas.

Amiel n'aura donc rien accompli ni écrit, sinon ce journal qu'il n'a cessé de composer depuis ses dix-huit ans (1839) et qu'il tient quotidiennement à partir de 1847, c'est-à-dire de sa vingt-sixième année. Le 9 août 1880, alors qu'il lui reste moins d'un an à vivre, il écrit :

Qu'importent les 16 300 pages de ce journal ! Une nouvelle de Mérimée, un article de Sainte-Beuve, une lettre de Doudan, comptent davantage, puisqu'ils sont écrits, publiés et d'un style achevé.

Egalé aux plus grands

Nul ne connaît plus Doudan, aujourd'hui, et Amiel est égalé aux plus grands, à Sainte-Beuve, à Mérimée. En 1882-1884 paraissent à Genève des fragments de son journal intime préfacés par Edmond Scherer. Ces deux volumes forment, sans qu'Amiel en ait jamais eu qu'un vague pressentiment, l'œuvre qu'il avait, si longtemps, vainement espérée et qu'il avait désespéré de jamais réussir.

Le succès est immédiat et tel que, dans ses plus belles et ses plus rares minutes d'optimisme, Amiel n'eût pu l'espérer. Caro, Renouvier, Renan, le célèbrent. Puis Paul Bourget, Ferdinand Brunetière, Walter Pater. Et, dans les générations suivantes, Jaloux, Thibaudet, Mauriac... Jacques Rivière peut écrire : « Par personne peut-être la souffrance de se connaître n'a été ressentie avec autant d'intensité à la fois et de patience. » Et Charles Du Bos, dans celle de ses *Approximations* qu'il lui consacre en 1931 : « La valeur d'Amiel n'est plus en cause : la position qu'il *détient est de celles qui se trouvent naturellement à l'abri des fluctuations.* »

Dans chaque génération, ajoute Du Bos, Amiel trouvera des lecteurs fidèles parmi ceux qui pratiquent le *Connais-toi toi-même.* Et c'est vrai que ma génération encore est fascinée par l'auteur d'un journal qui n'est alors que très partiellement publié.

Psychologue et paysagiste

L'édition Scherer fait toujours autorité. Il faut attendre 1922-1923 pour qu'à Genève, encore, paraisse un autre choix du journal, en trois volumes, par Bernard Bouvier. De 1948 à 1958, Léon Bopp publie, à Genève, toujours, une édition plus complète, en trois volumes, mais encore mutilée. Il faut attendre cette année pour qu'aux éditions de L'Age d'homme à Lausanne paraisse le premier tome (1839-1851) de l'édition intégrale du *Journal intime* d'Amiel, dans un texte établi et annoté par Philippe M. Monnier, avec la collaboration de Pierre Dido. Préfacé par Bernard Gagnebin et Georges Poulet, ce premier volume (annexes, chronologie, répertoire et index compris) compte 1 260 pages (1). Cette nouvelle édition, *définitive*, *comprendra* « *dix ou onze volumes* » (on ne sait pas, le calibrage doit être difficile).

Je l'avais tant espéré, cet Amiel complet, et depuis si longtemps, que j'ose à peine dire ma (légère) déception. Non que nous ne retrouvions l'homme que nous connaissions. Celui de la (trop) célèbre formule : « *Un paysage quelconque est un état d'âme.* » Le peintre attentif de la nature que nous avions aimé est là, avec un rien de désuet qui fait de ses descriptions comme des gouaches d'époque :

Beau clair de lune orange, étudié depuis le pont de la Machine, lac bleu pâle ; large traînée scintillante et dorée tracée par l'indolente courière, au milieu de tous les reflets plus rougeâtres des lanternes à gaz... (38 novembre 1849)



Et l'analyste des sensations, des sentiments, des pensées les plus fugitifs. « *Je suis né psychologue* » (3 décembre 1849). Psychologue et paysagiste. Moraliste, aussi. Avec, c'était inévitable puisqu'on ne coupait plus rien, les vaines notations quotidiennes, emploi du temps, résolutions, récriminations, regrets, projets. Ressassements jusqu'à l'écœurement et jusqu'au vertige :

Joli emploi de mes plus belles années ! Et retomber toujours sur soi ! Etre pour ainsi dire condamné à cet égoïsme vide et desséchant... ne pas avoir quelqu'un à aimer fortement, pas un projet de gloire ou de dévouement. Cela est lourd, triste, pauvre.

Allons, cesse de geindre, femmelette ! secoue ta torpeur ; sois actif, si tu ne peux être heureux ! (24 juin 1948).

Un trop long gémissement

Mais il ne cessera de geindre, et nous devrons écouter la même plainte toujours recommencée. Un long gémissement. Un mécontentement absolu et continu de soi. Pendant quarante-deux années et 16 840 pages, dont nous n'avons encore, pour les douze premières années, que mille et quelques, et ce serait beaucoup trop, déjà, si nous ne préférions posséder enfin la totalité du texte. Encore que ce soit desservir un écrivain, nous en avons ici une nouvelle preuve, que de publier des notes que leur auteur aurait été étonné et navré de voir imprimées, alors qu'il les avait écrites, cursivement, à son seul usage.

Le temps ne passe que dans la mesure où il nous détruit. Amiel espère, d'abord, en pensant à l'avenir qu'il a devant lui, puis désespère à la vue d'un passé de plus en plus lourd. Temps aboli à jamais figé sous le courant trompeur de surface. « *Et ma vingt-neuvième année se passera comme une quarantième* » (30 décembre 1848).

La seule bonne fortune

Amiel aura quarante ans en 1861. Quarante-cinq ans en 1866, année dont il se trouve que nous avons, grâce à Léon Bopp, qui l'a publié en 1959 chez Gallimard, le Journal complet. Or rien n'a changé pour Amiel que son âge. La plainte est la même, exprimée avec les mêmes mots. « *Je vois toujours mieux que je ne fais rien — et que, par conséquent, je ne ferai rien — de mon temps, des forces qui me restent, de la vie que j'ai encore à dépenser.* » (26 mars 1866.)

Mauvais professeur, toujours ; timide avec les femmes, au point qu'il pouvait écrire, le 14 décembre 1849 : « *A vingt-huit ans, n'avoir, comme dit Pythagore, encore livré sa force à aucune femme...* » Amiel a eu peu (il n'a pas eu) d'aventures. Avec celle qu'il appelle Philine, il hésite douze ans et ne fait l'amour, pour la première fois de sa vie, qu'une seule et unique fois : « *J'ai eu, pour la première fois, une bonne fortune, et, franchement, à côté de ce que l'imagination se figure ou se promet, c'est peu de chose.* » (6 octobre 1860.) Un mot dit tout, qu'il emploie lui-même, sans référence sexuelle, en 1866 :

Quelle était la nature de cette angoisse ? Le sentiment de l'irréparable, des fautes sans remède, des impossibilités définitives ; le sentiment de l'impuissance aiguisé par la comparaison humiliante avec les victorieux d'entre mes amis (Ed. Scherer, Victor Cherbuliez, Marc Monnier). (...) Défiance, perplexité, irrésolution, inquiétude, abattement, pessimisme, toute cette légion du doute est bien la légion acharnée sur moi... (1er mars 1866).

Méprisante Genève

1866. Mais aussi bien 1846. Ou 1876. Comme ce qu'il écrit de « notre ennuyeuse et pédante Genève », qui le méprise et qu'il méprise. « *Je demeure étranger à Genève, isolé comme un homme calme au milieu d'hommes passionnés, grisés de colères, de rancunes et de rivalités.* » (4 janvier 1850.) « *Sentiment d'isolement ; combien peu de maisons me sont ouvertes, quel lazaret que notre ville de coteries ! Mais, aussi, pourquoi n'être d'aucun cercle ?* » (2 novembre 1851.) Et, quinze ans plus tard : « *Pourquoi donc suis-je tellement négligé et délaissé par tout le monde ici ? Pouquoi ne me demande-t-on pas, ni pour l'Athénée, ni pour l'Hôtel de Ville, ni pour le Casino ? Pourquoi me laisse-t-on de côté pour toutes les soirées et bals de la Fashion et de la High Life. Cela me surprend quand j'y réfléchis et que je me compare.* » (24 février 1866.)

Une autre attente

Quant à l'essentiel, l'œuvre, il n'est plus question en 1866 d'attendre encore ce qui était sa raison de vivre en 1848 :

Il faut en finir avec la vie de réceptivité exclusive et produire. Conclure et réaliser, c'est-à-dire produire et spécialiser : *cela presse. Tu auras bientôt vingt-sept ans. Ta jeunesse, ta force, doit servir. Si ta vie ne doit pas s'évaporer inutile, il te faut te concentrer sans retard.* Tu dois t'imposer une œuvre. *Une ŒUVRE ! que ce soit ta pensée de tous les jours. Travaille pendant qu'il est jour ; tu as la responsabilité du talent qui t'a été confié* (15 mars 1848).

... le sublime conseil de Pr... à Georg... de Lauris, emprunté à saint Jean (Proust cite de mémoire et je cite Proust) : « Travaillez quand vous avez encore la lumière, car bientôt vient la nuit où l'on ne peut plus rien faire. » En 1866, Amiel ne peut plus rien espérer :

Senti spécialement mon impuissance. Toute ascension, toute entreprise, toute création me font peur maintenant. Je ne puis plus rien oser, aventurer, tenter. La paresse le dispute à l'appréhension (26 juillet 1866).

Proust s'y reprendra à trois fois pour écrire le même livre, son livre. Amiel, impuissant ou se croyant tel, écrit pour dire son découragement et son désespoir de ne pas écrire, l'œuvre qui passionnera Taine, séduira Renan, émerveillera Tolstoï. Que nous avons tant aimée lorsque nous n'en connaissions que des fragments. Et qui nous déçoit, aujourd'hui, dans la ...e où Philippe M. Monnier et Pierre Dido, dans leur travail gigantesque, ont détruit ce qu'Edmond Scherer avait construit : une œuvre dont voici les matériaux bruts.

Si Amiel s'épanouit parfois aux limites du monde (« *ravissements intellectuels, échappées divinatoires, pressentiments lumineux* » qu'il évoque le 6 janvier 1851), le plus souvent « *il se recroqueville pour moins souffrir* ». Sans doute est-ce en cela qu'il nous est devenu étranger. Attentif à lui-même. Par lui-même, par ce rien, fasciné. Charles Du Bos a sans doute raison d'écrire que « *dans le monde de la connaissance de soi-même, d'un accès si difficile, Amiel est au premier rang* ». Mais ce monde a cessé de nous intéresser dans la mesure où nous attendons moins, hélas, cette connaissance des analyses personnelles, les nôtres ou celles des autres, que de ce que de nouvelles recherches, à objectifs militaires, nous apprennent d'effroyable sur ce que des interventions extérieures peuvent faire de nous-mêmes. De ce que nous prenions pour nous-mêmes et que nous voyons réduit à une matière malléable : esprits trafiqués, consciences truquées, on efface tout et on recommence, avec ceci de nouveau et d'abominable que celui qui a été ainsi lavé ne sait pas qu'il a su.

Amiel existe bien, pourtant, puisqu'il se tutoie... Longue et belle conversation intérieure pendant plus de quarante ans continuée... La question est de *savoir si Amiel* n'a *vraiment* plus rien à nous apprendre ou si ce n'est pas nous qui avons régressé. Nous avons, peut-être, cessé de mériter Amiel.

CLAUDE MAURIAC.

(★) « Le journal Amiel », édition intégrale. L'âge d'homme. Diffusion SODIS-C.D.E., 22, rue de Condé. 75006 PARIS. Tome I, 1 260 *pages, 90 francs.*

(1) Le second volume doit paraître en octobre.

histoire

Peut-on aimer Poincaré ?

● *Georges Wormser retouche le portrait de l'homme d'Etat*

POINCARÉ mourut en 1934, à l'âge de soixante-quatorze ans, presque en même temps que son contemporain Barthou, lequel fut, comme on sait, assassiné à Marseille. Au fur et à mesure que les années passent, voici que son image se précise et se transforme. On a de la peine à l'aimer. Ce petit barbichu à la voix aigre, extrêmement précis dans le détail, semblait manquer de charme, de sens social, de dons « charismatiques », de chaleur humaine. Il était le « Surlorrain », « Poincaré-la-guerre » (depuis 1916), l'homme qui rit dans les cimetières militaires, l'ennemi de Clemenceau, au surplus ridicule lorsqu'il allait visiter le front avec une casquette dont le seul avantage était de lui permettre le salut militaire. On le disait sans cœur, une pierre remplaçant cet organe (selon Waldeck-Rousseau), ou encore des dossiers (selon Clemenceau).

***

Et pourtant, dit Louise Weiss, « sa conduite drapée de raison procédait d'un cœur caché ».

Depuis les biographies du bâtonnier Fernand Payen (son ami), de Jacques Chastenet (qui le vit beaucoup), de Pierre Miquel (qui a *fait un solide ouvrage universitaire*), de nombreux documents concernant Poincaré sont apparus au grand jour. Pierre Miquel et Jacques Bariéty ont publié le tome XI de ses Mémoires ; les thèses qui vont bientôt être imprimées, du même Jacques Bariéty et de Denise Artaud portant sur la période 1920-1929, aboutissent, par une curieuse convergence à grandir sa figure.

On approuve ou on n'approuve pas sa politique. Mais on découvre que ses vues ont été larges, qu'il a mené de front une politique de sécurité et une politique financière mûrement réfléchies et continues, que son « sérieux » n'a pas été étroitesse mais solidité. Plus qu'on ne le croyait, il échappe aux définitions. Le « bon élève » qui a obtenu le bâtonnat du barreau parisien, l'Académie française et la présidence de la République encadrée, avant et après la guerre de périodes où il a dirigé le gouvernement, est peut-être un personnage « clos », au sens bergsonien du terme. Il a pourtant marqué durablement son époque.

Georges Wormser vient de contribuer magistralement à cette révision du personnage. Après son excellente *République de Clemenceau* (1961) et son attachant *Georges Mandel, homme politique* (1967), on aurait pu s'attendre à une philippique antipoincariste. On sait que le capitaine de réserve d'infanterie *Georges Wormser, ancien élève* de l'Ecole normale supérieure, agrégé des lettres, à peine guéri d'une blessure, était entré au cabinet militaire de Painlevé, puis au cabinet de Clemenceau. Il vécut auprès du grand homme, quotidiennement, pendant la glorieuse époque, avec le général Mordacq, Pichon, Jeanneney et surtout Mandel. Lorsque celui-ci fut élu député en novembre 1919, Wormser prit la direction du cabinet. Il resta l'ami du vieillard, veilla sa dépouille mortelle, contribua et contribue encore à maintenir la flamme de la fidélité pour l'homme de la victoire.

***

Mais, quelles qu'aient été les querelles entre le président de la République et le président du *conseil, de dix-huit ans son aîné,* quelle que soit l'évidente préférence de Wormser pour le terrible et attachant vieillard, l'image qu'il nous présente de Poincaré président de la République est large et sympathique. Il a voulu se borner au *Septennat de Poincaré* et il a disposé, outre d'innombrables souvenirs, de lettres inédites et de divers autres documents. La richesse de ce livre pénétrant est extrême et on y puisera bien des aperçus nouveaux sur la guerre.

Ce n'est pas sur la légende partisane de « Poincaré-la-guerre » que nous insisterons. *Une fois de plus, Wormser nous* montre qu'aucune preuve n'existe d'une volonté délibérée de lancer un conflit pour reconquérir la chère Lorraine. Tout au plus des imprudences : le rappel de Georges Louis et son remplacement par Delcassé à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, un télégramme du 27 juillet 1914 affirmant la fidélité de la France à une alliance au reste indispensable face à une Allemagne de soixante-cinq millions d'habitants. Mais, le faire passer du « patriotisme sourcilleux » au « bellicisme », c'est lancer, sans preuve, un procès d'intention.

On sait que la brouille avec Clemenceau date de l'élection présidentielle du 18 janvier 1913. Clemenceau soutenait Pams, qui disposait d'une légère majorité des voix de gauche. Poincaré se *maintint et fut élu grâce* à l'appui de la droite.

***

Dès lors, Clemenceau ne cessera pas de le soupçonner de vouloir manquer à la Constitution et à la tradition républicaine en dépassant les bornes de ses pouvoirs. Poincaré observe les règles avec un pointillisme extrême. Il n'a jamais, comme l'en accuse Clemenceau, désigné les présidents du conseil — Viviani, Briand, Ribot, Painlevé — pour en faire ses hommes de paille. Mais il *utilise énergiquement et avec profusion* son droit de « conseiller ». Il écrit à ce sujet d'innombrables lettres, longues et analytiques, où tout se déroule à la façon d'une plaidoirie. « Bouillonnements d'encre » dira Clemenceau. Il est moins habile à convaincre par la parole.

Que le 13 novembre 1917 il ait désigné — contre Caillaux qu'il détestait — Clemenceau, qui l'irritait et surtout le vexait par les doutes qu'il professait sur sa franchise, ne vient peut-être pas de sa grandeur d'âme, mais du sens très vif de son intérêt personnel. Clemenceau le voyait souvent. Le moindre fait déclenchait une dispute à laquelle Poincaré donnait des suites par d'interminables lettres où il se justifiait point par point. Fallait-il défendre Paris en mars 1918 ? Oui, tous deux étaient *bien d'accord, mais pas sur les* modalités. Fallait-il limoger Pétain après l'affaire du chemin des Dames, fin mai ? Poincaré détestait Pétain. Clemenceau le soutint. Le plus grave fut la demande d'armistice de l'Allemagne. Poincaré n'en voulait pas avant la totale reconquête du territoire. Clemenceau l'estimait possible. Poincaré parla du danger de « casser les reins » à l'armée française. Clemenceau brandit sa démission. Poincarré la refusa et se justifia par lettre. Clemenceau excédé lui demanda de ne plus lui écrire. Poincaré écrivit une lettre de dix pages pour expliquer pourquoi il écrivait.

C'est à cette date — et malgré l'accolade célèbre — que la haine l'emporte : « *Le Vendéen ne peut plus supporter le Lorrain. Cela devient maladif.* » Pour la première fois depuis novembre 1917, Wormser voit « *un homme las et découragé, qui n'accomplit plus sa tâche qu'avec ennui, ou impatience* ».

***

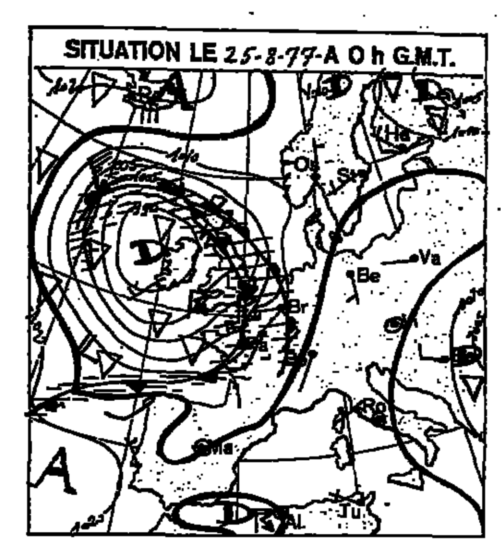
On ne s'étonnera pas, alors, de cette conclusion : le seul des hommes politiques que Poincaré supporte, c'est Briand. Cela détruit bien des idées reçues sur le contraste entre le pointilliste et le fantaisiste, le petit homme propret et le débraillé, l'infatigable écrivain et l'improvisateur. Un certain égocentrisme a permis à Poincaré de se satisfaire de la souplesse habile que déployait Aristide. Il s'est heurté douloureusement aux griffes du Tigre. Ces deux hommes, Briand et Clemenceau, possédaient le souffle dont Poincaré était dépourvu. Mais il faut aussi, chez l'homme d'Etat, le sérieux et la compétence. Ici, notre homme est un modèle.

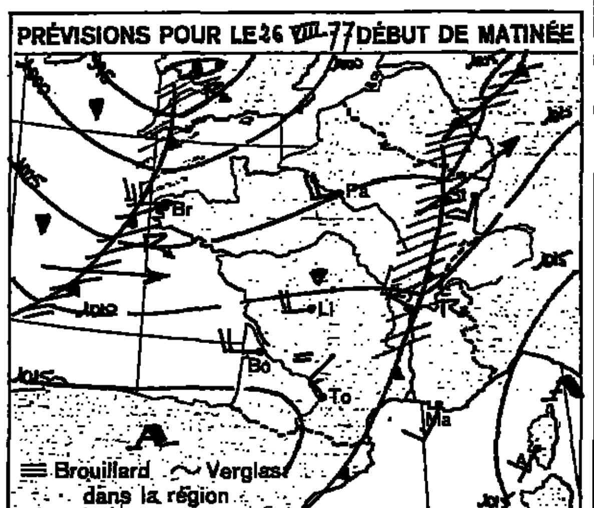
J.-B. DUROSELLE.

★ LE SEPTENNAT DE POINCARÉ, de Georges Wormser, Fayard, 265 pages, 39 F.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 août à 0 heure et le vendredi 26 août à 24 heures :

La profonde dépression centrée dans les parages de l'Irlande sera peu mobile vers l'est. Elle continuera de diriger sur la France un flux d'air instable à l'arrière de la perturbation associée, qui achèvera de traverser l'est et le sud du pays vendredi matin.

Ce jour-là, le temps sera passagèrement très nuageux le matin des Pyrénées orientales au nord des Alpes et au Nord-Est, avec quelques faibles pluies isolées ou quelques orages. Ce type de temps s'éloignera ensuite vers l'est et affectera la Corse le soir. Sur le reste de notre pays, le temps sera variable, parfois brumeux le matin dans le Centre et le Sud-Ouest. Une nouvelle zone très nuageuse, donnant des pluies ou des averses et quelques orages, abordera l'extrême ouest le matin. Elle s'étendra le soir de la frontière belge au nord-ouest du Massif Central et à la Gironde.

Les vents seront orientés entre sud-ouest et ouest ; ils seront assez forts sur les côtes, de l'embouchure de la Charente à la mer du Nord.

Dans l'ensemble, les températures diurnes subiront peu de changement ; elles seront souvent inférieures aux normales pour cette époque de l'année.

Jeudi 25 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 007,7 millibars, soit 755,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 août ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 24 et 14 degrés ; Biarritz, 26 et 15 ; Bordeaux, 24 et 14 ; Brest, 17 et 15 ; Caen, 21 et 15 ; Cherbourg, 17 et 15 ; Clermont-Ferrand, 22 et 10 ; Dijon, 21 et 11 ; Grenoble, 21 et 11 ; Lille, 19 et 14 ; Lyon, 23 et 12 ; Marseille, 26 et 15 ; Nancy, 20 et 10 ; Nantes, 20 et 15 ; Nice, 25 et 16 ; Paris-Le Bourget, 21 et 16 ; Pau, 25 et 12 ; Perpignan, 26 et 13 ; Rennes, 19 et 15 ; Strasbourg, 22 et 9 ; Tours, 22 et 15 ; Toulouse, 34 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 14 degrés ; Amsterdam, 21 et 15 ; Athènes, 31 et 22 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 20 et 13 ; Bruxelles, 19 et 15 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 20 et 11 ; Genève, 23 et 9 ; Lisbonne, 27 et 18 ; Londres, 17 et 15 ; Madrid, 28 et 11 ; Moscou, 18 et 6 ; New-York, 26 et 17 ; Palma-de-Majorque, 27 et 13 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 19 et 10 ; Téhéran, 36 et 26.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER
1	1	tous signes	70 F
	881	tous signes	370
	1 141	verseau	15 070
		autres signes	1 270
	2 001	taureau	15 070
		autres signes	1 270
	06 821	cancer	20 070
		autres signes	1 070
	15 861	verseau	150 070
		autres signes	10 070
	19 301	balance	150 070
		autres signes	10 070
	25 361	capricorne	150 070
		autres signes	10 070
2	82	tous signes	150
	022	tous signes	300
	032	tous signes	300
	0 352	cancer	7 000
		autres signes	700
	06 822	cancer	20 000
		autres signes	1 000
	39 132	vierge	150 000
		autres signes	10 000
3	833	tous signes	300
	8 073	vierge	7 000
		autres signes	700
	4 193	cancer	15 000
		autres signes	1 200
	06 823	cancer	20 000
		autres signes	1 000
	12 013	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
	23 363	bélier	150 000
		autres signes	10 000
4	414	tous signes	300
	16 984	taureau	150 000
		autres signes	10 000
	06 824	cancer	2 000 000
		autres signes	50 000
5	75	tous signes	150
	075	tous signes	450
	1 085	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	1 985	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	6 445	scorpion	15 000
		autres signes	1 200
	06 825	cancer	20 000
		autres signes	1 000
6	6	tous signes	70
	1 936	balance	7 070
		autres signes	770
	2 516	gémeaux	7 070
		autres signes	770
	5 916	bélier	7 070
		autres signes	770
	8 696	poissons	7 070
		autres signes	770
6	3 916	balance	15 070 F
		autres signes	1 270
	06 826	cancer	20 070
		autres signes	1 070
	09 376	sagittaire	150 070
		autres signes	10 070
7	97	tous signes	150
	7 777	taureau	7 000
		autres signes	700
	06 827	cancer	20 000
		autres signes	1 000
	04 717	poissons	150 000
		autres signes	10 000
	36 267	lion	150 000
		autres signes	10 000
8	18	tous signes	150
	168	tous signes	300
	8 448	verseau	7 000
		autres signes	700
	2 688	sagittaire	15 000
		autres signes	1 200
	4 888	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	06 828	cancer	20 000
		autres signes	1 000
9	3 509	capricorne	7 000
		autres signes	700
	5 639	scorpion	7 000
		autres signes	700
	2 749	bélier	15 000
		autres signes	1 200
	6 599	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	06 829	cancer	20 000
		autres signes	1 000
	19 339	gémeaux	150 000
		autres signes	10 000
	38 509	cancer	150 000
		autres signes	10 000
0	210	tous signes	300
	0 880	lion	7 000
		autres signes	700
	4 880	poissons	15 000
		autres signes	1 200
	9 640	lion	15 000
		autres signes	1 200
	06 820	cancer	20 000
		autres signes	1 000

Signes du Zodiaque — TIRAGE DU 24 AOUT 1977 — 77 — PROCHAIN TIRAGE LE 31 AOUT 1977 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine) — 39e

LOTO — TIRAGE No 34 : 5 9 19 26 39 49 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 11

PROCHAIN TIRAGE LE 31 AOUT 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 30 AOUT 1977 APRES-MIDI

Le Monde

SERVICE DES ABONNEMENTS
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09 - C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
103 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) — I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE			
173 F	323 F	478 F	630 F

Par voie aérienne, tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Visites, conférences

VENDREDI 26 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — 14 h 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot : « La Manufacture des Gobelins ».

15 h., 24, rue de Poissy, Mme Legregois : « Les caves gothiques du collège des Bernardins ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Magnani : « Musée Carnavalet ».

15 h., métro Eglise d'Auteuil, Mme Oswald : « Guimard dans le quartier Auteuil ».

15 h., 77, rue de Varenne, Mme Saint-Girons : « Hôtel Biron et Musée Rodin » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Le Marais. Les Halles. Le Centre Pompidou ». (A travers Paris).

15 h., Buste de Garnier, rue Scribe : « Musée de l'Opéra » (Mme Camus).

15 h., 6, place des Vosges : « Evocation de Victor Hugo en sa maison » (Mme Ferrand) (Entrées limitées.)

15 h. : Entrée de l'Eglise : « Les vitraux de la Sainte-Chapelle » (Paris et son histoire).

17 h., Sortie métro Saint-Paul : « Le Marais inconnu » (Mme Rouch-Gain).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 850

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■					■			
II									■
III			■					■	
IV		■	■		■				
V									
VI						■	■		
VII									■
VIII	■	■			■				
IX				■					
X								■	
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Parent éloigné ; Coule de source. — II. S'efface avant de passer. — III. Symbole ; Savait au moins de quoi il parlait. — IV. Flâna. — V. Communes à la scie et au marteau. — VI. Prive d'un viscère ; Orientation. — VII. Ont de la détente. — VIII. Pronom ; Possessif. — IX. Orpheline de naissance ; Accent grave. — X. Elément d'un bâtiment. — XI. Pronom ; Eventuels éléments d'une décoration florale.

VERTICALEMENT

1. Très tendres, dans un certain sens ; Point de départ d'une étincelle. — 2. Tourne dans un autre sens ; Pourrait servir d'enseigne à un teinturier prolixe ; Nous quitte tôt ou tard. — 3. A éteindre ! ; Sont flexibles. — 4. Est sucrée ; Eau douce. — 5. Possessif ; Lettres de noblesse ; Fuse d'un auditoire transporté. — 6. Préfixe ; En train de se servir d'une chose. — 7. Il a l'habitude de foncer ; Quelque chose de blessant. — 8. Note ; sans grain. — 9. On la veut solide ; Un souffle poétique gonflait leurs voiles.

Solution du problème n° 1 849

Horizontalement

I. Vatican. — II. Epineuses. — III. Statue ; Iô. — IV. Tiret ; Sel. — V. Itérative. — VI. AU ; Elan. — VII. Idée. — VIII. Résultats. — IX. Estrées. — X. Aérée. — XI. Foi ; Essor.

Verticalement

1. Vestiaire. — 2. Aptitudes. — 3. Tiare ; Estai. — 4. Intérieure. — 5. Ceuta ; Lère. — 6. Aile ; Tentées. — 7. NS ; Sil ; Ases. — 8. Elevait. — 9. Solen ; Saur.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 août 1977 :

DES DÉCRETS

● Relatif au statut des personnels de l'administration générale de l'assistance publique à Paris ;

● Relatif aux commissions de spécialistes des établissements publics à caractère scientifique et culturel.

Vie quotidienne

LES NOUVELLES ATTRIBUTIONS DES COMITÉS D'ENTREPRISE

Au cours des dix dernières années, de nombreuses lois sociales ont élargi ou précisé les compétences des comités d'entreprise. Ces textes disparates n'ont pas toujours contribué à clarifier le rôle de cette institution créée il y a plus de trente ans et longtemps cantonnée dans la gestion des œuvres sociales.

Dans un numéro spécial préparé par le Centre de recherches de droit social de l'université de Paris, *sous la direction de M. Gérard Lyon-Caen*, professeur de droit du travail, la revue *Droit social* s'efforce de clarifier les nouvelles attributions des comités d'entreprise dans différents domaines : information et consultation en matière économique, conditions de travail, formation professionnelle, participation aux fruits de l'expansion, intervention en cas de difficultés de l'entreprise et de licenciements pour raisons économiques.

Dans une deuxième partie intitulée *Propositions pour un comité d'entreprise cohérent et efficace*, les auteurs de l'étude, après avoir souligné l'insuffisante efficacité des sanctions prévues en cas de non-respect de la législation sur les C.E. (33 procès-verbaux dressés en une année par l'inspection du travail alors que 9 500 entreprises assujetties n'ont pas de C.E.), préconisent notamment l'intégration dans un texte unique du droit des sociétés et de celui du C.E.

L'étude s'achève sur un examen comparatif des statuts et rôles des comités d'entreprise dans divers pays européens.

★ *Les nouvelles attributions du comité d'entreprise. Bilan et perspectives.* Numéro spécial de *Droit social*, juillet-août 1977. Librairie sociale et économique, 3, rue Soufflot, 75005 Paris. Prix : 38,50 F.

CARNET

Naissances

— M. Bernard Hadengue et Mme, née Denise Hayat, sont heureux d'annoncer la naissance, le 19 août 1977, de leur fille,

Elodie.

66, rue de Crimée, 75019 Paris.

Mariages

— Mme Claude Lehec, née Renaudin, est heureuse de faire part du mariage de son fils,

Laurent,
avec
Mlle Pascale Risoud.

Le mariage sera célébré dans l'intimité, le 10 septembre 1977, à Paris.

Décès

Docteur Pierre-Paul LÉVY

Mme Pierre-Paul Lévy,
M. et Mme Serge Perl, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean-Louis Lévy et leur fils,
Le docteur et Mme Etienne Lévy et leur fille,
ont la profonde tristesse de faire part de la mort, le 20 août 1977, du

docteur Pierre-Paul LÉVY,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef de consultation
de pédiatrie de l'hôpital Bichat.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Bagneux, dans l'intimité.

La famille rappelle au souvenir et aux prières de ses amis la mémoire de

Madeleine LÉVY,
déportée à Auschwitz.

7, rue Desrenaudes, 75017 Paris.

[Médecin et bactériologiste, Pierre-Paul Lévy naquit à Toulouse en 1881. Interne des hôpitaux de Paris en 1909, il est hanté par le spectacle des ravages de la diphtérie et se voue à la recherche médicale. Engagé volontaire en 1914, affecté au laboratoire de la sixième armée, il découvre le phénomène du virage globulaire qui permit durant la guerre de simplifier le diagnostic de la typhoïde.

Avec le patronage d'Emile Roux et Louis Ramon de l'Institut Pasteur, il met au point, en 1921, le premier vaccin français contre la diphtérie. Six cents enfants seront immunisés avec succès. Un an plus tard, l'anatoxine de Ramon surclasse ce premier vaccin. La médaille d'or de l'Académie de médecine récompense ses travaux en 1928.

Par la suite, il réussit à élucider l'origine d'un symptôme fréquent qui — depuis l'antiquité — intriguait les médecins : le doigt hippocratique dont il démontre l'unicité pathogénique : l'altération de la fonction vitale d'oxygénation du globule rouge. Ayant épousé en 1916 la fille du capitaine Dreyfus, il eut la douleur de perdre sa fille, déportée à Auschwitz et deux petites-filles ensevelies par le tremblement de terre de Skopje.]

— Nous apprenons le décès survenu le 21 août à Paris du

docteur Anna CATHELIN.

La levée du corps aura lieu le 26 août, à 13 heures, à l'hôpital de la Croix-Saint-Simon.

[Le docteur Anna Cathelin avait été avant la guerre de 1939-1945, en tant que membre du parti communiste et de l'association des médecins communistes, l'une des créatrices des « dispensaires de la banlieue rouge » : elle avait notamment dirigé ceux de Vitry et de Montreuil avant d'être révoquée par le gouvernement de Vichy en 1940.

En marge de son travail professionnel et de ses engagements de militante, le docteur Anna Cathelin s'est aussi consacrée à diverses activités artistiques (peinture, décoration de théâtre d'avant-garde, musique).]

— Mme Ionel Perlea,
M. et Mme Mirceo Eliade,
Mme Jacqueline Desjardin,
M. et Mme Jean Perlea,
ont la douleur de faire part du décès de

Sibylle COTESCO,
survenu à Paris, le 24 août 1977.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 27 août, à la Mission catholique roumaine, 38, rue Ribeira, Paris (16e), à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

18, rue Lamarck, 75018 Paris.

— Mme Paul Fouan, son épouse,
M. et Mme Gérard Lahaussois,
Mlle Isabelle Fouan, ses enfants,
Raphaël et Virginie, ses petits-enfants,
Mme Charles Malegarie, sa belle-mère
M. et Mme Henri Fouan, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Philippe-Marcel Fouan, ses enfants et petits-enfants,
Sœur Jeanne Fouan,
M. et Mme Roland Koch, leurs enfants et petits-enfants,
M. Henri Malegarie et ses enfants,
Ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs, neveux, petits-neveux et arrière-petits-neveux,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Me Paul FOUAN,
notaire à Paris,
médaille militaire,
croix de guerre,
survenu le mardi 23 août 1977.

Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité, une messe sera dite ultérieurement à son intention en l'église de Saint-Pierre de Neuilly, sa paroisse, 5, boulevard d'Inkermann, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Les associés et le personnel de l'Office notarial, 3, rue de Turbigo, à Paris,
ont le grand regret de faire part du décès de

Me Paul FOUAN
notaire associé,
survenu le 23 août 1977.

— Mme veuve Henri Pellerin,
Jean-Michel Pellerin,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Françoise PELLERIN,
professeur d'anglais.

L'inhumation aura lieu le lundi 29 août 1977, à 11 heures, en l'église de Saint-Germain-en-Laye.

19, rue Damrémont, 75018 Paris.

— Mme Pierre Lion,
Robert et Chantal Lion, Bruno, Pascale, Sébastien et Frédérique,
Françoise et Alain Tirot,
Le Frère Antoine Lion, o.p.,
ont la très grande peine de faire part du décès de

M. Pierre LION,
ingénieur au corps des mines,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
et 1939-1945,
ancien consul général honoraire d'Autriche,
survenu à Paris, le 16 août 1977, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée, le mercredi 21 septembre, à 18 heures, au couvent des Dominicains, 20, rue des Tanneries, Paris (13e).

94, boulevard Flandrin, 75116 Paris.

[Né en 1896, à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur du corps des mines, M. Pierre Lion fut président délégué de la Compagnie minière du Congo (1935-1947), vice-président de la Société métallurgique de Normandie (1947-1971), vice-président du Comité national français de la conférence mondiale de l'énergie (depuis 1939) et président de l'Union internationale immobilière (1962-1971.]

— Nous avons le regret d'annoncer le décès de

M. Max PERELBERG,
survenu le 15 août 1977, dans sa soixante-septième année, des suites d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu le 18 août 1977, à Antony, dans la plus stricte intimité, selon sa volonté.

De la part de
Mme Max Perelberg, son épouse,
M. et Mme Jean Gradit et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Baptiste et leur fils,
M. et Mme Maurice Cukier et leurs enfants,
Patrick Daguisé,
Ses enfants et petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration,
La direction,
Et le personnel de la Société Pilotex,
ont la très grande douleur de faire part du décès, survenu à Paris le 15 août 1977, de

M. Max PERELBERG,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur de l'Institut électrotechnique de Grenoble,
fondateur, président-directeur général de la Société Pilotex,
administrateur de la Société Les Câbles de Lyon,
président d'honneur du Groupement des industriels et entrepreneurs de la région de Viry-Châtillon.

— Mme Gervais Remy,
Marie-Christine, Brigitte et Patrick,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gervais REMY,
survenu le 22 août 1977.

Le service religieux en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e, où l'on se réunira, sera célébré le vendredi 26 août 1977, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

4, rue Edouard-Fournier, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Léon de RIEDMATTEN,
survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Versailles.

De la part de
Ses enfants, petits-enfants,
Et de toute sa famille.

Le service religieux sera célébré le 28 août 1977, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Versailles.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Gonards à Versailles.

— M. et Mme Claude Kellershohn, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Kellershohn,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Marie de ROMANET,
leur mère et grand-mère,
rappelée à Dieu le 20 août 1977, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques religieuses, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont eu lieu à Isle (Haute-Vienne).

14, rue du Bocage, 91400 Orsay.
53, rue de Monceau, 75008 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Maurice SCHLUMBERGER,
chevalier de la Légion d'honneur
survenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

[Descendant par sa mère de François Guizot, ministre de Louis-Philippe, Maurice Schlumberger était né le 20 mai 1886. Associé gérant de MM. de Neuflize, Schlumberger, Mallet et Compagnie, banquiers (1919-1960), il avait été président (1957-1966) puis administrateur (1967-1970) de la Compagnie générale française de crédit.]

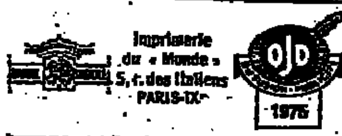
— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme A. WAJZER,
du C.N.R.S.,
bibliothécaire du labo chimie de l'Ecole normale supérieure.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Beaujon, 49, rue du Général-Roguet, à Clichy, le vendredi 26 août 1977, à 15 heures.

L'incinération aura lieu au Père-Lachaise le même jour, à 15 h. 45, suivie de l'inhumation au cimetière Parisien de Bagneux, dans la sépulture de famille.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SPECTACLES

théâtres

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Deux Gentilshommes de Vérone ; 22 h. : le Manuscrit. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Maison du poète, 21 h. 15 : Chansons et poésie en liberté.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Mouffetard, 20 h. 45 : Erostrate.

Festival estival

Le Péniche-Théâtre, 20 h. : Concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.
Conciergerie, 18 h. 30 : Wharton String Quartet (Beethoven, Crumb).

Jeudi 25 août

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Orchestre de la philharmonie d'Anvers, dir. A. Boulfroy (Beethoven, Mahler).

Les cafés-théâtres

Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Jean-Marc Thibault ; 22 h. : Tango. — II, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 23 h. : Vive la culture.
Le Fanal, 20 h. 30 : Béatrice Arnac.
Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : Montells.

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 21 h. : Pierre Laniau, guitare classique.
Cloître des Billettes, 20 h. : Sonades et cantades, musique baroque sur instruments anciens (Marais, Scarlatti, Vivaldi, Batista).
Square Chérioux, 20 h. 30 : Musique des gardiens de la paix.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Testament du docteur Mabuse, de F. Lang ; 18 h. 30 : le Plaisir, de M. Ophüls ; 20 h. 30 : Stazione Termini, de V. de Sica ; 22 h. 30 : le Génie du mal, de R. Fleischer.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
ASTERIX ET CLEOPATRE (Fr.-Belg.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; (v. f.) : U. G. C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v. f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Athéna 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CAR WASH (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LE CASSE-COU (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v. f.) : Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v. f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZOULA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Monte-Carlo, 8e (225-09-83). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Nations, 12e (343-04-67).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LES FRISSONS DE L'ANGOISSE (It., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Quintette (033-35-40). Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55).
J. A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), la Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte, 6e (326-12-12), Lucernaire, 6e (544-57-34), Biarritz, 8e (723-69-23).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82).
LE MAESTRO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Paris, 8e (359-53-99), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
L'OMBRE D'UN TUEUR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
OPERATION THUNDERBOLT (Isr., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; v. ang.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), France-Elysées, 8e (723-71-11), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Helder, 9e (770-11-24), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PROVIDENCE (Fr., vers. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56). A partir du 25.
SALO (It., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Styx, 5e (633-08-40).
SINBAD ET L'ŒIL DU TIGRE (A., v.f.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88).
TRANSAMERICA EXPRESS (Amér., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v. ang) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE VEINARD (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les films nouveaux

MONSIEUR PAPA, film français de Philippe Monnier. Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-17) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

JULIE ETAIT BELLE, film français de René Sorel. Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

BISON BLANC, film américain de John Lee Thompson. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

UN PONT TROP LOIN, film américain de Richard Attenborough. V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DONALD ET DINGO AU FAR-WEST, film américain de Walt Disney. V.f : Richelieu, 9e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-93-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Quartier latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA CHINOISE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
ELVIS ON TOUR (A.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MADAME ET SON CLOCHARD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
LE MAGNIFIQUE (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48), Calypso, 17e (754-10-68).
MALICIA (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MAMMA-ROMA (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), du 28 au 30.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55)
LE PASSAGER DE LA PLUIE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PHASE IV (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
PORTRAIT D'UNE ENFANT DECHUE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
SSSNAKE LE COBRA (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (225-47-19), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
STAGE COACH (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) (*) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 27.
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Une nuit à Casablanca.
CARNE - PREVERT - RENOIR : la Pagode, 7e (705-12-15) : la Marseillaise.
P. PASOLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h., 22 h. : le Décaméron ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 20 h. : les Mille et Une Nuits.
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : les Communiants.
HOMOSEXUEL (v.o.) (**), Bilboquet, 6e (222-87-23), 14 h., 22 h. : Hommes entre eux ; 16 h. : Docteur Jekyll et sister Hyde ; 18 h. : Homme de désir ; 20 h. : la Meilleure Façon de marcher.
ETRANGE (v.o.), le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. : Solaris ; 22 h. 30 : la Nuit des morts-vivants.
STUDIO 28 (v. o.), 18e (606-36-07) : Panique en plein ciel.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Roberta.
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Taxi Driver.
LE THRILLER A LA FRANÇAISE, Olympic, 14e (542-67-42) : Police Python.
POLANSKI (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), 13 h. 45 : Macbeth ; 16 h. : Repulsion ; 18 h. et 0 h. 30 : le Bal des vampires ; 20 h : Chinatown ; 22 h. 15 : le Locataire.
H. BOGART (v.o.) : La Fayette, 9e (878-80-50) : les Anges aux figures sales.
CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Grand Couteau.
BOITE A FILMS (v.o.) (754-51-60) I : 13 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 14 h. : Jour de fête ; 15 h. 45 : les Vacances de M. Hulot ; 17 h. 45 : Amarcord ; 19 h. 45 : Carrie ; 21 h. 45 : Zardoz ; V et S. à 21 h. : le Lauréat ; II : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : 1900 (1re époque) ; 17 h. 30 : 1900 (2e époque) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 24 h. : Délivrance.
CHATELET-VICTORIA (1er) (v.o.) (508-94-14) I : 11 h. 40 et 20 h. 30 : Dersou Ouzala ; 14 h. : les Valseuses ; 16 h. 10 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 18 h. 20 : l'Epouvantail ; 23 h. : Love ; V. et S. à 1 h. : Cabaret ; II : 12 h. : Satyricon ; 14 h. 10 et 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 20 : Cria Cuervos ; 18 h. 10 : Taxi Driver ; 20 h 20. V. et S. à 22 h. 45 : Music Lovers.
WOODY ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-28-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...

La fête occitane de Bédar...

Cinéma

Comment meurt-on...

Monsieur Papa



ARTS ET SPECTACLES

Festivals

La fête occitane de Bédarieux

Le Festival de Bédarieux (Hérault) est le seul festival occitan en France avec celui de Montauban. Moins élitiste, beaucoup plus modeste, le IVe Festival occitan de Bédarieux s'est tenu cette année du 13 au 21 août, avec, pour la première fois, une école occitane d'été.

Les fenêtres de la classe de l'école Notre-Dame sont ouvertes, un chien *passe entre les tables. Les chiens* sont chez eux à Bédarieux, petite ville cévenole d'aspect austère ; ils vont et viennent dans les cafés où les hommes — les hommes seulement — jouent aux cartes, ils s'installent au milieu de la rue et dorment. *« Dix ans plus tôt... »*, chante Sardou, dans le juke-box au Café de la place. A quelques mètres de là, les stagiaires répètent *« Ai rescontra une bergera »*, en do, puis en fa.

Les stagiaires n'étaient pas contents ; la télévision est venue. la veille les filmer et ils ont fait, disent-ils, du *« folklore »*, ils ont dansé comme s'ils étaient en représentation, et non dans le désordre amical des après-midi où ils dansent pour apprendre et par plaisir. La télévision n'a pas filmé non plus les cours de langue — plus sérieux, — les débats — plus politiques, — qui ont occupé toute la semaine, ni les bandes dessinées en occitan que les enfants peignent debout dans la pièce à côté.

Une quarantaine de stagiaires ont suivi l'école occitane d'été de Bédarieux. Ce stage — le mot école convient mal au climat de ces ateliers informels, où chacun circule librement — a été organisé par l'*Institut d'études occitanes (I.E.O.)* ou plus exactement par un petit groupe de dix personnes issu de la Maison des jeunes et qui a fondé cette année, pour le Festival, un cercle local, scolaire, antenne de l'I.E.O.

« Le festival répond à un besoin de spectacle, explique Alain Ginoux, directeur de la Maison des jeunes, *au besoin d'écouter et de voir ceux qui ont contribué depuis des années à réveiller et renouveler la culture occitane, qui ont donné la « nouvelle chanson », le « nouveau théâtre ». Mais les besoins dépassent actuellement le spectacle. Tout le monde ne peut pas créer, mais tout le monde peut apprendre la langue, la danse... »* Il s'agissait donc de répondre à la demande.

De Bordeaux, de Nimes, de Toulouse, de Montpellier, de Poitiers, de Pierrelatte (deux stagiaires sont de Bédarieux), ils sont arrivés là, d'abord pour réapprendre cette langue en partie ou totalement oubliée, cette langue qu'ils aiment *(« le plaisir de l'entendre est presque physique »*, disait une jeune femme de Nice). Ce rapport affectif est particulièrement important.

Comme il importe de se reconnaître, de se situer. *« Volem viure al pais » (nous voulons vivre au pays).*

Le slogan occitant que l'o nirouve un peu partout inscrit sur les murs du Midi de la France, représente à la fois moins et plus qu'une flambée ; on ne parle presque plus de « révolution » dans les groupes occitans — à Bédarieux en tout cas. Le mouvement, s'il y a mouvement, exprime ses inquiétudes très diverses, il est *« à gauche »*, mais la base s'est élargie, et le dominateur commun, c'est le désir de rester au pays.

On ne rencontrait pas d'étudiants à Bédarieux. Les stagiaires de l'école occitane, ceux qui organisent le stage, et les jeunes qui « tournent autour » (s'inscriront-ils l'année prochaine ?) sont dans la vie instituteurs, employés, artisans, ingénieurs, ouvriers, lycéens. Leur démarche est d'abord pratique, vitale. *« J'ai vu des jeunes partir, moi je voulais rester,* expliquait une lycéenne de Bédarieux, *et la langue m'a paru un moyen de lutter. »* Les usines et les *mines ferment dans le Sud, la vigne* est en crise, le canton de Bédarieux a perdu, à lui seul, plus de 1 600 habitants en treize ans... Un pays, lentement, se vide. Apprendre la langue, la danse — *« essayer de reprendre les lambeaux d'une culture qui nous a échappé » — c'est la première* démarche. Il y a eu des débats, des rencontres. Sur la littérature occitane, sur les intellectuels, sur la pêche et la pollution, sur la vigne... Des écrivains, des pêcheurs, des viticulteurs ont été invités, les pêcheurs de l'étang de Thau ont montré un petit montage vidéo, les viticulteurs du MIVOC (Mouvement d'intervention des viticulteurs occitans) ont projeté un film *N'i a pro (Assez !)*, longuement discuté. Cinq débats, réunissant de cinquante à cent cinquante personnes, quatre « grands » spectacles, deux bals : les animateurs de la Maison des jeunes sont tous bénévoles, les professeurs du stage le sont aussi. A quinze, avec un budget dérisoire (la Maison des jeunes reçoit une subvention annuelle de 35 000 francs !), ils installent la buvette, la sono, les chaises, ils balayent sous les tables, ils sont les seuls à organiser toute l'année l'activité culturelle de la ville et, une fois par an, le festival. Quand ils ont brûlé samedi la Tristesse — énorme marionnette en carton qui symbolise les maux de l'année — la ville était là. C'est pourquoi le chanteur Marti, le Théâtre de la Carriera reviennent régulièrement à Bédarieux. Les adhérents de la Maison des jeunes accomplissent un travail extraordinaire, et menacé. On ignore quelles seront les subventions de l'année prochaine.

CATHERINE HUMBLOT.

Carla Bley à Châteauvallon

Pour son premier concert en Europe continentale à l'occasion de la dernière soirée du Festival de Jazz de Châteauvallon, Carla Bley n'a pas manqué, mercredi soir 24 août, son numéro de charme. Cette jeune Américaine aux longs cheveux blonds et au sourire moqueur, née à Oakland (Californie) en 1938, ne tient pas en place. Elle va, elle vient, dit un mot à l'un, puis à l'autre, sautille, danse, virevolte, s'asseoit derrière l'orgue Hammont ou le piano, se lève presque aussitôt, se plante face à ses musiciens qu'elle dirige de quelques gestes précis, saisit ensuite un saxophone, chausse des lunettes pour lire la partition, joue trois notes, repose son instrument, revient au centre du plateau et ainsi de suite pendant une heure et plus.

Elle n'oublie pas les clins d'œil au public, qui, d'abord surpris, est bientôt séduit. Présentant son trompettiste Mike Mantler, elle indique par exemple : *« Il fait partie de l'orchestre parce qu'il est mon mari »* (pour la petite histoire il faut savoir que Carla est divorcée du pianiste Paul Bley). Sa musique est à l'image de sa prestation : vivante, exubérante, pleine d'humour et d'inventions. Elle est servie, en outre, par d'excellents musiciens, notamment par un pianiste tout agité de soubresauts (peut-être parce qu'il vient d'un orchestre de rock), mais pétri de talent : Perry Adam. Le concert commence par un morceau qui rappelle le « soul jazz » de la fin des années 50. Puis la fantaisie, la parodie même, se donnent libre cours. C'est très bien fait, l'ardeur n'excluant pas la subtilité, voire la sophistication. Quant à Carla, elle est vraiment charmante.

THOMAS FERENCZI.

Cinéma

Un livre de Gérard Lenne

Comment meurt-on à l'écran ?

On sait la place que tiennent au cinéma la violence et l'érotisme. L'étude des scénarios est suffisamment enseignante à ce sujet. Or deux spectacles font encore scandale à l'écran : celui de la mort réelle, *non simulée*, qui est la fin logique de la violence, et celui de l'acte sexuel authentiquement vécu, non joué, qui est la fin logique de l'érotisme. Sauf si cette mort et cette étreinte sont représentées en plan fixe. De même, le cadavre, à la *limite le sexe masculin, si* l'on peut dire hors de son contexte fonctionnel (et donc immobile), sont des images aujourd'hui admises. Comme elles le sont en somme dans le domaine de l'information, dans le reportage photographique. D'où vient donc le scandale, sinon du mouvement ? C'est que le mouvement est le fondement du leurre cinématographique. Le spectateur y voit la vie même. Idée reçue comme une vérité incontestable, élémentaire, *une vérité de bon sens :* mouvement égale vie. Le mouvement, au cinéma, est *ce qui fait croire.* Ce qui oblige à croire. Obligation d'ordre éthique : si l'on est honnête, il faut reconnaître dans le mouvement la présence de la vie authentique.

Or, en réalité, le mouvement cinématographique n'est pas la vie. Il la représente seulement. Il la représente pour masquer son absence. Par là même, dans l'inconscient, il représente aussi cette absence. Il signifie la mort tout autant que la vie (comme l'avait bien vu Cocteau). Le grand absent, en définitive, c'est le corps. Absent dans la mesure où le corps est ce qui ne ment pas, ce qui ne peut pas se représenter, se fictionnaliser lui-même. Comme le prouvent, précisément, la mort et l'acte sexuel.

Le cinéma ne cesse donc de feindre, de figurer allusivement ce qu'il occulte, ce qu'il refoule : la violence pour la mort, l'érotisme pour la sexualité. D'où la constatation à la fois inverse et complémentaire, pour ainsi dire, de la précédente : la mort jouée et l'acte sexuel simulé sont en quelque sorte les points limites de la représentation fictionnelle. On n'y croit pas réellement. Il *faut* y croire, mais non plus de façon éthique. Le savoir joue contre la croyance.

Voilà les deux axes de réflexion autour desquels s'articule l'essai de Gérard Lenne, *la Mort à voir* (nous nous sommes seulement permis de les prolonger un peu). L'auteur note également le rapport étroit, au cinéma, entre la mort et le sens. Il aurait pu aussi, car c'est le même, noter le rapport étroit entre le sexe et le sens. Mais il aurait fallu pour cela que son travail s'inscrivit dans une perspective proprement psychanalytique. Et celle-ci aurait donné au livre son unité en dégageant le rapport au sens du troisième tabou à l'écran que signale Gérard Lenne : l'argent.

Tel qu'il est, cet essai demeure stimulant. Et surtout, il a cette qualité, précieuse entre toutes : il est moins riche en conclusions, en affirmations, qu'en ouvertures.

CHRISTIAN ZIMMER.

★ *La Mort à voir*, de Gérard Lenne, coll. « Septième art », Edit. du Cerf, 1977, 36 F.

« Monsieur Papa » *de Philippe Monnier*

Un père (divorcé) et son fils, Laurent, dix ans. Leur vie quotidienne — les courses, la lessive, la cuisine, les jeux qu'ils inventent. Un vrai ménage de garçons. Survient une jeune femme, jolie, sympathique, avec qui monsieur papa rêve de visiter *Bangkok. Laurent flaire le danger* et veille au grain. Allant jusqu'à dévaliser la caisse d'un P.M.U. pour être du voyage.

Comme le roman de Patrick Cauvin dont il s'inspire, ce premier film de Philippe Monnier évite avec soin *les pièges de la gentillesse sucrée.* Les coups de poing remplacent les embrassades, et l'on ne s'attendrit qu'en coulisse. Front buté, regard noir, ne souriant presque jamais, Laurent séduit moins par sa fraîcheur que par sa malice et son sérieux de *petit homme. Claude Brasseur joue* en fonceur de charme son rôle de père poule partagé entre les fautes d'orthographe de son rejeton et ses propres problèmes sentimentaux. La balade à la mer, l'aveu du hold-up sont de jolies scènes où tout n'est que *suggéré. Excellents dialogues* de Jean-Marie Poiré. Présence discrète de Nathalie Baye. Divertissant et rassurant, *Monsieur Papa* est un film qui fera ronronner de plaisir le cercle de famille.

JEAN DE BARONCELLI.

(*) Saint-Germain Studio, Montparnasse 83, Concorde, Lumière, Nations, Fauvette, Gaumont Convention, Clichy-Pathé.

Musique

Les casinos en mal de public

A Deauville, sur le front de mer, quand on fait sa promenade matinale, on n'est jamais bien sûr de retrouver la si curieuse villa qu'on avait vue la veille... Peu à peu on rase pour reconstruire et tout, sauf naturellement « les planches », se transforme, y compris la saison musicale du casino.

Dans le petit théâtre blanc tapissé de rose on jouait l'opéra du temps où André Messager puis Reynaldo Hahn en assuraient la direction artistique ; de cette période faste il n'est resté, après guerre, que l'orchestre et, depuis quelques années, ce sont surtout des solistes qui viennent donner la sérénade aux belles écouteuses. Ce sont là les devoirs de vacances prévus au cahier des charges : les casinos se doivent, en effet, de doubler leur activité principale d'une « programmation artistique de qualité ». Dans sa volonté « moralisatrice » le législateur avait seulement oublié de prévoir la désaffection du public aisé — celui qui s'habille pour aller au spectacle, et pour lequel le casino n'est absolument pas un endroit sophistiqué — pour la musique qu'on dit « sérieuse »...

Cent cinquante personnes en plein mois d'août pour un récital de Byron Janis (davantage sans doute pour Rostropovitch ou Weissenberg), c'est peu ; ou beaucoup si l'on pense qu'ici-même, une autre fois, Narciso Yepes n'a eu que dix-sept auditeurs... « Rien ne va plus... » semble dire la dame du vestiaire qui, n'entendant rien aux traits d'esprit, regarde mélancoliquement les porte-manteaux vides. Quant au directeur, s'il se réveille parfois en pleine nuit pour chercher la solution miracle, du moins reste-t-il discret sur ce sujet ; l'idée de placer les concerts classiques le lundi soir a dû lui venir de cette façon, elle n'est pas heureuse pour autant.

Baisser le prix des places ? Ce n'est pas plus cher qu'à Paris, et ceux qui ont les moyens de passer leurs vacances à Deauville peuvent payer 30, 50 ou 100 F pour entendre une grande vedette du clavier. Sortir du casino, comme cela se fait à Cannes, par exemple, où l'orchestre du Palm Beach joue dans les jardins Albert-Ier ? A condition qu'il fasse doux, l'expérience serait à tenter une ou deux fois, rien que pour secouer les habitudes. Peut-être, tout simplement, lancer un festival avec une ligne directrice et en accepter les risques, car la pratique le confirme, sans risque il n'y a pas d'événement. Or, ici comme ailleurs et peut-être un peu plus, c'est l'événement qui réveille l'intérêt de ceux qui sont blasés et donne aux autres l'idée d'aller voir ce qui se passe derrière les portes du sanctuaire. C'est là un risque qu'un casino aussi solidement établi que celui de Deauville devrait pouvoir s'offrir ; cela s'appelait autrefois le mécénat, et, quoi qu'on en ait dit, les mécènes d'alors n'étaient pas forcément des têtes brûlées... Le risque est un pari et le pari un jeu.

Pourquoi ne pas imaginer, réunis autour d'un tapis vert, les directeurs de casinos jouant à qui-perd-gagne la carte culturelle ? Et le plus fou, celui qui confierait à Chéreau ou à Lavelli une mise en scène de la Chauve-Souris *ne serait pas forcément le perdant, car il y a des productions « légères » qui ne coûtent pas beaucoup plus cher que certains solistes. Mais à rêver tout éveillé, on empêcherait les directeurs de dormir... Qui sait s'ils se relèveraient encore pour résoudre les problèmes que leur pose la saison musicale ?*

Celle de Deauville s'achève lundi prochain avec un récital du violoncelliste Michael Rudy, chaudement recommandé par Rostropovitch ; souhaitons, sans trop y croire, qu'il reste assez de public pour le découvrir le 29 août.

GÉRARD CONDÉ.

■ Le deuxième Festival de marionnettes de Lyon - La Part-Dieu aura lieu du 7 au 18 septembre. Il réunira plus de vingt troupes de marionnettistes françaises et quelques troupes étrangères.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 25 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : L'appel de l'or... « Quat'z yeux », d'après J. London, adapt. W. Ulbrich, quatrième partie ; 21 h. 45 : Anniversaire de la libération de Paris, réal. J. Archambault et F. Ribadeau-Dumas.

Quelques épisodes de la libération de Paris racontés par des témoins

22 h. 30, Bel canto : Portrait d'une artiste lyrique, Rita Gorr.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Le grand échiquier (« Il y a toujours un après »).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (Cycle cinéma français 1968-1976) : LA BRIGADE, de R. Gilson (1974), avec B. Fossey, Ed. Wojtaszek, J. Bouise, M. Cuvelier, P. Szymanowski (N.).

En 1943-1944, dans le nord de la France, l'action, dans la Résistance, d'un groupe de F.T.P., pour la plupart immigrés polonais

Un sujet intéressant, inspiré d'une enquête historique de Claude Lévy. Mais le manque de moyens matériels rend la reconstitution insuffisante.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre : « le Prince de Hombourg », de H. von Kleist, avec M. Bouquet, D. Ivernel, E. Hirt, réal. G. Peyrou (rediffusion) ; 22 h. 5, Humour-amer : Jacques Tati ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Le temps de la fin, par J. Couturier.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Chœurs et Orchestre symphonique de l'Etat hongrois, dir. G. Oberfrank : « Images des monts Matra » (Z. Kodaly), « Cinq Pièces pour chœur » (B. Bartok), « les Vieux », « Chanson du soir », « Danses de Galanta », « Le tzigane mange du fromage blanc » (Kodaly), « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » (Bartok) ; 22 h. 30, Nouveau monde ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles, feuilleton musical ; 0 h. 10, En direct du Festival de jazz de Châteauvallon ; 1 h., Wagner ou Pacific.

VENDREDI 26 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 40, Le monde merveilleux de la magie ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série : Léonard de Vinci ; 14 h. 50, Championnat de cyclisme au Venezuela ; 16 h. 45, Emissions pour la jeunesse ; à 17 h., Feuilleton : Au secours Poly ; 18 h. 25, Série : Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 40, Feuilleton : Adieu mes quinze ans ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : le Bourgeois gentilhomme, de Molière, mise en scène Jean Le Poulain, avec J. Le Poulain, L. Sorval, R. Minaert.

Un classique toujours recommencé.

22 h. 40, Allons au cinéma.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Série : Le monde en guerre ; 16 h., Aujourd'hui, madame ; 16 h. 50, Série : L'homme à la valise ; 17 h. 40, Feuilleton : Yao ; 18 h. 5, Pour les jeunes : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Série : En ce temps-là, la joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La chasse aux hommes, d'après P. Vialar, avec G. Page, F. Dougnac, M. Cassot, réalisation L. Igesis ; 21 h. 35, Emission littéraire : Ah ! Vous écrivez ?

Avec Henri Thomas pour « les Tours de Notre-Dame » et Bernard Clavel pour « la Lumière du lac ».

22 h. 30, Journal.

22 h. 35, Sports : Super Stars.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Histoire de France ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine Vendredi... Fait de société : Les nouveaux séminaristes.

A quoi servent les séminaires d'entreprise ? Une enquête de François Chardeaux et de Huguette Debaisieux.

21 h. 30, Documentaire : Planètes indigènes (troisième émission : La planète Baruya), avec Claude Levi-Strauss et Maurice Godelier.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Parallèles : Copenhague ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusions) : Le fil du temps, par J. Châtelet ; à 8 h. 32, La terre est notre maison, par C. Mettra ; 9 h. 7, Les pérégrins d'autrefois : Cyrano de Bergerac ; suivi de « Aquarium » : Définition ; 9 h. 30, Portrait de Cathy Berberian ; 11 h. 2, Le folklore hongrois ; 11 h. 32, Le folklore dans la musique hongroise ; 12 h. 5, Le mensonge, le secret, l'illusion : « Penser, dire... », par J. Bourles ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, La vraie gloire de Georges Bizet ; 14 h., « Guerre et Paix », de Tolstoï, adapt. G. Govy, réal. R. Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Magazine international ; à 15 h. 25, Anthologie ; 15 h. 35, L'arbre et ses racines ; à 16 h. 35, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 30, Musique vocale hongroise ; 18 h. 30, Le plus simple appareil, par M. Louys et C. Garrigues : « Redécouverte du corps » ; 19 h. 30, Feuilleton : La certaine France de mon grand-père... « et compagnie », de J.-R. Bloch ;

20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : « Le mirage de la santé », avec le professeur Dubos ; 21 h. 30, Musique de chambre : B. Schaffer, H. Cowell, P. Heininen, P. Hindemith, Schubert ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Le temps de la fin, par F. Estèbe et J. Couturier.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Summertime ; 9 h. 2, Points cardinaux ; 10 h., Cicerenella ; 10 h. 30, Ballade avec Pelléas et Mélisande : « Jeux d'eau » ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jour J de la musique ; 13 h., Les classiques du jazz ;

13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive... Réflexions sur le voyage : Albeniz, Schubert, Fauré, Beethoven ; 16 h. 2, Ceux qui sont aimés des dieux meurent jeunes : Schubert ; 18 h. 2, Ecoute, Magazine musical ; 19 h., Jazz ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Ateliers d'enfants ;

20 h. 30, Huit Jours à Washington, par J.-P. Lantin... Good Bye Washington : « Chants des Indiens nord-américains », Le Martin - Bogan - Armstrong Band ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Festival de Salzbourg 1977 : Orchestre symphonique de Londres, dir. C. Abbado, avec G. Kremer, violon : « Atmosphères » (G. Ligeti), « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur opus 61 » (Beethoven), « Symphonie n° 3 en ut majeur opus 44 » (Prokofiev) ; 23 h. 15, Festival Wagner, de Seatle ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Nouveau monde.

RADIO-VERTE FESSENHEIM REPREND SES ÉMISSIONS

● *La station pirate Radio-Verte Fessenheim* émettra à nouveau le *samedi à 19 h. 45 sur* 101 MHz (MF/UKW), après une interruption de six semaines qu'elle avait décidée pour améliorer ses programmes (*le Monde* du 23 juillet). L'émission du 27 août sera, comme les précédentes, présentée en français et en alsacien, et comportera des reportages et une rubrique culturelle.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 26 AOUT

— *M. René Haby,* ministre de l'éducation, est l'invité d'« Inter 13 » sur France-Inter, à 13 heures.

— *M. François Mitterrand,* premier secrétaire du P.S., est interviewé pour le journal d'Antenne 2, à 20 heures.

● RECTIFICATIF. — Une coquille dans l'article sur Radio-Vatican paru dans *le Monde* du 24 août, a produit un contre-sens regrettable.

En suggérant que le Vatican prête son émetteur à d'autres Eglises, Henri Fesquet a écrit : *« Un tel geste aurait plus d'efficacité œcuménique que la plus généreuse des encycliques. D'autant plus que Radio-Vatican, qui travaille vingt et une heures sur vingt-quatre, serait obligée de contracter d'autres temps d'antenne dont l'utilité n'est généralement pas niable »* (et non pas *viable*).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE FORAGE

1, place Bir-Hakeim - El-Biar - ALGER
recherche pour son Ecole de Formation de Hassi-Messaoud

— DEUX (2) INSTRUCTEURS de FORAGE :

Profil du poste :

— Formation de base : Ingénieur
— Chef de chantier ayant ou moins dix (10) ans d'expérience
— Formation pédagogique moyenne
— Bilingue souhaité (anglais-français)

— DEUX (2) INSTRUCTEURS en MÉCANIQUE :

Profil du poste :

— Ingénieur en mécanique
— Ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience
— Connaissance du matériel de forage souhaitée
— Bilingue souhaité (anglais-français)

— DEUX (2) INSTRUCTEURS d'ÉLECTRICITÉ :

Profil du poste :

—Ingénieur en électro-mécanique
— Ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience
— Expérience dans l'industrie pétrolière souhaitée
— Bilingue (anglais-français)

— Conditions de travail et de vie agréables
— Salaires intéressants avec possibilité de transfert de 85 % pour agents étrangers
— Rythme de travail : quatre (4) *esmaines de travail, deux (2) semaines* de récupération au pays d'origine et frais de transports pris en charge par la Société.

Société en expansion rech. pour services commercx J.H. dégagé O.M., format. assurée. 206-63-13.

Importante Société (Paris - La Défense) recherche *pour son informatique* de gestion des ANALYSTES-PROGRAMMEURS (D.U.T. ou équivalent). Ecrire M. Charpentier, boîte postale 97, 92405 Courbevoie Cedex.

Nous recherchons pour développer notre structure
EXCELLENTS COMMERCIAUX
ayant une expérience concrète de la diffusion de produits immobiliers et financiers. Envoy. C.V. détaillé + photo à AGEV, B. P. nº 237-08, 75364 PARIS CEDEX 08.

SOCIETE DE PRESSE recherche pour son service documentation
CADRE
appelé à prendre la responsabilité d'un service. Le CADRE (H. ou F.), âgé d'au moins 40 ans, aura autorité sur une dizaine de collaborateurs. Une sérieuse expér. des questions et des milieux politiq., administrat et financ. est indisp. Pratique courante de la dactylo nécess. Adres. C. V. détaillé à S. G. P., 13, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
JEUNE E.S.C.
pour ses services COMPTABLES et FINANCIERS Ecrire avec C.V. et prétentions, à nº 322, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

ÉLECTRONICIENS
AT2 B - AT3. Expér. logique, contrôle et maintenance balances électroniques. — Balances AMAP, 1, rue d'Hauteville, PARIS (10e). Téléph. 246-21-12.

B. E. T. Versailles recherche DESSINATEUR-PROJETEUR 2e échelon. — Téléph. 950-66-72.

Rech. COLLABORATRICE pour vente apparts et pplés secteur Chatou - Le Vésinet. — 976-30-02.

Cherchons TRADUCTEUR (TRICE) *dactylo, langue arabe*, possédant mach. à écrire, pour travaux domicile. Tél. 296-06-76.

Recherche EDUCATEUR (TRICE) spécialisé(e), diplômé(e) pour région parisienne. L. P. S. St-Denis. Tél. 243-34-16.

Organisme animation socio-éduc. recherche
CONSEILLER TECHNIQUE
poséd. diplôme éducateur spéc., permis VL, âge minim. 30 ans, salaire mensuel brut après essai 4.335 F X 13. Poss. reconnaiss. d'ancienneté. Avantag. sociaux. L. P. S. St-Denis. Tél. 243-34-16.

Recherche
EMPLOYÉ CLASSEM.
EXPED. COURRIER et DACT. Se prés. Sté AGIR, 4, r. Brunel, 75017 PARIS.

Recherche DEPANNEUR TELE Bon salaire. Tél. (49) 21-12-25. SARL DESPLEBAINS-MUYOR 20, rue du Cognet, 86100 CHATELLERAULT

demandes d'emploi

PROF. MATH. diplôme + expér. (6 ans) ch. poste dont terminal C., Rég. ou PAYS INDIFFERENT. Ecr. nº T 75.934 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune homme 27 ans
5 ans EXPÉR. Cie ASSUR.
rech. empl. chez courtier assur. Ecr. nº T 75.940 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

secrétaires

Secrétaires

Important Groupe PARIS 5e recherche pour service ACHATS CHIMIE
J.F. SECRÉTAIRE DACTYLO
Bon niveau anglais
Aptitudes relations humaines nécessaires. Horaires personnalisés. Restaur. d'entreprise. Tél. pr r.-vs : 581-11-31 (poste 46-01).

IMPORTANTE STE D'EDITION
recherche pour son
SERVICE MARKETING
J. F. SECRÉT. DACT.
(peu de sténo)

- Niveau B/C G1 ;
- Expérience statistiques, suivi du travail, tableaux ;
- Méthodique ;
- Capable s'intégrer équipe dynamique.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à CAP nº 860, 120, bd Raspail, 75006 PARIS.

Secrétaire

Dactylo

UNE DACTYLO
NON DÉBUTANTE
40 h./s., 13 m. 1/2. Se prés. Sté AGIR, 4, r. Brunel, Paris (17e).

travaux à façon

Exécution rapide de tous vos travaux plomb., chauff., électricité. Devis gratuit. — 906-81-96.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association *sans but lucratif) vous propose* GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

PROFESSEUR D'ANGLAIS donne leçons d'anglais privées, à tous les niveaux, sur rendez-vous. — M. YOUNIS, 5, rue Jeanne-Hachette, PARIS (15e).

Etud. E.S.S.E.C. cherche donner *cours particul. (maths, anglais, espagnol)* jusqu'à terminale, en échange de toutes propositions Tél 655-39-62 (sauf dimanche)

COURS AUDIO VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ DEMONSTRAT GRATUITES SESSIONS INTENSIVES D'ETE Venez, 46, bd St-Michel Paris-6e Tél. 326-08-70 329-02-88 Tous les jours 9 h à 21 h.

occasions

A VENDRE
Elements de cuisine, stratifiés blanc et bleu marine, compren 1 armoire balai avec étagères, 1 élément bas 80 X 60 cm. avec tiroir, 1 élém. haut de 80 cm., 1 élém. haut de 40 cm., 1 élém dessus de hotte. Bon état. Prix 1.000 F. Une cuisinière Arthur Martin tout électrique, 4 plaq + four, neuve, jam. service cse double empl. Px 800 F. — Tél 283-33-51, p. 51, h. bur., sf lundi

autos-vente

5 à 7 C.V.

A vendre FORD ESCORT 1300 SPORT, 7 CV, jaune, 4 portes, radio, 50.000 km. Prix 12.000 F. T. M. Gautier, 261-51-06, p. 500.

Part. vd VW 1300 révisée, 70-71, bon état, Argus, Maïté Barcelo, 734-83-99, 20, du du Com.-Mouchotte, esc. G 309, Paris (14e)

divers

104 - 304 - 504 - 604
Modèles 77, peu roulé, garanties AUTO-PARIS XVe, 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

Conditions Spéciales Vacances Livraisons Immédiates LANCIA Autobianchi 11 rue Mirbel Paris 5e 336.38.35 +

l'agenda du Monde

reparaîtra le MERCREDI 7 (daté 8) SEPTEMBRE

Les annonces peuvent être adressées dès maintenant soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PL. DES VICTOIRES, vendons directement très beaux et gds 2 p., tout conft + 2 mezzanines. Poutres, charme, 4,50 m. hauteur plafond. Téléph. 531-85-56.

RANELAGH, en un lot, 3 appts 180, 100, 20 m² judicieux, jamais habités, Imm. 1931 de standg, 4 asc., calme absolu, vue impr., 7e ét., terrasse, de pl.-pied, sur 2 appts 100 m². Vu urgence vis. sur pl. ts les jours, 19 à 20 h., 23, av. Léopold II, Paris (16e). Faire offre de prix direct. au propriétaire : 15 (93) 01-33-52.

PORTE DE VINCENNES
Beau 2 p., entrée, cuis. équip., w.-c., s. bns, balcon, asc., park. Sous-sol. 240.000 F. — 344-71-97.

74, rue du Faubourg-Saint-Denis. Part. vend dans bel imm., livg dble + 2 ch., tout conft, balcon, tél., asc., 395.000 F. Sur place jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h., ou tél. 357-57-51, après 20 heures.

Place Marché Sainte-Catherine (PRES), immeuble caractère, grand standing, magnifiq. studio meublé, 240.000 F. — 278-09-40.

NATION
Bel imm. ancien, asc., studio, ent., cuis., wc, s. bains, chff. cl, tapis escal. 130.000 F. 345-82-72.

NATION
Vaste séjour sur loggia, hall, entr., 2 ch., cuis., 2 wc, s. bns+ s. eau, park. Px 430.000. 346-63-85

MADELEINE Propriétaire vend
dans bel imm., asc., 2-3 P. et 5 P., poss. prof. libér. 734-99-75.

DEVENEZ INVESTISSEUR
Depuis 30.000 F cpt (PEL poss.)

SOYEZ RASSURE TS RISQUES
Placer son argent
est un acte sérieux
Sélection de programmes d'investissement dans PARIS
— Haute rentabilité immédiate
— Accroissem. rapide du capital
— Fiscalité avantageuse
— Location et gestion assurées

Pour une étude personnalisée GROUPE VRIDAUD - 261-52-25+ 15, rue de la Paix - PARIS Ouvert tous les jours sur R.-V.

16e BOIS - 6 PIÈCES
5e étage, soleil. Vue dégagée. Impeccable. Matin : 578-93-93.

PLACE ÉTATS-UNIS (près)
dans hôtel particul., 2 p., 60 et 70 m². Très grand luxe. 734-73-88.

TROCADÉRO
ATELIER D'ARTISTE
90 m² environ, avec loggia, bns, cuisine équipée; téléph., entrée. 450.000 F. 579-66-36 ou 579-82-67.

PLACE EUROPE
GRAND 7 PIECES RENOVE
Possibilité profession libérale. Téléph. 292-29-92.

JOURDAIN Immeuble récent, très bon standing, living double 40 m² sur balcon, ch., belle cuis. équip., sal. bns, 6 penderies, park., téléph., étage élevé. 370.000 F. Tél. 366-45-29.

Paris Rive gauche

MONTPARNASSE
dans immeuble neuf de luxe
Très beaux studios 25 à 34 m², bonne rentabilité.
Sur pl. ts les jrs, 14 à 19 h. 30,
4 à 6, RUE FERMAT
ou Spim Promotion, TEL. 766-13-14.

AV. de CHOISY Imm. standing *Dernier étage*
Sur balcon-terrasse, liv. 28 m2, chbre, cuis. équipée, bains, tél. 320.000 F - Tél. 366-45-29.

Mº VOLONTAIRES. Ds bel imm. 2 p. tt cft entièrement refait nf. 165.000 F. - 504-22-56, le matin.

ITALIE (près place)
1º Immeub. récent (centre cclal, piscine, écoles), beau 6 pces. CREDIT FONCIER
2º Beau 4 p. CRED. FONCIER. Parkings. Téléph. 766-01-69.

7e SUR QUAI
3e ETAGE
GRAND APPART. 135 m²
EN COURS DE RENOVATION TEL. 766-04-17.

6e MABILLON
STUDIO 29 m², kitchen., sal. de bns, w.-c., imm. entièr. rénové, 3e ét., asc., tr. ensol. 215.000 F. Tél. le matin 296-10-55, poste 47.

7e ARRDT
Sur quai - 6e étage avec asc.
3 PIECES A AMENAGER
TEL. 766-04-17

Région parisienne

FONTENAY-LE-FLEURY, 2-3 p. avec joli jardin, plein Sud, revêtement marbre, cave, parkg. URGENT. Px 192.000. 460-14-53.

SAINT-MAUR
Près R.E.R. - LE PARC
Beau 4-5 p., 125 m², 4e étage, tout confort, dans imm. pierre de taille récent, 2 sal. de bains, 2 w.-c., balcons, grande cave. Prix 470.000 F. — S. N. C. M., 13, rue André-Bollier, 94 - SAINT-MAUR. Tél. 283-61-74.

Province

CANNES. Calme, luxe, habitable de suite, 2, 3, 4 pièces, piscine, tennis. Brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, 06 - LE CANNET.

6 km NICE MARINA BAIE DES ANGES - 5 p. 140 m2 + 160 m2 terrasse. Vendu 1.000.000, valeur neuf 1.800.000 F. Urg. 955-06-41.

A vendre appart. à Cannes, en France. 3 ch. et 3 sal. de bns, très belle vue, ds quart. résid. pour condit. et renseign. s'adr. au 109, avenue Paul-Hymans, 1200 Bruxelles. Tél. 02/7703867 ou le 02/7624070.

RETRAITE AU SOLEIL
PRES GRASSE (A.-M.) calme air pur,
vend studio vide, sdbs, kitch., loggia, parc magnif., résidence 3e âge, serv. compl., grd conft, Mme SAUVE, 41, av. H.-Isnard, 06140 VENCE ou téléphoner à PARIS nº 224-09-73.

Etranger

A vendre appartement situé à La Panne, en Belgiq., sur digue de mer, 4 ch. et 4 sal. de bns, dernier étage, très luxueux. Cet appart. est meublé. Pr condit. *et rens. s'adres. au 109, avenue* Paul-Hymans, 1200 Bruxelles. — Tél. 02/7703867 ou le 02/7624070.

immeubles

POUR INVESTISSEUR 20e
Imm. neuf 74, entièrement loué 55 appartem. dont 49 studios, 6 2 pces, 58 park., 2 commerciaux. Prix 5.500.000 F + créd. foncier

CREIL 35 APPARTS. 3 et 4 Pces
cft. tous loués, très bon rapport 60 et 65.000 chaque + cr. fonc.
TÉL. 797-93-21

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière - Mº Opéra Frais abon. 310 F. - 742-78-93.

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers
« SANS INTERMÉDIAIRE »
Le jeudi dans les kiosques ou téléphoner au 266-16-90.

appartem. achat

AOUT, le mois des affaires L'AGENCE LAGRANGE fondée en 1876, tél. 266-16-65, recherche pour clientèle province, étranger, studios, appartements Paris, Neuilly.

constructions neuves

15e - LE MARQUIS
Ds immeuble neuf, gd standing GD 4 P., 101 m2, 650.000 F 2 P., 49 m2, 331.000 F avec loggias et tél. Vis. s/place ts les jrs, 14 à 19 h 30, sf mardi, 19-21, rue de Cambronne - 15e Tél. 783-64-32 ou sur rendez-vous
766-25-32

bureaux

DOMICILIATION TEL. SECR.
TELEX frais 100 F/mois
APEPAL 228-56-50

fonds de commerce

Recherche NOTAIRE ou AGENCE SPÉCIALISEE PLACEMENT CAPITAUX pour vendre mes plantations : 6 hectar. peupliers, 7 hectar. sapins, ainsi qu'un café-hôtel-restaurant, chef-lieu canton, 20 chambres, 2 étoiles, nouvelle norme. — Ecrire M. FUZERE, vétérinaire, 31350 BOULOGNE.

viagers

LIBRE sur une tête Beau Pavil.
ANTONY 4 P. Bains Joli Jd. 560 m²
garage 228.000 F + rente 2.000 F mens. VOL. 33-97

locations meublées Offre

Paris

ST-PLACIDE Rue REGIS Living + ch.,
cuis., bains, très bien meublé, asc., chauff. cent., tél. 2.500 c.c. Tél 366-45-29

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appartements. Tél. 577-54-84.

locations non meublées Offre

Paris

8, RUE HENNER (9e). SANS COMM, gd studio, cuis. éq., bs, plac., moq., stdg, soleil, calme, verd., 1.100 F ch. c. Voir gard.

BEAUBOURG
Mº ARTS-ET-METIERS
Part. à part., studio 35 m², tout confort, clair, coin cuisine aménagé, poutres, cheminée, téléph. 1.000 F, charges comprises. Téléph. 887-35-09, après-midi.

LA MOTTE-PICQUET - Récent stud. s/rue, logg., 850, ch. comp. Visit. vendredi 17 h 30 à 18 h : 31, rue Violet.

BAC Très except., ds immeuble classé, appart. 250 m2, étage noble, boiseries, parquets Versailles, vaste récept., 3 ch., 3 bns, gar. Loyer 15.000 F mois + charges. Ecrire : PASTEYER, l'Antiquaire en immeubles 7, rue d'Aguesseau, Paris (8e)

Mº MUETTE. 5-6 p., gd conft + ch. de serv. Chauff. individuel. TEL. 3.400 + charges. 227-07-54.

Mº JOURDAIN Living double sur balcon
2 chbres cuis., bains, tél., park. 1.650 F + ch. Tél. 366-45-29

Région parisienne

PUTEAUX
RESIDENCE BELLERIVE
Cuisine équipée, tél., park.

STUDIO	30 à 35 m2 env. 1.000 F + ch.
2 PIECES	46 m2 env., à partir 1.200 F + ch.
2 PIECES	60 m2 environ, 1.300 F + ch.
3 PIECES	64 m2 env., à partir 1.600 F + ch.
3 PIECES	79 m2 env., à partir 2.280 F + ch.
4 PIECES	96 m2 env., à partir 2.650 F + ch.
5 PIECES	110 m2 env., à partir 2.800 F + ch.

VISITES SUR PLACE
Mardi, jeudi, samedi de 13 h à 17 h 30 (bâtiment D, 7e étage. Accès : 34, quai National, à PUTEAUX
ou sur RENDEZ-VOUS JOHN ARTHUR ET **TIFFEN** 174, bd Haussmann
766-04-66

locations non meublées Demande

Paris

URGENT. Part. à part. ch. à louer 4-5 pièces appart. préférence 17e et Levallois. Tél. soir 387-87-27 ; heure bur. 789-14-62.

Région parisienne

ETUD. INTEGRANT E.S.S.E.C. CHERCHE STUDIO OU PETITE CHAMBRE à partir sept., oct., ds Pontoise ou envir. Téléph. 655-39-62 (sauf dim.) ou écrire Serge ALLOU, 2, avenue Chaperon-Vert, 94250 GENTILLY.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

chalets chalets

A vendre SUISSE
(Station touristique Les Mosses)
BEAU CHALET ANCIEN
2 appartements de 5 pièces
1 x 8 lits - 1 x 6 lits
Terrain 2.000 m2 : 415.000 F.S.
ou 1 APPARTEMENT (8 lits)
Terrain 500 m2 : 175.000 F.S.
ENTIEREMENT MEUBLE
VENTE AUX ÉTRANGERS AUTORISÉE
Pour visiter et traiter :
REGIE IMMOBILIERE CHAPUIS S.A.
Grand Chêne 2, 1002 LAUSANNE, tél. 021-20-78-71.

pavillons

A LOUER 2 ch., cuis., séjour, salle d'eau, w.-c., garage, terr., balcon, 500 m² gazon, 200 F semaine. — M. REMY LACROIX, 19120 LAVERDES - VEGENNES. Téléph. (55) 91-10-98.

BOIS-D'ARCY, 23' Montparnasse Pav. 3 chbres, séj., bains, cuis., grenier aménageable s/sol com grenier aménageab. s/sol compl. 350.000 F à débattre - 460-31-22.

SANTENY (94) PRES R. E. R.
146 M2 6 p., garage 2 voit., terr. 960 m², part. ét.
530.000 F. — Téléph. 386-02-17.

ABLON-SUR-SEINE. Partic. vd pavill. meulière, ss-sol, 6 p. + salle de jeux, tt conft, terrain 410 m². Prix 420.000 F. Visites sur rendez-vous. Tél. 597-13-27.

villas

TAMARIS, 10 KM. TOULON, proxim. plages, partic. vd villa pierre, plain-pied, F 4 + dép. *aménagées et garage.* 720 m² arboré, puits. Prix 500.000 F. Ecrire HAVAS TOULON, 55.421.

A vendre magnifiq. villa avec piscine couverte, logement pour concierge, ds cadre résidentiel, très haut stdg, rég. de Charleroi, en Belgique. Pr condit. et rens. s'adres. au 109, av. Paul-Hymans, 1200 BRUXELLES. Tél. 02/7703867 ou le 02/7624070.

16 km OUEST 700 m gare et commerces, AGREABLE VILLA, construct. de qualité, réception, 3 chbres, confort, gar., mazout, *beau jard. 780 m2. Px 530.000 F.* Ag.Terrasse, Le Vésinet, 976-05-90

BOIS-D'ARCY 78390. 6 min. gare Fontenay, sur 800 m², situation exception., bonne constr., compr entrée, séjour dble, cuis., w.-c., chaufferie, gar. A l'ét. : 4 ch., s. de bns. Tt cft, libre imméd. Prix 600.000 F. Téléph. 045-29-09.

terrains

ETANGS à vendre région GIEN (Loiret), sur terrain boisé pour construire. Tél. (38) 05-00-58 le matin de 9 à 11 h.

CROISSY-SUR-SEINE
R.E.R., 50 mètres commerces. BEAU JARD. 872 M2, fac. 22 m. Px 310.000 F, T.T.C. Agce Terrasse, LE VESINET, 976-05-90.

fermettes

ARDECHE MERID. Vends fermette à restaur. s/2 ha, pleine nature, climat doux, ensol., vue sup. Px 80.000 F. (91) 73-87-55.

Dans PARC DU MORVAN
Particulier à Particulier vend charmante fermette caract. sur 1,5 ha, bel. chem., tr. bel. poutres, 3/4 p. ,tt cft, meublé, chff cent., tel. gdes dép., v. splend. impr. 550 m alt. à l'orée bois. Lac 4 km, chasse, pêche, 320.000 *Tél. GERARD* : 522-46-43.

PAYS GEORGE SAND
A 15 km. de La Châtre, fermette typique restaurée, comprenant 1 cuis., 1 gd séjour de 48 m², poutres appar., cheminée rustique, 3 ch., salle d'eau, cour et jard. d'agrém. 2.900 m². Eau, El.
PRIX 150.000 F
Possibilité crédit.
PROGECO, 12, pl. Saint-Cyran, 36000 CHATEAUROUX. Téléph. 15 (54) 22-09-31, 22-38-21.

HAUTEUR VALLEE DE L'
EURE Authentique fermette cuis. + salle à manger + sal. d'eau + 3 chbres + possib.+ grange 12 X 5. Très beau terrain 2.000 m2. Px tot. 425.000 F. Rare
URGENT CAUSE REEMPLOI
A 13 Vernon, 72, av. de Paris Tél. 16 (32) 51-19-19

propriétés

ORNE 2 h Paris sortie bourg Belle demeure style normand s/5.000 m2 clos ombr., 2 liv.+6 p., bas, ch. ct, dépend., état impec. 230.000 F avec facil. 260-13-98 ou (16-31) 63-15-24.

Région **GISORS** Propriété RUSTIQUE
Séj., cheminée, cuis., 2 chbres, bains, grenier aménag., chauffage, jardin clos 1.200 m². Prix 245.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, sq Cappeville, à GISORS - Téléphone (16-32) 30-91-11 demander 620

83 ST-AYGULS PART. à PART.
Villa 7 p. princ., parc arboré 1.200 m2, vue mer. 540.000 F, crédit poss. - Tél. 93-35-89-95.

TORCY 77. Propriété dans parc boisé, 5 p., tout conft, 6.500 m², 600.000 F. DONAT, tél. 005-30-26.

A vendre villa à MOUGINS (CANNES), 15 ha de ppté, villa avec appt pr concierge et gar*dien + petite villa de 4 pièces*. Pour conditions et renseignem. s'adr. au 109, av. Paul-Hymans, 1200 BRUXELLES. — Téléphone 02/7703867 ou le 02/7624070.

IMPORTANTE RESIDENCE SUR 3 HA 1/2 55 KM. OUEST PARIS. Téléphoner pour rendez-vous bureau M ESTIENNE 793 - 88 - 80, domicile 485 - 03 72.

Urgent, à saisir pour fin août MOULIN rénové gd cft, piscine. 90 km de Paris autoroute. Renseignements : *Mº SEVIN, à COMPIEGNE.*

80 km. Sud Paris, site unique, VILLA 8 p. princip. aménagées, cuis. équipée, cheminée, nombreuses dépend., 700 m² terrain aménagé. 530.000 F BASSUEL, 7, rue du Prieuré-Saint-Martin, 77130 MONTEREAU.

domaines

SOLOGNE
A vendre *BONS TERRITOIRES* DE CHASSE DE 10 A 100 HA, avec étangs ou possibilités. Prix intéressants. Téléph. matin, de 9 h. à 11 h. : 15 (38) 05-00-33.

SOLOGNE
PROXIMITE SALBRIS
TRES BELLE PROPRIETE
chasse, 73 ha bois, plaine. *Belle ferme 300 m², rénové.* PLAN D'EAU.
Autre maison à restaurer. Téléph. 233-61-86, poste 37.

maisons de campagne

Reg. Savoie, à louer mois, année mais. 9 p., jardin, garage. Ecr. nº T.104, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

villégiatures

UN ETE EN AUTOMNE ? NICE. *Mois*, quinz., chambres, stud. meublés, rénov., 77, kitch., frigo, mer 300 m., calme. — LE CONSUELLO, 37, bd Grosso.

PROVENCE PRES AIX MARSEILLE
part. loue sept.-oct. pt château tt cft parc, piscine privée. Tél. (90) 68-02-72

VILLA LES LECQUES (83)
150 m. bord mer, sept., mois ou quinz. Tél. Granet (91) 40-14-05.

VACANCES à la SEMAINE
L.I.T. 118, allée des Jardins 34 LA GRANDE-MOTTE
TEL. (67) 56-52-92 56-67-11
Quelques disponibilités fin août, sept. Stud., apparts, villas.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

JUSTICE

LA FUSILLADE DE CHATENAY-MALABRY

Le parquet de Nanterre demande une autopsie du corps du malfaiteur tué par la police

Le procureur de la République de Nanterre (Hauts-de-Seine) a demandé un rapport d'autopsie après la mort de M. Moustapha Boukhezer, vingt-deux ans, tué par la police alors qu'il s'apprêtait, semble-t-il, à dévaliser avec quatre complices le bureau de poste de la Butte-Rouge, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), le 23 août (le Monde *des 23 et 25 août). Deux médecins ont été commis, mercredi 24 août. Le procureur de la République souhaite connaître dans quelles circonstances M. Boukhezer a été atteint.*

« Le gardien qui a ouvert le feu sur les fuyards est un moniteur de tir. S'estimant menacé par deux des voyous, dont l'un était porteur d'un pistolet 11,43, il a procédé à un tir rapide », *indique la police, en précisant que* « deux pistolets 6,35 chargés avaient été abandonnés par les gangsters ».

L'enquête a déjà établi que le jeune homme mortellement atteint n'était pas celui qui tenait le pistolet gros calibre, ce dernier n'étant d'ailleurs qu'une arme d'alarme.

TÉMOIGNAGES

Mardi 23 août, peu avant 12 heures, dans le quartier de la Butte-Rouge, à Châtenay-Malabry, une femme intriguée par cinq jeunes « loubards » qui tournent autour du bureau de poste, prévient la police. Aussitôt, un car est dépêché sur place. A la vue des policiers, les cinq jeunes gens tentent de s'enfuir. Coups de feu. *Bilan : un mort*, Mustapha Boukhezer, vingt et un ans, et deux blessés. Saura-t-on jamais ce qui *s'est réellement passé ? Aujourd'hui*, en effet, lorsqu'on interroge les témoins de la scène, on a l'impres*sion qu'ils ont assisté à autant* d'affaires différentes.

« *Il y a eu fusillade* », dit l'un. « *Seuls les policiers ont tiré* », affirme tel autre. « *Les « loubards » étaient jeunes et l'un d'eux ne paraissait pas âgé de plus de douze ans* », croit se rappeler quelqu'un. « *Impossible à savoir*, répond un écho, *ils portaient des cagoules.* »

Un témoin reconstitue, par le menu, le drame à sa manière : « *Un des malfaiteurs a été appréhendé ; menottes aux poignets, il est monté dans le « panier à salade » dont il a tenté de s'échapper un peu plus loin à la faveur des encombrements. C'est alors que l'un des policiers a tiré sur lui.* » Pourtant, tel autre dit qu'avant d'être touchée, la victime s'enfuyait sans la moindre entrave.

Les circonstances mêmes des coups de feu mortels ne peuvent même pas être établies clairement. *Le policier* qui a tiré *dit* que M. Boukhezer le menaçait d'une arme et qu'il a simplement été le plus *rapide*. « *Non,* rétorque-t-on ailleurs, *il n'était pas armé et il fuyait.* » D'autres témoins disent, au contraire, *que l'homme*, blessé, a été achevé à terre dans « *un véritable carnage* ». « *Faux,* répond la police, *comment expliquerait-on qu'à bout portant un tireur d'élite l'ait atteint de deux balles dans la région lombaire, d'une dans la main, d'une autre dans la cheville, tandis qu'un cinquième projectile allait se perdre dans l'asphalte ?* » Deux autres personnes ont pourtant vu le corps à terre, les mains prises dans des menottes. « *Normal,* répond la police, *nous passons toujours les menottes à un blessé ou à un mort présumé, au cours d'une fusillade. Pour éviter toute mauvaise surprise.* »

Quelques heures seulement après le drame, chacun de ceux qui y ont assisté en a déjà une vision toute personnelle. La réalité du drame, qui s'est joué en quelques secondes dans cette banlieue, se situe quelque part dans ces lambeaux de « vérités » contradictoires, dans ces choses qu'on a vu ou cru voir, entendu ou cru entendre, compris ou cru comprendre. Chacun a déjà péremptoirement désigné ses coupables et ses victimes au grand jeu du gendarme et du voleur, oubliant complètement que, pour l'instant, il n'y a dans cette affaire qu'une seule vérité, le mardi 23 août, peu avant 12 heures, à Châtenay-Malabry, un garçon de vingt et un ans est mort...

LES INCIDENTS DE CREYS-MALVILLE

La cour d'appel de Grenoble confirme les peines frappant six des manifestants poursuivis

De notre correspondant régional

Grenoble. — Après huit heures d'une audience qui s'est déroulée dans « la sérénité et le calme » imposés par un président ayant un penchant manifeste pour l'ordre, les magistrats de la cour d'appel de Grenoble ont fait connaître mercredi 24 août, un peu avant 20 h. 30 et au terme d'un délibéré de soixante-cinq minutes, leur décision sur les recours formés par les huit manifestants de *Creys-Malville*, jugés une première fois par le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu (« le Monde » du 25 août).

L'arrêt confirme le jugement pour cinq des six jeunes gens condamnés en première instance à des peines d'emprisonnement : quatre Allemands, MM. Lucian Bechloff, Roland Müller (six mois d'emprisonnement, dont trois avec sursis), Hans Jäger et Josef Schweitzer (trois mois, dont deux avec sursis), et un Français, M. Lucien Mions (six mois, dont trois avec sursis).

L'arrêt confirme également la condamnation de l'un des prévenus comparaissant librement, M. Hartmund Kühn, de Hanovre (un mois avec sursis). En revanche, il infirme la décision des premiers juges en ce qui concerne les deux autres condamnés : Mlle Thérèse Siaramaglia et M. Rudolph Krahenbühl, qui sont relaxés au bénéfice du doute.

Les fondements juridiques précis de cet arrêt ne seront connus qu'ultérieurement, mais on sait déjà qu'il tient la procédure de flagrant délit pour parfaitement légale, et compatible avec l'application de l'article 314 retenu dans cette affaire *par le parquet.*

A l'annonce de cette décision, deux à trois mille personnes ont manifesté devant le palais de justice aux cris de « Elle est pourrie cette justice, elle a condamné nos camarades », mais le calme est revenu rapidement après l'ordre de dispersion donné par des porte-parole du comité Malville de Grenoble. Les quinze avocats composant le collectif de défense des inculpés ont manifesté leur intention de déposer un pourvoi en cassation.

● *Trois Allemands condamnés à Lyon.* — Le tribunal correctionnel de Lyon a condamné, le mardi 23 août, par défaut, à 2 000 F d'amende, trois ressortissants allemands qui avaient été interpellés dans cette ville le 1er août, au lendemain de la manifestation de Creys-Malville. Les policiers avaient trouvé, dans l'automobile où circulaient Rudolf Scherbach, Cornelia Wynem et Gabrielle Ebert, de Francfort-sur-le-Main, des casques, un poignard, une cisaille, des limes, un poinçon, des lance-pierres, deux bidons remplis d'un liquide inflammable, un flacon contenant un stupéfiant et une carte de la région de Creys-Malville.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Mallet se constitue partie civile.

M. Bernard Mallet, victime d'un *enlèvement le 9 août, s'est constitué* partie civile mercredi après-midi 24 août auprès de M. Claude Hanoteau, juge d'instruction, « *pour aider à la concrétisation du magnifique boulot réalisé par la police* », a-t-il déclaré. Auparavant, *le magistrat avait entendu* M. Michel Kratzert, âgé de vingt-trois ans, qui a prétendu avoir totalement perdu le souvenir de ce qui s'est passé le 9 août en raison des coups donnés lors de son arrestation par les policiers de la brigade de recherche et *d'intervention*, et M. François Tortosa, âgé de trente-huit ans, considéré comme le cerveau du gang, qui a proclamé son innocence et a demandé à être confronté à M. Bernard Mallet. Au cours de cet interrogatoire, Me Christian Bot, défenseur de M. Kratzert, s'est étonné du fait que les procès-verbaux de filature ayant précédé les arrestations ainsi que les photos prises par les policiers n'aient pas encore été transmis au magistrat instructeur. Ce dernier doit procéder, ce jeudi 25 août, à l'audition de *MM. Elie Cohen* et Yves Reinosa.

● *Accidents du travail.* — Un ouvrier de l'usine de la Société chimique des charbonnages de Carling (Moselle), M. Lucacewicz, est porté disparu après les deux explosions suivies d'un violent *incendie qui ont* eu lieu, mercredi 24 août en fin de soirée, sur une plate-forme de styrolène (un hydrocarbure benzémique qu'on trouve notamment dans les goudrons de houille).

CORRESPONDANCE

Les gendarmes de Banon

M. Louis Souetre, gérant de *l'Hôtel-Café des voyageurs*, à Banon (Alpes de Haute-Provence), proteste dans une lettre contre les propos qui, dit-il, lui étaient prêtés dans un croquis intitulé « Les gendarmes de Banon », publié dans *le Monde* du 17 août sous la signature de François Quenin. M. Souetre s'estime directement en cause et injurié « *avec toutes les conséquences que cela comporte dans un petit village* ». Il nous prie de noter « *que les propos fascisants qui (lui) sont prêtés par l'auteur relèvent de la plus pure invention* ».

« *Ce qui est plus grave*, écrit un autre lecteur banonais, M. C. Fernandez, qui estime que M. Souetre n'a vraisemblablement pas tenu les *propos* en question tels qu'ils étaient rapportés, *c'est la façon avec laquelle l'auteur se vautre dans les images d'Epinal et dans les idées toutes faites sur le pays de Jean Giono (...). La vision folklorique de la Provence cache en fait un parisianisme hautain et une méconnaissance totale de ces pays pauvres qui se battent pour survivre.* »

SPORTS

FOOTBALL

L'ÉQUIPE DE FRANCE BAT HAMBOURG 4 A 2

Un début de saison prometteur

Dans la perspective de la Coupe du monde de football 1978, le compte à rebours a bien commencé pour l'équipe de France mercredi 24 août, dans un Parc des Princes comble, face au Hambourg Sport Verein, détenteur de la coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, battu 4 buts à 2.

« *Michel Platini ? Je ne reviendrai pas sur ses incomparables qualités. Il est devenu indispensable à l'équipe de France.* » Face aux journalistes, Michel Hidalgo, le directeur des sélections nationales, n'a pas pour habitude de dissocier ses joueurs dans la louange ou la critique. Il fait pourtant, cette fois, une exception pour le meneur de jeu nancéien, qui a « *survolé le match* », tant son influence fut déterminante sur le résultat.

Vingtième minute : Platini termine un slalom dans la défense adverse par un centre sur Eric Pecout, démarqué face au gardien de but allemand Kargus. C'est l'égalisation. Trente-sixième minute : Christian Sarramagna tire un coup franc, Platini s'élève le plus haut et marque de la tête le deuxième but. Trois minutes plus tard, Nogly, le capitaine hambourgeois, dégage le ballon en « chandelle ». Platini, embusqué *à 20 mètres des buts, amortit* du pied droit, tire instantanément du gauche et inscrit le troisième but. Une minute avant la mi-temps, il attire à lui les derniers défenseurs allemands et lance Pécout seul. L'avant-centre nantais gâche *l'occasion en tentant de* dribbler Kargus. A cinq minutes de la fin du match, Platini réussit son troisième but personnel d'un tir du droit de 20 mètres.

« *Il n'est pas pensable que Platini quitte la France. Il fait partie du patrimoine national* », disait voici quelques jours le président stéphanois, M. Roger *Rocher, prêt à faire sa première* folie financière pour l'accueillir dans son équipe. Michel Hidalgo surenchérit : « *Si des joueurs comme lui sont transférés à l'étranger, le football français stoppera sa progression et reviendra plusieurs années en arrière.* » Dans l'immédiat, il compte beaucoup sur Platini pour le match décisif contre la Bulgarie.

Mise au point contre l'Union soviétique

« *Nous serons jugés le 16 novembre contre la Bulgarie* », répète Michel Hidalgo, partagé entre l'espoir motivé par cette équipe de France qui vient de réussir sa meilleure saison depuis 1958-1959 (une seule défaite à Dublin en huit matches dont *six disputés chez l'adversaire*) et la crainte de devoir désormais jouer la qualification pour la Coupe du monde sur une seule rencontre.

Pour préparer ce rendez-vous, le sélectionneur national disposait de deux matches. Le 7 octobre, au Parc des Princes contre l'Union soviétique, une sélection solide et *méthodiquement organisée* à l'image de la Bulgarie ; Michel Hidalgo a déjà décidé de présenter son équipe type pour une ultime mise au point. Contre Hambourg, il tentait donc ses dernières xepériences, en alignant en *attaque cinq joueurs absents de* la tournée sud-américaine : l'avant-centre nantais Eric Pécout, encadré par les deux ailiers stéphanois Dominique Rocheteau et Christian Sarramagna, puis, en cours de match, le Monégasque Christian Dalger et le Sochalien Gérard Soler. C'est en attaque que la concurrence reste la plus vive et la plus indécise. Ainsi Dominique Rocheteau, dont le nez fracturé était protégé par un masque, avait tenu à jouer contre Hambourg *malgré l'avis défavorable* de son médecin de club. Sans démériter, aucun des cinq attaquants retenus n'a pu s'imposer comme un titulaire indiscutable.

Outre Michel Platini, la grande satisfaction de ce match restera la confirmation de *la valeur* prépondérante de la défense et du milieu de terrain français. Au fil des derniers mois, Michel Hidalgo s'est attaché à stabiliser ce secteur de base, en l'incitant à trouver un équilibre entre l'enthousiasme *et la sérénité. Pris en* défaut dès la quatrième minute par Keller, les Français, gênés par ce football allemand à base de grandes courses et de balles en profondeur auxquels ils ne sont pas habitués, ont su rapidement réagir. *Même s'ils connurent en* deuxième mi-temps quelques moments difficiles quand les Allemands firent rentrer cinq joueurs frais avant d'inscrire leur second but par Reimann (77e minute).

« *Les Allemands avaient sans doute oublié que nous étions convenus de changer trois joueurs au maximum* », ironisait Michel Hidalgo, mais ce surcroît de difficultés ne lui déplaisait pas. Contre la Bulgarie, la tâche sera *a priori* plus facile. Il était bon que les *joueurs français n'abordent* pas trop confiants ce rendez-vous.

GERARD ALBOUY.

ATHLÉTISME

BOXBERGER AMÉLIORE SON RECORD DE FRANCE DU 5 000 MÈTRES

Sixième du 5 000 mètres de l'importante réunion d'athlétisme de Zurich organisée le 25 août, Jacky Boxberger a amélioré de 3 secondes son record de France *en 13 min. 23 sec. 6/10*. Des performances ont été réussies à cette occasion par le Cubain Juantorena, vainqueur sur 800 mètres en 1 min. 43 sec. 6 devant le Kenyen Boït (1 min. 44 sec. 6), par l'Américain Stones en saut *en hauteur (2,30 m.), par le* Polonais Kozakiewicz à la perche (5,60 m.) et par les sprinters gênés par un vent défavorable : l'Américain Williams sur 100 mètres (10 sec. 16), le Jamaïcain Quarrie sur 200 mètres (20 sec. 26) et la Polonaise Irena Szewinska sur la même distance (22 sec. 37). Les Néo-Zélandais Walker et Quax ont été respectivement battus sur 1 500 mètres et 5 00 mètres par l'Allemand de l'Ouest Wessinghage (3 min. 37 sec. 4) et par l'Américain Liquori (13 min. 16 sec.).

JEUX UNIVERSITAIRES

RIXE ENTRE LES BASKETTEURS AMÉRICAINS ET CUBAINS

Une banale remise en jeu contestée au début de la dernière mi-temps de la rencontre du tournoi de baskett-ball des Jeux universitaires *entre Américains et* Cubain a entraîné une bagarre générale de cinq minutes à laquelle s'associèrent des spectateurs. L'Américain Jim Bailey, blessé par un tesson de bouteille, a dû recevoir quinze points de *suture au bras gauche* et trois à la main droite. L'auteur du coup — spectateur ou joueur cubain — n'a pu être identifié. Le match a toutefois pu continuer, et il s'est terminé par la victoire des Américains (94 à 78).

Déjà, lors des Jeux universitaires de Moscou en 1973, une rixe avait opposé les basketteurs américains et cubains. Les organisateurs des Jeux redoutent maintenant que les deux équipes ne se retrouvent en finale du tournoi.

Après Jacky Curtet au saut en longueur, les Français ont obtenu, le 24 août une dernière médaille d'or grâce à l'épéiste Philippe Riboud.

LA VIE ÉCONOMIQUE

EMPLOI

Les syndicats réagissent vivement aux propos de M. Barre

Les propos tenus par M. Raymond Barre à Colmar, le 23 août, selon lesquels « *les jeunes doivent aller vers les emplois disponibles et non pas se borner à attendre l'emploi qu'ils souhaitent* » — propos qui s'inscrivent dans une campagne de dénonciation des « *faux chômeurs* », — suscitent de vives réactions dans les milieux syndicaux.

● *La FEN dénonce* « *l'accusation grave* » portée contre les jeunes « *de préférer demeurer chômeur plutôt qu'occuper un emploi* ». Selon elle, M. Barre dit aux jeunes : « *Acceptez n'importe quoi, quelle que soit votre formation.* » La FEN reconnaît là « *le caractère néfaste des réformes en matière de formation* » réalisées jusqu'à présent.

● *La C.G.T. rejette les informations* sur « *les soi-disant chômeurs millionnaires* », qui visent à « *faire accepter aux chômeurs n'importe quel emploi* », à « *dégonfler artificiellement les statistiques du chômage* » et à « *supprimer les garanties sociales* » à un certain nombre de sans-emploi.

● *La C.F.D.T.* « *ne peut admettre qu'à partir de cas limites, l'ensemble des chômeurs et de leurs droits soient mis en cause* ». *Elle accuse le gouvernement de* lancer « *une campagne de grande envergure pour minimiser la gravité du chômage* », et souligne que « *réduire le nombre des demandeurs inscrits ne réduirait en rien celui des sans-emploi* ». Les cédétistes demandent d'urgence la convocation du comité consultatif de l'Agence nationale pour l'emploi.

● *La C.G.C. proteste contre une* « *campagne* » destinée à persuader l'opinion que « les cadres au chômage sont des « *millionnaires fainéants* ». Ayant toujours dénoncé la fraude, elle ne peut *accepter que* « *des centaines de milliers de salariés privés d'emploi* », placés dans « *des situations dramatiques* », soient discrédités à partir de « *quelques cas particuliers* ».

● *M. Jean-Pierre Bachy* (P.S.) déclare : « *En invitant expressément les moins de vingt-cinq ans à accepter n'importe quel emploi, plutôt que ceux qu'ils souhaitent, M. Barre apporte sa caution officielle au mouvement de déqualification massive de la main-d'œuvre jeune, déjà très largement engagé. Cette déclaration confirme que le gouvernement n'a pas de véritable politique d'emploi conforme aux attentes des travailleurs. Le but de M. Barre n'est pas de créer des emplois durables ou qualifiés, mais d'aboutir d'ici à mars 1978 à une baisse artificielle des statistiques de l'A.N.P.E. pour tenter de sauver la situation électorale de la majorité.* »

DIALOGUE DE SOURDS A MONTEFIBRE

Après l'invitation faite par le *gouvernement à la direction de* Montefibre de maintenir son activité à Saint-Nabord (Vosges) au-delà du 5 septembre, la réunion du comité d'entreprise, le 24 août, n'a pas permis, selon notre correspondant, d'éclaircir la situation. Cette *réunion n'a été, durant trois heures*, qu'un dialogue de sourds entre les syndicats et la direction.

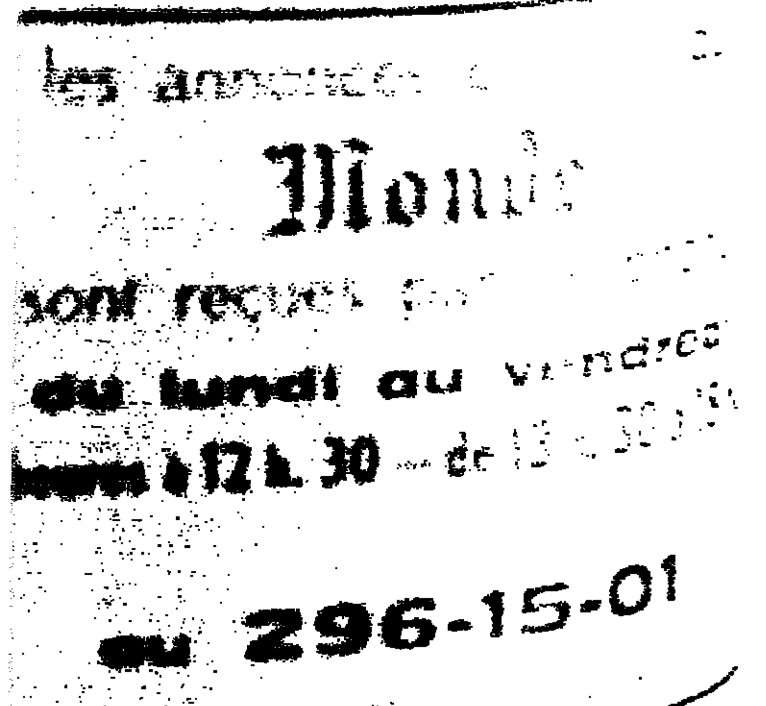
En présence de M. Dehaud, directeur départemental de la main-d'œuvre, M. Casali, directeur de l'usine Montefibre, a refusé de *s'engager à reprendre la production après* le 5 septembre ; les syndicats, de leur côté, continuent à exiger du travail pour tous à partir de cette date.

M. Casali a révélé que « Montefibre est *favorable à la recherche d'un partenaire et souhaite que les* pouvoirs publics œuvrant dans ce sens réussissent ». Et d'ajouter : « Nous sommes d'accord pour trouver une solution, même temporaire. »

A la question : La reprise de l'activité de l'usine de Saint-Nabord est-*elle conditionnée par la recherche* positive d'un partenaire, M. Casali s'est contenté de répondre : « No comment. »

Pour l'heure, les ouvriers ne sont assurés que d'une seule chose : « Le paiement du chômage jusqu'au *5 septembre sur la base de 90 %* des salaires. »

Jeudi 25 août dans la matinée, les « Montefibre » devaient manifester devant la préfecture d'Epinal.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

LE PROGRAMME NUCLÉAIRE A ANTENNE 2

Un débat obscur

Lorsque, vers 23 h 30, les citoyens courageux qui voulaient suivre jusqu'au bout l'émission « Question de temps », sur Antenne 2, consacrée à l'énergie nucléaire, purent éteindre leur téléviseur, certains durent se demander s'ils n'avaient pas perdu leur soirée. Pourtant, des choses importantes avaient été dites, des questions sérieuses posées. Mais il y en eut trop, et sur des sujets trop disparates, pour que le téléspectateur non spécialiste ne s'y perde rapidement malgré les commentaires explicatifs de Georges Leclère.

Que restera-t-il de cette longue et confuse discussion ? D'abord, les limites clairement posées au départ par M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. La construction du surrégénérateur de Creys-Malville ne sera pas remise en cause. Il n'est pas question d'envisager un moratoire. Le programme nucléaire sera poursuivi. Il y aura un débat à l'Assemblée nationale « si les parlementaires le demandent », *mais sans vote.* « Vous pouvez choisir la couleur de votre voiture, à condition que ce soit la couleur noire », *disait autrefois, paraît-il, Henry Ford.*

Donc, nous aurons des centrales nucléaires, et, à dire vrai, l'accord est à peu près général sur leur nécessité économique. Mais les opposants pourront encore proclamer qu'une décision qui engage l'avenir à long terme a été prise avant toute information réelle des citoyens, et sans qu'ils puissent la remettre en cause quand cette information est venue.

Ces centrales seront-elles sûres ; et, comme l'a demandé le représentant de la C.F.D.T., comment réglera-t-on « le conflit entre les règles de la sécurité et les nécessités de la production » ? *Dans certains cas, contrairement aux déclarations officielles, ce conflit a été réglé au détriment de la sécurité.*

D'autres vrais problèmes ont été posés — en général par les représentants des syndicats — comme celui du retraitement. On ne dispose pas actuellement des moyens nécessaires pour retraiter le combustible des futures centrales, et il n'est pas certain qu'on sache le faire ; l'expérience de l'atelier construit dans ce but à La Hague — mais qui n'a fonctionné que quelques jours — n'est guère satisfaisante.

Mais, comment le téléspectateur moyen aura-t-il perçu l'essentiel dans ce débat confus, où l'on changeait constamment de sujet, et qui s'est parfois enlisé dans de stupides controverses. Qu'un ingénieur du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) ait écrit dans une revue peu connue les mots « explosion nucléaire », à propos de Creys-Malville, n'a aucune importance. Tout dépend du sens qu'on leur donne. Il est clair qu'il peut se produire — on peut discuter sa probabilité — une explosion ayant des conséquences graves. Il est clair aussi que ce ne sera pas une « explosion nucléaire » au sens où l'opinion publique entend ce mot, c'est-à-dire un phénomène dévastateur d'une violence analogue à celle de la bombe d'Hiroshima. Un peu de bonne foi de part et d'autre aurait évité dix minutes de discussions inutiles.

Qui trop embrasse, mal étreint. Jean-Pierre Elkabbach a voulu trop en faire, trop en montrer ; le choix des participants n'était sûrement pas idéal. Il reste qu'il a eu le courage d'oser, et que cette émission n'était qu'une introduction : elle sera suivie par d'autres débats. On peut espérer que, moins ambitieuses et mieux centrées sur des aspects bien délimités, ces émissions futures éclaireront mieux les téléspectateurs.

MAURICE ARVONNY.

REPRISE DES EXPORTATIONS D'URANIUM AUSTRALIEN

Le premier ministre australien, M. Malcom Fraser, a annoncé officiellement au Parlement, jeudi 25 août, que l'extraction de l'uranium allait reprendre dans son pays (*le Monde* du 17 août). L'exploitation des importants minerais d'uranium du continent australien avait été arrêtée il y a quatre ans par le gouvernement travailliste. L'actuel premier ministre (conservateur) vient d'autoriser la reprise immédiate de l'exploitation dans la mine Ranger. D'autres mines pourraient être *ouvertes dans un avenir* proche, quand les compagnies exploitantes auront satisfait aux exigences sur la protection de l'environnement. La vente de l'uranium de la mine Ranger pourrait commencer dès 1981. Les réserves austariliennes d'uranium correspondent à 20 % des réserves occidentales.

La vente de l'uranium australien sera liée à l'acceptation par les pays acheteurs de mesures tendant à limiter la prolifération des armes nucléaires. Le premier ministre a également annoncé l'intention du gouvernement de poursuivre les études sur l'enrichissement de l'uranium, car l'Australie préfère, à terme, vendre de l'uranium enrichi plutôt que de l'uranium naturel.

A L'ÉTRANGER

L'industrie automobile américaine joue son va-tout

Pour les constructeurs américains d'automobiles, 1976 avait été rose. Ils se croyaient presque revenus aux temps heureux d'avant la crise énergétique. Les acheteurs avaient retrouvé le goût des « belles américaines », dévoreuses *de carburant, mais tellement* confortables. On boudait les « petites » voitures étrangères, dont les ventes avaient chuté.

L'élection de M. Jimmy Carter et la présentation en avril 1977 de son plan d'économies d'énergie a tout remis en question. Certes le projet de ristourne fiscale sur les petites cylindrées a été abandonné, au grand soulagement des firmes américaines. Mais le discours du président a provoqué une prise de conscience chez les consommateurs qui se sont à nouveau précipités vers les petits modèles. En juin, les ventes d'automobiles importées ont progressé de 56 % : en juillet de 48 % et au total pour les sept premiers mois de l'année elles ont représenté 18 % des achats des ménages américains (contre 13.8 % l'année passée).

Crise passagère ? Sûrement pas. Cette fois, contrairement à ce qui *s'était passé en 1974*. Il s'agit bien d'un renversement profond de tendance qui force l'industrie automobile à une reconversion douloureuse. Car outre la campagne pour l'austérité dans le pays, deux facteurs jouent en faveur des modèles étrangers — surtout japonais — et pénalisent les firmes de Detroit. D'une part, celles-ci à cause de leur coût de fabrication ne peuvent se battre sur les prix. Ainsi General Motors vient d'annoncer une hausse de tarif de 6 % environ en 1978. Ce n'est pas considérable : l'an passé l'augmentation avait été de 5.6 %. Mais les majorations prévues par les constructeurs japonais (Toyota, Nissan, Honda) ne dépasseront pas 4 %, celles de Volkswagen 3.7 %. Les voitures « made in U.S.A. » seront donc encore défavorisées, en dépit de la baisse du dollar qui renchérit le coût des importations.

D'autre part, les lois fédérales sur la consommation d'essence votées depuis trois ans et dont l'application vient d'être repoussée à 1979 forcent les firmes américaines *à investir massivement* pour réduire la taille et le poids de leurs modèles. Mais jusqu'à présent elles n'ont pas réussi à construire la voiture qui concurrencera les petites japonaises ou les petites européennes. Les nouveaux modèles que s'apprêtent à commercialiser successivement Ford, Chrysler et General Motors vont-ils créer la surprise ? L'industrie américaine joue cet hiver son va-tout. — V. M.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr suisses		Fr français	
48 heures	5 1/2	6 1/2	3 1/2	4 1/2	3 3/8	4 3/8	6	8 3/8
1 mois	5 7/8	6 3/8	3 5/8	4 1/8	2 1/8	2 5/8	9 3/8	9 3/4
3 mois	6 1/8	6 5/8	3 5/8	4 1/8	2 1/4	2 3/4	10 1/4	10 1/2
6 mois	6 3/8	6 7/8	3 3/4	4 1/4	2 7/8	3 3/8	10 3/4	11

L'ALGÉRIE EMPRUNTE POUR DÉVELOPPER SA PRODUCTION DE GAZ

L'Algérie vient de négocier deux nouveaux emprunts d'un montant total de 167,5 millions de dollars, auprès de l'Exim Bank *américaine* et d'un groupement bancaire international dirigé par Citicorp. Ces emprunts destinés à la Sonatrach seront utilisés par l'Algérie pour l'achat aux Etats-Unis du matériel et des services nécessaires à la construction d'un nouveau complexe de liquéfaction de gaz naturel à Arzew.

Déjà un emprunt de 180 millions de dollars avait été signé la semaine dernière à Londres par la Compagnie nationale algérienne de navigation pour l'achat de méthaniers devant assurer l'exportation de ce gaz.

● *Le gouvernement zambien* vient d'assigner dix-sept firmes pétrolières devant la Haute Cour de justice de Lusaka, pour avoir fourni « *du pétrole à la Rhodésie en violation des décisions de l'ONU, et au détriment de la Zambie* ». Il s'agit de diverses filiales internationales des compagnies Shell, B.P., Caltex, Mobil et Total, ainsi que des sociétés rhodésiennes. Le gouvernement zambien leur réclame 6,8 millions de dollars (34 millions de francs) de dommages. — *(A.F.P.)*

LOGEMENT

Moins de constructions neuves l'an prochain selon le projet de budget

L'Etat consacrera en 1978 au logement 6 371,2 millions de francs contre 6 629,7 millions en 1977 soit une baisse de 3,9 % des crédits budgétaires (dépenses ordinaires et crédits de paiement) en francs courants, et bien davantage si l'on tient compte de l'érosion monétaire. Cette somme représente 14,4 % de l'ensemble du budget (44 milliards) du ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire, mais les seuls crédits de paiement à la construction (6 132,7 millions de francs) absorbent 35 % des dépenses en capital de ce ministère. Il faut ajouter qu'une enveloppe spéciale de dépenses ordinaires, d'un montant de 231 millions, a été réservée au financement de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) qui commencera à être versée. Enfin 12 815,4 millions de francs d'autorisations de programme sont prévus (soit 54,6 % de l'ensemble envisagé par le ministère), en augmentation de 21 % sur l'an dernier.

Il est difficile de dire combien de logements seront construits grâce à ces crédits, en raison de la mise en œuvre progressive de la réforme du financement du logement. La généralisation de la réforme devrait être intégralement réalisée en 1978 pour la construction neuve en accession à la propriété avec des prêts aidés de l'État : 166 700 logements. Pour le locatif, deux hypothèses ont été formulées. Dans le cas où la réforme serait intégralement généralisée, on réaliserait 111 250 logements grâce à l'application du nouveau système (moins d'aide à la pierre, mais versement aux locataires, sous certaines conditions de ressources, de l'A.P.L.). De plus, 40 450 de ces logements bénéficieraient de prêts pour surcharge foncière. En revanche, si aucun logement locatif n'était construit grâce aux nouveaux prêts, on compterait 68 150 logements sociaux et 26 400 logements financés grâce aux prêts spéciaux *immédiats (P.S.I.) du Crédit foncier*. Rappelons que le budget de 1977 prévoyait 93 400 logements sociaux locatifs et 29 700 logements « intermédiaires ».

De plus, le budget prévoit 88 490 interventions de l'Etat dans le parc existant, contre 78 000 en 1977. Environ 30 000 logements H.L.M. seraient ainsi réhabilités (grâce à une dotation de 152,9 millions de francs). Enfin, 30 000 propriétaires occupants seraient aidés grâce à la prime à l'amélioration de l'habitat urbain (83 millions) et à la prime à l'amélioration de l'habitat rural (192,5 millions). Pour les personnes âgées propriétaires de leurs logements, des avances sur travaux sont prévues (204 millions) et des possibilités de rachat en viager offertes aux collectivités locales (48 millions), le tout intéressant 2 000 logements.

En ajoutant à ces actions 60 000 prêts immobiliers conventionnés et 20 000 logements construtis grâce à *l'épargne-logement*, on arrive, tous secteurs confondus, à 448 940 logements dans le cas d'une généralisation totale de la réforme, et à 442 600 au cas où le secteur locatif demeurerait sous l'ancien régime, contre une prévision l'an dernier à pareille époque de 462 000 logements.

En ce qui concerne le soutien *au secteur du bâtiment*, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a déclaré, au cours de la conférence de presse où il présentait son budget, que la construction des 17 000 logements expérimentaux de la réforme dès cet automne, la généralisation de l'aide à l'accession à la propriété en 1978 et l'effort de réhabilitation devraient permettre une relance de l'activité. De plus, la décision est prise de transformer les prêts prévus (H.L.M. et Crédit foncier) non utilisés pour le locatif en prêts à l'accession à la propriété, en respectant leur destination sociale.

UNE ANNÉE DE TRANSITION

On construira moins de logements en 1978, surtout si les *constructeurs sociaux (essentiellement ceux des H.L.M.)* renâcient à appliquer largement la réforme pour la construction neuve locative. C'est donc maintenant aux organismes H. L. M. de jouer, malgré leurs réticences, d'autant que la menace de transformer les crédits destinés aux constructions locatives en crédits à l'accession à la propriété, qui se réalisera en cette fin d'année, sera sans aucun doute renouvelable dans l'avenir.

Cette baisse du rythme de la construction neuve était prévisible depuis l'adoption, en janvier dernier, de la loi portant réforme du financement du logement. A enveloppe égale (et même plus faible), on ne peut *à la fois améliorer la qualité*, financer les surcharges foncières, réhabiliter le parc ancien, favoriser l'accession à la propriété et construire autant de logements. Cette baisse est cependant peu compatible avec le soutien du secteur du bâtiment, particulièrement fragile depuis des mois, et dont les perspectives ne sont guère brillantes.

On peut certes espérer que la généralisation du nouveau système et l'accroissement rapide dans les années qui viennent du nombre des bénéficiaires de *l'A. P. L. redresseront la situation*. Mais les 231 millions de francs prévus en 1978 pour l'aide personnalisée, s'ils constituent, ainsi que l'a déclaré M. Barrot, un montant « assez important pour subvenir aux besoins », sont loin de régler le problème pour l'année qui vient.

Enfin, on reste très réservé au ministère de l'équipement sur le nombre des opérations de réhabilitation du parc ancien qui feront l'objet de conventions : il faudra que les propriétaires (organismes sociaux, privés ou propriétaires occupants) soient très convaincus de l'avantage de la formule pour se lancer dans l'aventure et que l'Etat soit prêt à étendre réellement le système. La modicité de l'enveloppe de l'A.P.L. laisse sceptique à cet égard.

Il s'agit bien en 1978 d'un budget de transition.

JOSÉE DOYÈRE.

Les loyers en 1978

LIBERTÉ SURVEILLÉE

Le 1er janvier 1978 verra le retour à la liberté des loyers, après une année de blocage des hausses de prix à 6,5 %. Il ne faudrait pas que les propriétaires s'autorisent de cette liberté *retrouvée pour tenter des rattrapages* inadmissibles, et se livrent à des excès, a dit en substance M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement.

On souhaiterait, au gouvernement, que les hausses de loyer, souvent accrochées à la progression de l'indice des prix de la construction, ne dépassent pas 85 % de la hausse de cet indice. *Mais quelle* sera la portée de ce vœu ? Le présentera-t-on comme une recommandation ? On ne se fait guère d'illusions sur l'efficacité concrète des recommandations ministérielles. Rendra-t-on obligatoire l'observation d'un maximum à ne pas dépasser ? Cela suppose l'insertion d'une ligne en ce sens dans la loi de finances, et cela limiterait considérablement *la liberté recouvrée.* Il reste quelques semaines aux pouvoirs publics pour trancher.

AFFAIRES

M. NEUWIRTH DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ÉTIENNE D'ACCEPTER UNE AUGMENTATION DU CAPITAL DE MANUFRANCE.

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la deuxième circonscription de la Loire, a déclaré le 24 août, à Saint-Etienne, que « *le drame de Manufrance est l'illustration de ce qui arrive lorsqu'on transgresse les lois économiques et que l'on ignore le moteur de la participation* ».

Selon le député de la Loire, *les responsabilités* [dans la gestion] *n'étaient pas assumées avec la rigueur qu'exige la bonne marche d'une entreprise* ». De surcroît, il lui apparaît que « *la vocation des municipalités ne saurait être de gérer des affaires industrielles et commerciales privées. Cela est contraire au mandat donné par les électrices et les électeurs dans le cadre de la loi municipale.* » (...)

Aussi, pour M. Neuwirth, il appartient au conseil municipal de Saint-Etienne, « *qui est celui-là comme il aurait pu être un autre* », d'accepter que les choses soient remises à leur place, c'est-à-dire admettre que la gestion de Manufrance soit davantage l'affaire d'actionnaires que celle d'une municipalité et d'accepter l'augmentation du capital sans laquelle l'entreprise ne pourra pas être sauvée.

COMMERCE INTERNATIONAL

L'ARRÊT DES IMPORTATIONS TEXTILES MAROCAINES SERAIT UNE MESURE TACTIQUE

Le gouvernement marocain vient de publier un avis aux importateurs établissant la liste des produits textiles dont l'importation a été suspendue au Maroc rétroactivement depuis le 20 août.

L'interdiction temporaire d'importation concerne, d'une part, les produits finis tels que vêtements, articles de bonneterie et de ganterie, couvertures et tapis : d'autre part, les produits semi-finis utilisés par l'industrie textile marocaine, tels que fils de laine et de coton, fibres synthétiques, etc.

Toutefois, pour les produits semi-finis, la date de suspension des importations est reportée au 28 août, afin de permettre aux tractations engagées à ce sujet entre la France et le Maroc de se poursuivre.

Le correspondant de l'A.F.P. à Rabat estime, en effet, que l'avis aux importateurs publié par la presse marocaine apparaît, tout au moins en ce qui concerne la France, comme une prise de position diplomatique dans la perspective de négociations à venir, plutôt que comme une réelle mesure de rétorsion après les limitations d'importations textiles décidées début juillet par la C.E.E., à l'initiative de la France.

EMPRUNT

LES P.T.T. VONT ÉMETTRE DES BONS A INTÉRÊT PROGRESSIF

L'administration des P.T.T. émettra à compter du 1er septembre des bons d'épargne à intérêt progressif pour un montant de 700 millions de francs.

Ces bons, destinés à faire face à ses besoins de financement, présenteront les mêmes caractéristiques *que les bons du Trésor*. Présentés en coupures de 500 F, 1 000 F et 10 000 F, ils seront émis sous la forme au porteur et pourront être domiciliés au moment de l'émission, mis à ordre ou barrés par leurs propriétaires.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 AOUT

Irrégulier

Le nouveau mois boursier n'a pas commencé, comme certains l'escomptaient, sur les chapeaux de roue. La tendance s'est, en effet, révélée assez irrégulière ce mercredi, le nombre de hausses ne l'emportant que d'une très courte tête sur celui des baisses. Une cinquantaine de valeurs ont encore monté de manière appréciable (1 % et plus). A l'inverse, près de quarante ont fléchi, de façon moins nette il est vrai.

L'attention des opérateurs s'est principalement portée sur le secteur du crédit, la construction électrique et la métallurgie. Mais des dégagements ont été opérés dans presque tous les compartiments, à doses souvent homéopathiques, mais suffisantes quand même, vu la maigreur des affaires, pour freiner le mouvement de reprise. Bref, le marché ne s'est pas montré très nerveux.

« Sans les déclarations de M. Raymond Barre, nous confiait un professionnel, nous aurions été très fermes aujourd'hui. » La perspective d'une hausse des prix plus forte que prévu en juillet, la décision toujours pendante sur le relèvement de l'avoir fiscal : ces deux seuls facteurs ont suffi à dissuader nombre d'investisseurs à reprendre position en ce début de mois.

« Décidément, il y aura toujours quelque chose qui contrariera le marché », murmurait un habitué. En fait, le sentiment n'était pas mauvais, loin de là. Mais l'attentisme semble à beaucoup la meilleure attitude à adopter tant que le projet de budget pour 1978 ne sera pas arrêté.

Le taux de l'argent placé en report a été fixé à 3 % contre 4 % à fin juillet.

Sur le marché de l'or, un peu plus actif, le lingot a regagné 10 F à 23 410 F (après 23 450 F). Le napoléon a, pour sa part, encore progressé de 1,20 F, à 248,90 F (après 249 F). Le volume des transactions s'est élevé à 5,81 millions de francs contre 3,60 millions.

Aux valeurs étrangères, reprise des mines d'or et de la De Beers.

LONDRES

Le marché reste hésitant jeudi matin malgré le raffermissement de la livre. Les industrielles sont soutenues. Stabilité des fonds d'Etat. Bonne tenue des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 144 40 contre 144 25

Double O.P.A. de Delmas-Vieljeux sur la Mixte

La double O.P.A. déposée le 24 août par la Société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux (S.N.C.D.V.) sur les 1 882 661 actions anciennes et 174 850 actions nouvelles de la Compagnie de navigation mixte (« le Monde » du 25 août) se ferait au même prix unitaire, soit environ 250 F. Delmas-Vieljeux s'est engagé à reprendre la totalité des actions nouvelles créées par la Compagnie de navigation mixte en rémunération de sa filiale le Monde S.A. L'O.P.A. sur les actions anciennes serait d'autre part considérée réussie si 390 000 titres environ étaient présentés. Possédant déjà 441 053 actions ancienne de la Compagnie de navigation mixte à la suite de divers rachats, la S.N.C.D.V. se trouverait ainsi en détenir 915 903 (anciennes et nouvelles), représentant 44,5 % du capital de celle-ci, à condition, bien sûr, de trouver des vendeurs, peu de titres anciens restant *en circulation dans le public*. La réalisation de ces opérations reste soumise à l'approbation du ministères des finances, qui pourrait donner sa réponse à la veille du week-end ou au début de la semaine prochaine.

La cotation des actions Navigation mixte a été suspendue le 24 août.

NOUVELLES DES SOCIETES

SAINT-GOBAIN-P.-à-M. — Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe pour le premier semestre s'élève à 16,047 millions de francs contre 11 638 millions l'an passé à pareille époque. La progression ressort à 38 %, mais à structures comparables, c'est-à-dire compte tenu de l'intégration, fin 1976, de Certain Teed et de Saint-Roch, elle est de 15,4 %, ou de 13 % après élimination des variations de change.

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — Le lancement de l'emprunt d'automne, dont le montant serait de 1 200 millions de francs, aura lieu le 5 septembre. Le taux de l'intérêt servi devrait être de 11 %.

NEW-YORK

Une nouvelle tentative de reprise échoue.

Un mouvement de reprise s'est esquissé mercredi à Wall Street en cours de séance. *Mais comme toutes* les précédentes, cette tentative a échoué et en clôture l'indice des industrielles enregistrait une baisse de 2,69 points à 862,87.

L'activité s'est ralentie : 18,17 millions de titres ont changé de mains contre 20,29 millions la veille.

Découragés par le manque de ressort du marché, *mais aussi* et toujours par la crainte de l'inflation et d'une récession économique, les opérateurs, en l'absence de toute nouvelle rassurante, ont continué de se dégager, provoquant ainsi ce nouveau repli.

VALEURS	COURS 24/8	COURS 25/8
Alcoa	46 5/8	46 1/2
A.T.T.	63	63 1/8
Boeing	57 1/4	57
Chase Manhattan Bank	32 1/4	32 1/4
Du Pont de Nemours	114 3/4	114 3/4
Eastman Kodak	63 3/8	63 1/4
Exxon	48 5/8	48 1/4
Ford	42	42
General Electric	54 3/8	53 7/8
General Foods	33 3/4	33 5/8
General Motors	65 5/8	65 1/4
Goodyear	19 3/8	19 1/2
I.B.M.	269 3/4	268
I.T.T.	33	32 7/8
Kennecott	24 1/2	24 1/4
Mobil Oil	61 5/8	61 1/2
Pfizer	26 5/8	26 3/4
Schlumberger	67	67 1/8
Texaco	27 5/8	27 7/8
U.A.L. Inc.	19	19 7/8
Union Carbide	46 1/2	46 1/2
U.S. Steel	32 3/8	32 1/4
Westinghouse	20 3/8	20 1/4
Xerox	55 1/8	54 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	23 août	24 août
Valeurs françaises	89,1	89,4
Valeurs étrangères	100,2	100,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,4	58,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/8	25/8
1 dollar (en yens)	266 70	266 45

BOURSE DE PARIS - 24 AOUT - COMPTANT

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 900	4 888	4 870
Allemagne (100 DM)	210 940	211 430	211 ...
Belgique (100 F.)	13 776	13 783	13 625
Pays-Bas (100 fl.)	199 980	200 230	198 ..
Danemark (100 krd)	81 740	81 550	81 500
Suède (100 krs)	111 150	111 280	110 500
Norvège (100 k.)	92 880	92 400	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 529	8 512	8 500
Italie (1 000 lires)	5 553	5 546	5 600
Suisse (100 fr.)	203 500	204 750	202 ..
Autriche (100 sch.)	29 705	29 770	29 850
Espagne (100 pes.)	5 797	5 787	5 750
Portugal (100 esc.)	12 665	12 665	12 ...
Canada ($ can. 1)	4 635	4 562	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/8
Or fin (kilo en barre)	23470	23400
Or fin (kilo en lingot)	23400	23410
Pièce française (20 fr.)	247 70	248 90
Pièce française (10 fr.)	202 60	202 50
Pièce suisse (20 fr.)	217	217
Union latine (20 fr.)	204 30	204 30
Souverain	222 10	222 10
Pièce de 20 dollars	1120	1118 80
Pièce de 10 dollars	556	558
Pièce de 5 dollars	308 .	308 .
Pièce de 50 pesos	948 ..	946 .
Pièce de 10 florins	213 60	213 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Ce n'est pas en frappant les cadres que l'on donnera des moyens à la gauche

déclare M. Marchais

Dans une interview publiée dans le numéro de l'hebdomadaire *Paris-Match* daté 2 septembre, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., déclare :

« *Vous connaissez la regle que la gauche suit depuis toujours pour les élections législatives : au premier tour chaque parti présente son candidat et celui qu'arrive en tête devient le candidat unique pour le second tour s'il y en a.* »

A la question : « *Elle sera sans exception ?* », il répond : « *Nous n'avons pas encore discuté cette question avec nos partenaires, mais c'est probable.* »

Interrogé sur le secteur ministériel qu'il souhaiterait éventuellement superviser, M. Marchais indique :

« *Vous savez, j'attache beaucoup d'importance aux questions économiques parce qu'elles sont étroitement liées aux problèmes sociaux, c'est-à-dire à la vie des gens. Par conséquent les ministères qui touchent par exemple à l'économie, à l'aménagement du territoire, à la politique industrielle, sont pour moi des ministères importants. Si vous cherchez à connaître les questions qui me passionnent, disons que ces questions-là me passionnent.* »

En ce qui concerne la politique des salaires, le secrétaire général du P.C.F. précise :

« *Il ne s'agit pas de comprimer du haut vers le bas. Il s'agit d'aller du bas vers le haut. C'est-à-dire de procéder d'abord à un relèvement massif des bas salaires, à commencer par le salaire minimum interprofessionnel de croissance. (...) Nous proposons que, pour les trois prochaines années, l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires soit en moyenne de 10 %, soit environ 3,5 % par an, mais d'une manière dégressive et seulement pour ceux qui ont des salaires allant de 2 200 F — le SIMC — à 8 800 F par mois. Au-dessus, il n'y aurait pas augmentation, mais seulement maintien. Ce n'est pas en frappant les salaires des ingénieurs, des techniciens ou des cadres que l'on donnera à la gauche les moyens nécessaires pour faire une grande politique sociale. Nous avons fait les calculs, cela ne nous rapporterait pas beaucoup d'argent* », indique également M. Georges Marchais en réponse aux déclarations de M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T. (*le Monde* du 17 août).

Il ajoute, à propos de la possibilité envisagée par M. Maire de réductions de salaires dans le cadre d'une politique de diminution de la durée du travail : « *Cette prise de position m'a surpris. J'ai en effet reconsulté la plate-forme de la C.F.D.T. et constaté qu'effectivement il y est question de la réduction de la durée du travail pour résoudre le problème du chômage, mais sans réduction de salaire. C'est donc une position nouvelle d'Edmond Maire.* »

LES STATISTIQUES DE L'EMPLOI NOIRCISSENT EXCESSIVEMENT LA SITUATION

déclare M. Bergeron

Dans une interview à *France-Soir* (26 août), M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., déclare :

« *J'ai toujours dit qu'il y avait une différence importante entre les demandeurs d'emploi et les chômeurs proprement dits. Je le dis depuis des années en affirmant que les chiffres avancés noircissaient excessivement la situation. Je ne changerai pas d'avis aujourd'hui.*

» *Cela dit, la situation de l'emploi à l'heure actuelle n'est pas bonne* », et M. Bergeron ajoute : « *Les statistiques de l'A.N.P.E. sont-elles aussi fausses qu'on le dit ? Cela reste à démontrer. Je ne sais. Lorsque j'interroge des amis salariés de l'Agence, ils me disent que les statistiques sont moins inexactes qu'on le prétend.* » En outre, le dirigeant de F.O. rappelle sa proposition de garantir aux chômeurs qui reçoivent l'allocation de 90 % un revenu de 90 % lorsqu'on leur offre un emploi moins bien rémunéré.

HAUSSES PROBABLES DU FUEL LOURD ET DU GAZ EN BOUTEILLE

Pas de décision sur le fuel domestique

Les prix du fuel lourd pourraient augmenter dans quelques semaines à la suite d'un engagement de modération qui vient d'être conclu entre le ministère de l'économie et des finances et la profession pétrolière, engagement qui autorise une indexation des prix de vente sur le coût du brut importé.

La hausse serait inférieure à 10 % et au maximum de 35 francs par tonne. Les prix du gaz butane et propane pourraient, eux aussi, être relevés — mais pas avant octobre — de moins de 10 %.

En revanche, l'essence n'augmentera pas avant 1978. Quant au fuel domestique, les professionnels continuent de réclamer une hausse au gouvernement. En fait, aucune décision n'est prise sur ces différents produits.

LÉGÈRE REPRISE DU DOLLAR

Le dollar s'est un peu redressé jeudi matin 25 août sur presque toutes les places financières internationales, après sa chute de la veille en fin de journée.

La devise américaine s'est ainsi traitée à 4,8960 F à Paris (contre 4,8837 F), à 2,3895 DM à Francfort (contre 2,3060 DM), à 2,3795 FS (contre 2,3775 FS) et à 2,4395 florins à Amsterdam (contre 2,4380 florins).

***Le franc français s'est*, de son côté, un peu affaibli par rapport aux devises fortes, valant 2,1220 DM (contre 2,12 DM) et 2,0575 FS (contre 2,0560 FS).**

Dans les milieux cambistes, l'on pense que l'importance du déficit de la balance commerciale américaine déterminera la tenue du dollar dans les jours à venir. Si ce déficit est supérieur à 3 milliards de dollars, la monnaie américaine restera faible. S'il est inférieur, elle a de bonnes chances de remonter.

LES GRÈVES DES CONTROLEURS AÉRIENS

Chaos sur les aéroports britanniques

De notre correspondant

Londres. — Le plus grand chaos règne sur les aéroports britanniques, où la dernière tentative de règlement de l'arrêt de travail des assistants contrôleurs aériens a échoué jeudi 25 août au petit matin. Les représentants du syndicat des grévistes, la Civil and Public Service Association, ont rejeté l'appel lancé par le ministre de l'emploi, M. Albert Booth, pour tenter d'éviter de graves perturbations du trafic aérien durant le week-end du 28 août.

Le ministre a indiqué que, après une journée de consultations avec ses collègues du gouvernement et le secrétaire général de la Confédération des syndicats (TUC), M. Len Murray, aucune solution n'avait pu être trouvée.

A la sortie de la dernière sition n'avait été faite pargtU'd réunion, le secrétaire du syndicat des contrôleurs, M. Ken Thomas, a déclaré qu'aucune proposition n'avait été faite par M. Booth, si ce n'est celle de suspendre la grève. Les aiguilleurs du ciel, soutenus par le TUC, continuent à estimer scandaleux de ne pouvoir obtenir l'augmentation de salaires promise il y a deux ans, avant l'entrée en vigueur du « contrat social » passé entre le gouvernement et l'ensemble des syndicats.

Soixante-huit vols de la British Airways ont été annulés mercredi et d'autres le seront ce jeudi. La compagnie prépare des mesures pour le week-end, mais, dans le meilleur des cas, 50 % du trafic seulement pourront être assurés. Les vols des autres compagnies subissent des retards considérables. Tous les efforts sont concentrés sur les avions à destination des principales stations de vacances. Seule une petite compagnie, la British Air Ferries, basée à Southend, sur l'estuaire de la Tamise, continue à fonctionner normalement, assurant seize vols réguliers par jour vers Le Touquet, Calais, Bâle, Rotterdam et Ostende. La situation menace de s'aggraver encore avec l'action annoncée des contrôleurs aériens français. — (*Intérim.*)

Retours de vacances difficiles en France du 26 août au 5 septembre

Le syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.) C.F.T.C., majoritaire dans cette profession, a déposé un préavis de grève pour la période s'étendant du 26 août au 5 septembre. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. se joindront au mouvement.

Depuis la grève des « aiguilleurs du ciel », qui avait quasiment paralysé le trafic aérien français du 20 février au 20 mars 1973, le S.N.C.T.A. se plaint du refus apporté par le gouvernement à négocier sur ses revendications. Celles-ci portent sur la structure de la rémunération des contrôleurs, qui, selon le S.N.C.T.A., est composée pour moitié de primes non réévaluées en fonction des hausses du coût de la vie. Ces primes n'entrent pas dans le calcul des retraites.

Les syndicalistes dénoncent aussi la dégradation de la sécurité aérienne. Ils jugent la couverture radar insuffisante, les liaisons radio inaudibles et les lignes téléphoniques spécialisées inadaptées aux exigences du trafic.

De son côté, le secrétariat d'Etat aux transports déclare que les contacts ne sont pas rompus avec les syndicats, mais que la refonte du système de rémunération est une entreprise de longue haleine.

La grève du zèle commence donc le vendredi 26 août. Elle devrait provoquer des retards, étant donnée l'intensité du trafic aérien des retours de vacances. En effet, les contrôleurs refuseront de prendre simultanément en charge plus de douze avions contre dix-huit en temps ordinaire

Le numéro du « Monde » daté 25 août 1977 a été tiré à 499 142 exemplaires.

Les relations sino-américaines

M. Vance est reçu par le président Hua Kuo-feng

M. Cyrus Vance, qui achèvera vendredi sa visite à Pékin, devait être reçu, jeudi 25 août, en fin d'après-midi, par le président du P.C. chinois, M. Hua Kuo-feng. Dans la matinée, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, s'était rendu auprès du secrétaire d'Etat américain « pour clarifier certains points déjà évoqués lors des précédentes rencontres » ; celle de mercredi entre M. Vance et M. Teng Hsiao-ping, vice-président du P.C. et vice-premier ministre, a été qualifiée de « très utile » par les deux parties. Dans un toast porté mercredi au cours du dîner qu'il a offert à son hôte, M. Teng Hsiao-ping a notamment affirmé : « Nous devrions aller de l'avant vers la normalisation complète » des relations sino-américaines. La réception a eu lieu au Palais d'été, ce qui est, sauf erreur, sans précédent pour une personnalité étrangère et dénote un changement de style du régime.

Si les conversations de Pékin ont marqué l'importance que les dirigeants chinois attachent aux raports avec Washington, elles ne paraissaient pas, jeudi matin, avoir beaucoup progressé. Les interlocuteurs de M. Vance ont en tout cas répété qu'une normalisation est impossible aussi longtemps que les Etats-Unis n'auront pas rompu leurs liens avec Taiwan.

Alors que s'achèvent les conversations sino-américaines, l'agence Tass a diffusé, mercredi 24 août, un commentaire hostile qui doit être publié prochainement par la revue « Kommounist ».

Moscou craint un rapprochement entre Pékin et Washington

De notre correspondant

Moscou. — Aussitôt après le onzième congrès du parti communiste chinois, et au moment où le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, fait sa première visite officielle à Pékin, l'agence Tass a publié le mercredi 24 août un article de la revue *Kommounist*, organe du comité central du parti communiste soviétique, qui ne sortira que la semaine prochaine. Cet article ne sera pas signé, c'est dire qu'il engage la rédaction de la revue, en fait le comité central lui-même.

En ce qui concerne le congrès du P.C. chinois, il s'agit — compte tenu des délais de fabrication de la revue — d'un hasard du calendrier, car il est exclu que les dirigeants soviétiques aient été avertis à l'avance de ces assises. Quant à la visite de M. Vance, la coïncidence est pour le moins bien venue. L'auteur de l'article dénonce « *la tendance à un nouveau rapprochement, à l'extension de la sphère des intérêts internationaux communs, parallèles, de Pékin et de Washington* ».

On note aussi que la teneur de l'article a été révélée quelques heures après que le maréchal Tito eut quitté l'Union soviétique pour la Corée du Nord et la Chine. *Kommounist* met en garde contre « *toute conciliation avec le maoïsme, qui est le nature à se transformer en opportunisme* ».

Les griefs contenus dans l'article sont devenus classiques. Mais l'auteur croit pouvoir constater une aggravation de la politique chinoise, « *un nouveau glissement à droite de l'activité de Pékin sur la scène internationale* ». « *C'est précisément pour cette raison que la politique étrangère de Pékin entre dans une nouvelle phase, plus hostile et plus dangereuse pour les forces de la paix, de la démocratie et du socialisme.* »

Sur le plan intérieur, *Kommounist* décrit une situation économique catastrophique, conséquence de la politique maoïste, « *qui a conduit la révolution chinoise à de multiples sacrifices, à de nombreuses pertes, et qui est une véritable tragédie pour le peuple de la Chine* ». La revue s'en prend à « *l'intensification du potentiel militaire chinois, qui se poursuit à des rythmes accélérés* », notamment dans le domaine des missiles nucléaires. « *Les événements survenus en République populaire de Chine et les remaniements opérés au sein de sa direction*, écrit encore *Kommounist*, *ne témoignent nullement de changements radicaux dans le régime maoïste.* »

Depuis qu'en février dernier la presse soviétique a rompu la trêve unilatérale qu'elle avait observée après la mort de Mao, elle expose périodiquement les données du différend entre Moscou et Pékin. Mais alors que le nouvel ambassadeur de Chine à Moscou, M. Wang Yo-ping, va rejoindre son poste dans quelques jours (pendant un an et demi la Chine a été représentée à Moscou par un chargé d'affaires), les dirigeants soviétiques semblent avoir abandonné l'espoir, qu'ils caressaient un instant, que le maoïsme ne survivrait pas à Mao.

DANIEL VERNET.

LE COORDONNATEUR DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE DÉSARMEMENT SERA NOMMÉ DANS DEUX OU TROIS SEMAINES

La personnalité chargée de coordonner l'action gouvernementale dans le domaine du désarmement sera nommée dans deux ou trois semaines, indique-t-on ce jeudi matin 25 août à l'Elysée. Il s'agira, ajoute-t-on, soit d'une personnalité politique, soit d'un diplomate important qui sera amené à représenter le président de la République dans les réunions et conférences internationales où il sera question de la limitation des armements. Ce coordonnateur sera cependant rattaché au ministère des affaires étrangères, ainsi que le précise le communiqué publié le mercredi 24 août à l'issue du conseil des ministres.

On dément d'autre part à l'Elysée certaines informations de presse selon lesquelles M. Jacques Kosciusko-Morizet, actuellement ambassadeur de France aux Etats-Unis, serait désigné pour remplir ces nouvelles fonctions. M. Kosciusko-Morizet doit en principe quitter Washington avant la fin de l'année et prendre sa retraite.

● *Le prince Rainier III et la princesse Grace de Monaco* ont annoncé les fiançailles de leur fille aînée, la princesse Caroline, âgée de vingt ans, avec M. Philippe Junot, trente-sept ans.

M. Philippe Junot, qui dirige un cabinet d'assurance, est le fils de M. Michel Junot, ancien député indépendant, conseiller municipal de Paris, maire adjoint et médiateur pour la capitale.

● *Le quotidien « Ouest-France »*, qui a le plus fort tirage des quotidiens français, publie, ce jeudi 25 août, son dix millième numéro.

LES SOCIÉTÉS DES FRÈRES SCHLUMPF PLACÉES SOUS ADMINISTRATION JUDICIAIRE

Le tribunal de grande instance de Mulhouse, statuant en audience de référé, a décidé, mercredi 24 août, de placer sous administration judiciaire les sociétés commerciales du groupe Schlumpf, de Malmerspach (Haut-Rhin) en régime d'administration provisoire depuis le 30 juin (« le Monde » du 3 juillet). L'administration judiciaire a été confiée à Me Dufay. Pour le musée Schlumpf, toujours occupé par le personnel, et la société mulhousienne d'hôtellerie, c'est Me Trensz qui a été nommé. La principale conséquence de cette décision est que les frères Schlumpf ne peuvent plus ester en justice par le biais de ces sociétés et notamment demander l'expulsion des ouvriers.

● *Attentat contre une agence de travail temporaire à Toulouse.* — Ce jeudi 25 août, à 0 h. 15, une bombe aérosol a explosé contre la vitrine d'une agence de travail temporaire, place Saint-Etienne, à Toulouse.

Cet attentat a été revendiqué par téléphone, par un groupement s'intitulant « *groupe Pierre Maître des brigades armées pour la révolution internationale* » et qui a déclaré : « *Par cette action, nous accueillons, à notre manière, Raymond Barre qui n'est qu'un représentant du capital. Son court séjour à Toulouse sera marqué par d'autres actions.* »

M. Pierre Maître, l'ouvrier rémois dont cette organisation se réclame, a été tué dans la nuit du 4 au 5 juin dernier au cours d'une fusillade devant la société des Verreries mécaniques champenoises, en grève (*le Monde* du 7 juin).

Au Liban

UNE EXPLOSION DANS UN MARCHÉ FAIT UNE DIZAINE DE MORTS A BEYROUTH

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Quatre jours après l'incident de l'église de Brich, qui a fait quatorze morts et vingt-trois blessés, un attentat à la bombe perpétré ce jeudi matin 25 août dans un marché aux légumes situé au bas de la place des Canons aurait fait onze morts et de nombreux blessés.

La place des Canons, qui fut le centre névralgique de Beyrouth, a été presque entièrement détruite durant la guerre civile. Elle est située à la limite des deux secteurs de la capitale et n'a pas été reconstruite. Mais ses trottoirs et sa chaussée sont envahis par une foule de marchands ambulants, en majorité musulmans chiites et kurdes, chez qui viennent s'approvisionner les membres les plus démunis des communautés chrétienne et musulmane. C'est entre les étalages et les charrettes, au niveau de l'ancien hôtel Régent, que l'explosion s'est produite. Dix victimes sur onze seraient des marchands ambulants, la onzième étant un client chrétien. Le siège du parti phalangiste est situé à 200 mètres du lieu de l'explosion, mais il ne semble pas avoir été visé.

L. G.

En Israël

L'OPPOSITION REFUSE D'ENTÉRINER UN PROJET DE RÉSOLUTION EXCLUANT TOUTE NÉGOCIATION AVEC L'O.L.P.

Les deux principales formations de l'opposition — le parti travailliste et le Dash — ont refusé d'entériner un projet de résolution, élaboré par le gouvernement de M. Begin, proclamant qu'Israël n'accepterait jamais de négocier un règlement avec l'O.L.P.

Bien que partageant l'hostilité du Likoud à la « centrale » des fedayin, les deux formations ont estimé — selon les termes de M. Ygal Allon — qu'il fallait plutôt « *insister sur les aspects positifs* », afin d'ouvrir la voie à des compromis favorisant la solution du problème palestinien dans le cadre du royaume jordanien. Le Dash a demandé, pour sa part, que soit organisé à la Knesset un grand débat sur la politique étrangère de M. Begin.

Face à ces réactions, le premier ministre israélien a dû renoncer à soumettre au Parlement le projet de résolution dirigé contre l'O.L.P. — (*A.F.P., U.P.I.*)

● *Attentat en Israël.* — Une charge a explosé ce jeudi 25 août tard dans la matinée, à Nathanya, en plein centre de la ville. Une femme et deux enfants ont été grièvement blessés. La charge avait été placée dans une poubelle. Plus tôt dans la matinée, un engin explosif avait été découvert dans un autobus se rendant de Tel-Aviv à Achkelon et avait été désamorcé. — (*A.F.P.*)

Dans l'Ardèche

CHASSE A L'HOMME POUR RETROUVER LES AUTEURS D'UN DOUBLE MEURTRE

Deux gendarmes blessés

Un escadron de gendarmerie, l'ensemble des brigades du groupement de Privas (Ardèche), sont engagés, avec l'aide d'un hélicoptère, dans la poursuite de deux malfaiteurs qui ont tué de sang-froid, mercredi 24 août, vers 20 h., deux hommes circulant à bord d'une voiture avec laquelle ils étaient entrés en collision.

Les deux fuyards s'étaient emparés, dans l'après-midi, au Crédit agricole de Villefort (Lozère), de 40 000 francs et de bons et valeurs diverses. L'alerte était donnée peu après et des barrages mis en place en Lozère et dans les départements limitrophes de l'Ardèche. Les malfaiteurs ont d'abord ouvert le feu sur deux gendarmes pour forcer un barrage. Les deux gendarmes ont été blessés ; l'un d'eux, M. Dany Luczak, a été transporté à l'hôpital de Montpellier (Hérault), dans un état grave.

Reprenant alors leur fuite, après avoir pris les armes de leurs premières victimes, les deux malfaiteurs ont heurté, sur la route de Pont-de-Labeaume à Niègles (Ardèche), la voiture où se trouvaient M. Cyprien Malosse, cinquante-quatre ans, quincailler à Pont-de-Labeaume, et son fils Roland, vingt et un ans. MM. Lamosse sortirent de leur véhicule et furent alors abattus, le père d'une balle en plein cœur et le fils d'une balle dans la tête. Les gangsters ont également grièvement blessés un touriste parisien qui cueillait des champignons, M. Guy Reboulberlioz.